Caudrillier, Gustaf
L'Association royaliste de l'Institut philanthropique á Bordeaux et la conspiration anglaise en France

L'ASSOCIATION ROYALISTE

DE

L'INSTITUT PHILANTHROPIQUE

A BORDEAUX

ET LA CONSPIRATION ANGLAISE EN FRANCE

PENDANT LA 2e COALITION

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

G. CAUDRILLIER

Professeur agrégé d'histoire au lycée de Bordeaux

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

—

1908

L'ASSOCIATION ROYALISTE

DE

L'INSTITUT PHILANTHROPIQUE

A BORDEAUX

L'ASSOCIATION ROYALISTE

DE

L'INSTITUT PHILANTHROPIQUE

A BORDEAUX

ET LA CONSPIRATION ANGLAISE EN FRANCE

PENDANT LA 2e COALITION

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

G. CAUDRILLIER

Professeur agrégé d'histoire au lycée de Bordeaux

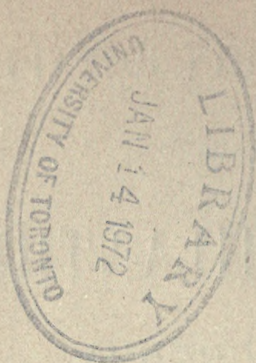
PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

ANCIENNE LIBRAIRIE LECÈNE, OUDIN ET Cie

15, RUE DE CLUNY, 15

1908


LIBRARY
JAN 14 1972
UNIVERSITY OF TORONTO

A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE

PRÉFACE

Sur l'ordre de Bonaparte, les conseillers d'État Emmery, Chaptal et Champagny ont publié, en l'an IX, un recueil de pièces saisies par la police, sous le titre de *Conspiration anglaise*.

Ces pièces, pour les neuf dixièmes, sont relatives au complot de Hyde de Neuville. Hyde, avec le marquis de Crénolles et le chevalier de Coigny, se proposaient de frapper le Premier Consul à Paris, tandis que l'Ouest s'insurgerait et livrerait Brest à « Monsieur ».

Mais les dernières pièces sont relatives au complot de l'Institut Philanthropique de Bordeaux, complot découvert après celui de Hyde.

Elles nous sont présentées sans éclaircissements préalables.

Qu'est-ce que l'Institut ? Le lecteur l'ignore. Encore moins voit-il les rapports qui unissent les deux parties de la publication, rapport entre la conspiration de l'Institut bordelais et celle de Hyde, rapport entre ces complots et l'intrigue anglaise.

Cette publication, enfin, limite trop le champ de l'intrigue anglaise, car l'intrigue embrasse toutes les provinces côtières ou frontières de la France ; on la retrouve menaçante et cachée derrière les menées royalistes de l'Est et du Midi comme de l'Ouest.

Nous nous proposons ici de fournir les *éclaircissements* qui manquent à la brochure consulaire : 1° expliquer ce qu'il faut entendre par Institut et faire connaître dans son origine et son organisation l'Institut bordelais [1] ; 2° publier les lettres et rapports de la police sur le complot philanthropique de Bordeaux [2].

Nous voulons aussi *marquer les rapports :* 1° entre ce complot et les complots royalistes du même temps, ceux de Willot, de Pichegru, de Cadoudal, comme celui de Hyde, en 1799-1800 [3] ; 2° entre ces complots mêmes et l'intrigue anglaise, bien plus redoutable et bien plus étendue que ne le soupçonnait la police consulaire [4].

Car le gouvernement anglais ne se contentait pas de nous combattre par les armes. Il payait des conspirations et des soulèvements royalistes. En l'an VII comme en l'an VIII, « le projet était d'enlacer les parties centrales de la France, les plus calmes et les moins détachées de la République,

1. Voir l'introduction.
2. Voir la 2e partie.
3. Voir en tête de chaque chapitre de la première partie les *avant-propos*.
4. Voir les *textes* de la première partie.

dans un réseau, dans un immense filet d'insurrections qui aurait l'un de ses points d'attache dans l'Ouest, à proximité des flottes anglaises, l'autre en Franche-Comté ou à Lyon, non loin des armées coalisées, et qui, s'incurvant au centre, s'appuierait sur la Provence, le Languedoc et la Guyenne ». (Vandal, *l'Avènement de Bonaparte*, t. I, p. 164.)

Mais l'intrigue bordelaise, découverte en l'an VIII, se continue après cette date. L'Institut Philanthropique est frappé dans son chef : il survit dans ses membres, et le complot de l'an XII a sa réplique à Bordeaux : le complot des plombs [1].

Ce complot, on le découvre; cependant Bordeaux reste royaliste ; l'Institut subsiste et, le 12 mars 1814, la garde royale de Taffard Saint-Germain ouvre les portes de la ville au maréchal anglais Beresford et au duc d'Angoulême [2].

Ç'est le triomphe de l'Institut, le *résultat* qu'il importe de souligner comme conclusion de cette étude.

Quels sont nos documents ? Il en est de publiés déjà, mais tellement inconnus qu'il nous paraît utile non seulement de les analyser, mais d'en citer même de longs extraits. Je veux parler des brochures de Dupont-Constant, *Mémoire historique*, *Exposé succinct et véridique*, *Essai sur l'Institut Philanthropique*, suivi de pièces justificatives importantes [3].

Je crois que les historiens récents du Directoire ou du Consulat n'en ont tiré aucun parti. J'en excepte M. Boulay de la Meurthe [4], qui s'en est servi pour commenter la *Correspondance du duc d'Enghien.*

Certainement Chassin ne les connaît pas : il prétend que l'agence anglaise ne fut découverte à Bordeaux qu'en 1804. M. Aulard renvoie à Chassin. M. Daudet ne s'en inspire évidemment pas dans la simple note qu'il consacre à l'Institut. M. Vandal a trouvé trace des complots de Bordeaux dans nos archives, mais il laisse entendre que l'association des « Amis confédérés » ne s'est formée à Bordeaux qu'après la loi des otages : il n'a pas lu Dupont-Constant [5].

1. Voir ci-dessous dossier de Papin. Cf. E. Daudet, *la Police et les Chouans*, chapitre de l'agence anglaise de Bordeaux, p. 141 et suiv.

2. Voir Rollac, *Exposé fidèle des faits authentiquement prouvés qui ont précédé et amené la journée de Bordeaux, au 12 mars 1814*, in-8°, Paris, imprimerie Egron, 1816. Cf. notre conclusion.

3. *Mémoire historique des événements relatifs à l'Institut Philanthropique établi dans toutes les provinces du Midi, par ordre et en vertu des pouvoirs du roi en 1796*, brochure in-8° de 55 pages, Paris, 1814 ; *Exposé succinct et véridique des services rendus à la cause royale depuis 1793 jusqu'en 1816*, par le sieur Dupont-Constant, in-8°, pièce [Paris], imprimerie de L.-G. Michaud [1817] ; *Essai sur l'Institut Philanthropique*, établi en 1796 dans les provinces méridionales de la France, par ordre et en vertu des pouvoirs de S. M. Louis XVIII, volume in-8° de 240 p., Paris, imprimerie A. Boucher, 1823.

4. Tome II de la *Correspondance*, p. 21 et suiv. jusqu'à 29.

5. Chassin, *les Pacifications de l'Ouest*, t. III, p. 29, note; Aulard, *Histoire politique de la Révolution*, p. 636 ; Daudet, *les Emigrés et la 2e coalition*, p. 247, note reproduite dans l'*Histoire de l'Emigration*, t. III, p. 177 ; Vandal, *l'Avènement de Bonaparte*, t. I, p. 207. — Sur le complot de l'Institut en 1800, à Bordeaux, voir Jullian, *Histoire de Bordeaux,* bibliographie du chapitre consacré au Consulat et à l'Empire ; Lebon, *l'Angleterre et l'Emigration*, p. 282 ; Daudet, *les Emigrés et la 2e coalition*, p. 257 ; Cf. l'*Histoire de l'Emigration*, t III, p. 183 (2 lignes) ; Vandal, *l'Avènement de Bonaparte*, II, p. 171, 395, 413 (une ligne) ; une phrase de Forneron, *Histoire des Emigrés*, t. III, p. 180.

Parmi les historiens du Sud-Ouest, M. Jullian cite l'*Essai*. Mais O'Reilly ne l'a pas consulté [1]. Il connaît l'Institut par l'*Exposé fidèle* de Rollac et par les *Mémoires de la marquise de la Rochejaquelein* [2].

Les documents manuscrits, nous les empruntons aux Archives anglaises, aux Archives nationales, aux Archives administratives de la guerre, aux Archives bordelaises.

Les Archives anglaises nous renseignent sur les conspirations royalistes, payées par l'Angleterre, à l'époque de la 2e coalition, avant Marengo : conspirations de l'Est et du Midi préparées à Augsbourg par Wickham et l'agence de Souabe ; conspirations de Paris et de l'Ouest imaginées par Hyde et par Cadoudal, approuvées par le comte d'Artois et son représentant à Londres, Dutheil.

Les pièces que nous publions font partie des fonds Suisse et France au Record Office (Archives du Foreign Office). Elles sont classées en volumes et par dates. Nous les complétons à l'aide de la *Correspondance de Wickham* publiée en deux volumes par le petit-fils de l'ancien ambassadeur en Suisse [3].

Nous évitons d'ailleurs de faire double emploi avec des publications antérieures à la nôtre : avec celle de Lebon, *l'Angleterre et l'Emigration* [4], qui résume la correspondance de Wickham avec Grenville ; avec celle du comte de Martel, *les Historiens fantaisistes* [5], qui, dans ses études sur les pacifications de l'Ouest et la machine infernale, analyse nombre de pièces du Record Office.

Aux Archives nationales, la précieuse série F nous offre cinq cartons de documents de police sur la *conspiration de Bordeaux* ou les *affaires du Midi* [6].

Nous trouvons aux Archives administratives de la guerre le dossier de Papin.

Nous n'avons tiré qu'un faible parti des archives de la Gironde. De vaines recherches au greffe du tribunal nous ont prouvé que la justice n'a point été saisie par la police du complot bordelais.

La correspondance du commissaire Pierre et du préfet Thibaudeau avec le ministère de Fouché manque presque absolument aux Archives départementales. La série M, très pauvre, est à peine classée. La série L, très riche, ne renferme aucun document postérieur à l'an VIII. J'ai consulté, sans profit

1. O'Reilly, *Histoire de Bordeaux*, t. VI, p. 380 et suiv.

2. Ces mémoires ont été revus par M. de Barante, mais rédigés en grande partie par la marquise elle-même à la fin de l'Empire et publiés au début de la Restauration. On en a donné plusieurs éditions (je cite la 9e) ; mais les premières ne contiennent sur l'Institut et l'entrée des Anglais, le 12 mars, à Bordeaux qu'une partie des renseignements de la 6e. (Paris, Dentu, 1847.) Il est donc préférable de se servir des dernières, surtout de celle de 1888, publiée par son petit-fils sur le manuscrit original. Voir la *Vie de Mme la marquise de la Rochejaquelein* par A. Nettement, in-8° de 376 p., Paris, 1872 ; Mme d'Arvor, *la Marquise de la Rochejaquelein*, in-8° de 48 p., 1893 ; Baquenier-Desormaux, *Bibliographie des mémoires de la marquise de la Rochejaquelein*, *Intermédiaire*, 1899, 5e série, t. XXXIX, p. 507.

3. Deux volumes in-8°, Londres, 1870.

4. Lebon, *l'Angleterre et l'Emigration* (1794-1801), in-8°, Paris, 1882.

5. Ct de Martel, *les Historiens fantaisistes : M. Thiers*, 3 vol. in-12, Paris, 1885. J'ai publié dans la *Revue historique* de novembre 1900 les lettres de Cadoudal conservées aux Archives du Record Office, Foreign Office, France, année 1800.

6. Cartons 6256 (dossier 5121), 6258-6260, 6419 (dossier 8375).

souvent, les registres de l'Administration centrale du département, comme les registres très incomplets d'arrêtés des préfets, les listes de notabilités, les listes de membres de la Légion d'honneur après 1814, les pétitions à la duchesse d'Angoulême qui protégea ouvertement, à Bordeaux, les anciens membres de l'Institut.

Les précieuses *Tablettes* de Bernadeau, encore inédites à la Bibliothèque municipale, m'ont fourni nombre d'indications. Je les ai contrôlées aux Archives municipales, où l'incendie heureusement n'a pas détruit les arrêtés du Bureau central.

Enfin quelques archives privées m'ont été ouvertes [1].

Dans quel ordre publier ces documents ? Il nous a semblé nécessaire de grouper ensemble les pièces de même origine, et aussi de suivre l'ordre des dates.

C'est pourquoi nous avons rejeté dans une introduction préliminaire les renseignements généraux de provenance et de dates diverses sur l'*Institut Philanthropique* de Bordeaux, son origine et son organisation.

Dès lors il nous est loisible de partager en deux masses les documents anglais et les documents français, les premiers relatifs à la *conspiration anglaise*, les autres à la *découverte du complot bordelais* ou à ses suites ; les premiers antérieurs généralement à cette découverte, les autres postérieurs.

Tout en nous attachant à l'histoire de l'Institut bordelais, des conspirations royalistes et de l'Intrigue anglaise, *en l'an VII et en l'an VIII*, il nous a paru nécessaire de remonter aux origines de cet Institut comme à l'origine de ses rapports avec l'Angleterre.

Les Instituts se fondent avec l'approbation de Grenville, se développent en l'an V, grâce à Dandré, avec l'argent de Wickham. Il faut le savoir pour comprendre pourquoi Dandré et Wickham utilisent les Instituts contre le Directoire et le Consulat, en l'an VII et l'an VIII, pendant la 2e coalition, comme ils l'ont fait en l'an V, pendant la première.

1. J'adresse mes remerciements les plus vifs à M. de Boissac, qui a bien voulu me communiquer des documents de famille, à M. Harlé, auquel je dois les renseignements relatifs à Roger, à M. Céleste, bibliothécaire de la ville de Bordeaux, qui m'a mis sur la trace d'intéressantes recherches.

INTRODUCTION

I. — L'INSTITUT PHILANTHROPIQUE A BORDEAUX.

Après l'échec de la grande insurrection de l'Ouest, en 1796, le parti royaliste organisa en France une conspiration permanente et secrète contre la République. L'agence royale de Brottier fonda des sociétés sur le modèle maçonnique [1], sociétés auxquelles les historiens « n'ont peut-être pas prêté assez d'attention » et qui, sous apparence de défendre le pays contre les anarchistes, ont eu pour but réel de détruire la République. — Ce fut un membre de l'agence, le chevalier Despomelles, qui traça le plan de ces sociétés. Le plan nous est connu surtout par le *Règlement de la coterie des Fils légitimes* et le prospectus de l'*Institut Philanthropique* [2].

Les sociétés de chaque département avaient à leur tête un *président* qui correspondait avec le centre de correspondance (alors Paris). Dans chaque canton, un *affidé* tenait le président au courant des mouvements de l'opinion, du vote des assemblées primaires, et recrutait de nouveaux membres à l'Institut. Chaque membre prêtait le serment de se conformer aux règlements de l'Institut, de ne révéler à personne les signaux de reconnaissance, d'obéir aux instructions reçues de l'affidé dans les assemblées primaires ou du président dans les assemblées électorales. Ces sociétés avaient pour mission au moins apparente de rapprocher « les honnêtes gens », de les obliger à se rendre aux assemblées primaires et ensuite à accepter les emplois auxquels le gouvernement les appelait, d'empêcher l'élection des « anarchistes » (jacobins), de « seconder le gouvernement », d'être son œil, sa sentinelle, son « corps de réserve » en cas de lutte avec eux.

Dans ces sociétés cependant une minorité d'hommes agissants, connus pour leur dévouement à la royauté, formait une coterie étroite, celle des « Fils légitimes », à côté de la grande masse passive, celle des « Amis de l'ordre », ignorante du but secret que poursuivaient les fondateurs.

1. Voir ci-dessous le mémoire des membres de l'agence royale, communiqué par le duc d'Harcourt au ministère anglais (n° 1). Voir Chassin, *Les Pacifications*, t. III, p. 25 : « Ce jacobinisme contre-révolutionnaire, auquel les historiens n'ont peut-être pas prêté assez d'attention. »

2. Cf. Aulard, *Histoire politique de la Révolution*, p. 636 et 678, d'après Chassin, *les Pacifications*, t. III, p. 24, 25. « Vous avez le règlement de ces deux Instituts, » écrit Duverne aux Directeurs le 11 ventôse an V. Le Directoire prit le parti de publier ces règlements à la suite d'une délibération mentionnée dans les *Mémoires* de Barras, II, p. 347.

Tout laisse croire que ces Fils légitimes devaient servir de chefs à l'armée d'insurrection, le jour où l'ordre du roi l'appellerait aux armes. C'étaient les « fidèles » entre les fidèles, connus des « commandants de circonscriptions militaires » dont le règlement du 5 avril 1797 définissait les attributions [1] :

« Art. 20. — L'existence et l'organisation du Conseil royal sera notifiée officiellement aux commandants des différentes circonscriptions...

« Art. 21. — Le Conseil royal établira dans chaque circonscription militaire un conseil particulier dont il déterminera l'organisation ; ces conseils particuliers rempliront chacun dans leur ressort respectif et sous les ordres du Conseil royal les mêmes fonctions qui lui sont attribuées dans tout le royaume. Ils seront présidés par le commandant de la circonscription et composés de six membres, outre le président, lesquels seront pris en nombre égal, autant que les circonstances pourront le permettre, dans les trois ordres de l'Etat. Le Conseil royal les instituera sur la présentation du commandant, à qui leurs pouvoirs seront adressés pour leur être remis, et il donnera au conseil particulier, avec la mesure que sa prudence lui suggérera, la connaissance des principes que nous avons exposés dans les instructions annexées au présent règlement, afin qu'ils se dirigent en conséquence. »

Ces circonscriptions militaires devaient être soumises au Conseil royal ; mais ce Conseil devait rendre compte des changements qu'il effectuait dans leur commandement ou leur étendue au comte d'Artois pour les provinces de Normandie, de Bretagne, de Vendée, au prince de Condé pour celles d'Alsace, de Franche-Comté et de Lyonnais, etc., directement au roi pour les autres.

Il nous paraît douteux qu'à si peu de distance de la fondation de l'Institut, et dans un moment où la royauté ne pouvait trouver un grand nombre d'agents sûrs et fidèles, ce partage de la France en circonscriptions militaires fût sans rapport avec le partage du royaume en Instituts. Ces commandants militaires, correspondants du Conseil siégeant à Paris, présidents d'un conseil local de six personnes, sont l'origine des visiteurs établis par le prétendant comme commandants à la fois civils et militaires de plusieurs départements et même de plusieurs provinces.

Cette organisation secrète facilita les succès du parti royaliste aux élections de l'an V. Elle aurait assuré son triomphe aux élections de l'an VI. Sous l'influence de Dandré, l'ancien constituant, que des admirateurs naïfs considéraient, en 1791, comme l'héritier de Mirabeau, Dandré caché à Paris, par Wickham, pour combattre par des manœuvres secrètes le Directoire, les Instituts Philanthropiques s'étaient multipliés en France, et surtout dans le Midi.

Le coup d'État de Fructidor leur porta un coup sensible sans les détruire. Ils perdirent de leur influence ou disparurent dans la région parisienne, après la fuite de Dandré en Suisse, celle de La Barberie et de La Trémoille à Londres, celle de Despomelles on ne sait où.

En revanche, l'Institut Philanthropique restait organisé fortement dans le

1. Ce règlement, rédigé à Blankembourg et porté au prince de Condé par M. de Mésière (Wells dans la correspondance), secrétaire et ami du chevalier Despomelles, organisait à Paris un conseil royal de 12 membres, dont M. de la Trémoille était le chef. Un chapitre du règlement est consacré aux circonscriptions militaires. Cf. Caudrillier, *la Trahison de Pichegru*, p. 325 et 332, note ; Boulay de la Meurthe, *Correspondance du duc d'Enghien*, t. II, p. 21. Le règlement est conservé dans les archives de Chantilly, série Y, t. I, f° 129.

Midi, sous la direction de l'abbé Fenis de Lacombe, député suppléant du clergé de Tulle aux Etats généraux de 1789 [1]. « C'était à lui que la correspondance était adressée. Il la faisait parvenir aux présidents de chaque société qui lui étaient connus. Les lettres lui arrivaient avec l'indication simple du département pour lequel elles étaient destinées. Il y mettait les noms, les adresses, et les expédiait. » L'abbé Lacombe eut bientôt comme auxiliaire le comte de Floirac, qui, passant en 1798 d'Hambourg en Angleterre, pour, de là, se rendre en France incognito, avait été jeté par la tempête sur la côte de Normandie, arrêté, emprisonné, mais sauvé de la mort par l'Institut Philanthropique qui le fit enlever [2].

La police consulaire a connu l'organisation de l'Institut dans le Midi, après l'an XII. A cette date, la police secrète rédigeait une note pour le conseiller d'Etat chargé du 3e arrondissement, Pelet de la Lozère : « Il a existé en l'an V dans le Midi une association royaliste connue sous la dénomination d'Institut Philanthropique. L'organisation avait été faite par Dandré et Wickham. Les présidents que l'association avait dans chaque département tenaient leurs pouvoirs du roi. Chaque institut avait dans les différents cantons de son arrondissement des agents et des correspondants chargés de dresser l'état des personnes qui pourraient dans l'occasion être employées ou armées pour le rétablissement des Bourbons. Ils désignaient les chefs qui devaient commander. Ils étaient encore chargés particulièrement de diriger les élections, et dans cette partie, on se rappelle quel fut dans un temps leurs succès. Cette association poursuivit ses maœuvres avec beaucoup d'activité jusqu'à l'époque de la victoire de Marengo qui parut les déconcerter. »

Une note jointe énumère les départements soumis à l'influence de l'Institut : ce sont en général ceux des régions du Massif central, des Pyrénées, des Alpes et de la Garonne : « Rhône, Ain, Isère, Mont-Blanc, Drôme, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Landes, Gers, Basses et Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Ariège, Tarn, Loire, Puy-de-Dôme, Creuse, Haute-Vienne, Charente, Charente-Inférieure, Gironde, Dordogne, Corrèze, Cantal, Haute-Loire, Ardèche, Lozère, Gard, Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne [3]. »

1. Voir sur Louis Fenis de Lacombe, Dupont, *Essai*, p. 40 et 41, et note pour le conseiller d'Etat Pelet de la Lozère, dans Boulay de la Meurthe, *Correspondance du duc d'Enghien*, t. II, p. 26. La police consulaire ne parvint pas à l'arrêter. On sait seulement qu'il s'était montré à Tulle au commencement de l'an XI. Il mourut à Paris en juillet 1822, plus que septuagénaire. Voir, p. 185 de l'*Essai*, le certificat qu'il donne à Dupont en 1816. Cf. d'Hauterive, *La police secrète du premier Empire* p. 61 et F_7 6606, dos. 56.

2. Le comte de Floirac eut une destinée plus agitée : la police impériale le fit arrêter en 1804, comme complice de Pichegru. Il resta en prison plusieurs mois. Sous la Restauration, il devint préfet de l'Hérault. Disgracié sans doute à cause de son zèle ultra-royaliste, il fut élu député par ses administrés en 1817. Cf. Dupont, *Essai*, p 38 à 40 et 182. Cf. d'Hauterive, p. 16 (n° 55) et p. 37 (n° 121).

3. Boulay de la Meurthe, *Correspondance*, t. II, p. 25 et suiv. — La police connaissait les Instituts du Midi, non seulement par la découverte de la conspiration de Bordeaux, mais par les déclarations de Duclos de la Morlière (Edouard), de l'abbé Rougier, de Caire. Voir résumé de la déclaration de l'abbé Rougier dans d'Hauterive, p. 37 (n° 121), et *ibid.* p. 112 (n° 351) les rapports de Caire avec Puivert, agent de Willot dans le Midi.

Mais on peut dire que nulle part l'Institut Philanthropique ne fut organisé plus fortement qu'à Bordeaux. D'après ses *Mémoires*, Fouché se félicitait, en 1805, que « l'Association de Bordeaux, une des plus compactes, fût dissoute [1] ». C'est à Bordeaux qu'était « le foyer des grandes intrigues », écrit son biographe M. Madelin : à Bordeaux, l'opposition royaliste restait « constamment très forte ; Fouché la signalera sans cesse, y fera spécialement surveiller les sociétés [2] ». L'auteur des mémoires de Fauche, de Beauchamp [3], écrivait aussi : « Des partis royalistes se montraient à découvert (an VII) ; c'était surtout dans la Guyenne, la Saintonge, l'Angoumois, que la Fédération prenait une force régulière. Ces provinces étaient liées entre elles par une association dont Bordeaux était le centre, et dans laquelle on comptait 20.000 hommes militairement organisés. »

Cette association avait été formée par un Américain des Antilles, Dupont (de son nom philanthropique, Constant), dont la vie avant cette époque est pour nous un mystère et qui se disait agent de change en l'an VIII, pour couvrir les opérations financières auxquelles il était mêlé comme visiteur de l'Institut [4]. Il avait trouvé dans la capitale de la Guyenne un terrain tout préparé pour cette organisation. Bordeaux avait souffert cruellement de la Révolution depuis la déclaration de guerre avec l'Angleterre. Cette ville, qui faisait un commerce immense avec les Antilles et surtout avec Saint-Domingue et dont certains négociants, comme Bonnaffé, possédaient une fortune considérable et des flottes de trente vaisseaux, perdit en quelques années son importance commerciale, par suite de la guerre avec l'Angleterre et de la révolte des noirs [5]. La suspension des affaires entraîna la banqueroute du haut négoce. Les ouvriers du port et les artisans de la ville cessèrent de travailler. Ce fut la misère et le mécontentement partout.

La population rendit la Révolution responsable de tant de ruines ; peu de villes accueillirent la République avec cette défaveur. Le parti royaliste se recruta dans toutes les classes, fut assuré d'une popularité qu'il n'avait point dans la capitale et d'une complicité quasi générale.

Nulle part la Jeunesse dorée ne régna en maîtresse comme à Bordeaux. Au théâtre, les jeunes gens empêchaient de jouer la *Marseillaise*, prenaient le « municipal » au collet, déchiraient son écharpe qu'ils appelaient « licol », réclamaient les pièces antijacobines, et protestaient avec violence quand on ne les jouait pas. Il fallut établir une barrière armée de pointes de fer

1. *Mémoires de Fouché*, t. I, p. 344.
2. Madelin, *Fouché*, t. I, p. 427, 429, 511.
3. Qui fut employé dans les bureaux de la police, *Mémoires* de Fauche-Borel, t. II, p. 338.
4. Dupont-Constant. Louis Dupont, né en 1758, à Port-de-Paix, île et côte de Saint-Domingue, où il était propriétaire d'une habitation, établi à Bordeaux en 1789, s'en éloigne pendant la Terreur sous prétexte d'aller prendre les eaux de Barèges, y revient en 1794. Voir ci-dessous la fondation de l'Institut, son arrestation en juin 1800, son élargissement en décembre 1801 sous la surveillance de la police. Se retire à Paris où il tient un bureau de tabac sous l'Empire, sollicite un emploi (sans doute une préfecture) sous la Restauration, n'obtient pas sa nomination en Corse, est envoyé à la Guadeloupe.
5. Cf. un important mémoire manuscrit de la bibliothèque de la Chambre de commerce de Bordeaux, *Mémoire du Bureau consultatif de commerce de Bordeaux... à l'époque du 20 frimaire an VIII.*

entre le parterre et le théâtre pour les empêcher de sauter sur la scène.

Un soir de thermidor an IV, l'administration départementale interdit de jouer *l'Intérieur des Comités révolutionnaires*, car la pièce avait donné lieu la veille à des troubles graves. Une députation de jeunes gens, ayant à leur tête Brochon, fils de l'avocat, et Destang [1], se rend auprès du « département ». Le jeune Brochon prend la parole, déclare qu'il parle « au nom du peuple » ; n'ayant pas obtenu gain de cause, il donne rendez-vous à ses camarades pour le lendemain ; l'administration doit fermer les théâtres ce soir-là. — Peu de temps après, un jacobin connu, Barsac, sort dans les rues de la ville : la jeunesse le poursuit à coups de canne et de pistolet. Barsac n'échappe à la mort qu'en se réfugiant au Château-Trompette. — L'imprimeur jacobin Delormel publie un placard bordé de rouge. Les jeunes gens se rendent chez lui, cassent, brisent, jettent les presses à la rue. Les Bordelais racontent en riant qu'ils ont établi « un tribunal de cassation », qu'ils sont « allés prendre du caractère ».

Mais les républicains essaient de s'organiser, forment un cercle, celui de l'Académie : la Jeunesse casse les vitres du cercle, assomme ses défenseurs. — Un ancien maire jacobin de Toulouse, Goursac, est arrêté à deux lieues de Bordeaux par onze jeunes gens masqués qui le forcent à descendre de voiture, le font mettre à genoux et le tuent de deux coups de pistolet. — Le général Lannes passe à Bordeaux : les jeunes gens [2] font la chaîne sur les allées de Tourny pour lui barrer la route, et, le soir, au théâtre, insultent ses aides de camp dans sa loge et les provoquent [3].

C'est la Jeunesse de Bordeaux qui a fondé la première association royaliste que nous trouvons à l'origine de l'Institut. Cette association, la *Société de Belleville*, fondée par Cornu sous la Terreur [4], présidée après sa condamnation et sa mort sur l'échafaud [5] par une des futures gloires du barreau bordelais, Ravez [6], obligée de se dissoudre au plus fort de la Terreur, s'était reconstituée après Thermidor sous le nom de *Société du Gouvernement*. Ralliée en apparence au gouvernement et formée pour le défendre contre les entreprises des jacobins, elle comprenait en réalité ses pires ennemis. Le créole Dupont, revenu à Bordeaux, d'où il s'était enfui pendant la Terreur pour échapper aux poursuites dont il était l'objet, présidait la société nouvelle au commencement de l'an V.

1. Qui fut un des agents les plus actifs de l'Institut. Le père de Brochon faisait partie du conseil secret de cette société.

2. En particulier Peyronnet, le futur ministre de Charles X.

3. J'emprunte la plupart de ces détails aux curieuses *Tablettes* de Bernadeau, manuscrites (Bibliothèque municipale de Bordeaux), voir au 5 nivôse an IV, au 5e complémentaire an IV, aux 27 frimaire, 2 vendémiaire, 29 messidor, 6 thermidor an V, 21 nivôse et 20 germinal an VI. Cf. Archives départementales, série L, port. 27, liasse 3, papiers Vivie, t. XX.

4. Rollac, p. 13. Cf. O'Reilly, p. 380.

5. 24 juin 1794

6. Voir Chauvot, *Histoire du Barreau bordelais* et Feret, *Statistique de Bordeaux, Biographie*, t. III, p. 530. Ravez est né à Lyon, mais il a quitté cette ville pour échapper aux révolutionnaires, est arrivé à Bordeaux en décembre 1792, s'est marié en janvier 1796, ce qui explique pourquoi il cesse de jouer un rôle dans l'Institut. Député sous la Restauration, président de la Chambre des députés, pair de France, mort à Bordeaux en 1849.

Il avait publié des factums royalistes en 1793; il en publia deux à la veille des élections du second tiers, une *Adresse aux assemblées primaires*, une autre *A l'assemblée électorale:* les élections primaires furent favorables au parti royaliste, qui, faute d'entente, ne sut pas assurer son succès dans l'assemblée électorale.

La nécessité d'une union plus étroite entre les royalistes se faisait sentir, lorsqu'un commissaire du Prétendant, Dubourg de Pourquerie [1], agent du roi pour le Languedoc, passa par Bordeaux et fut présenté à Dupont par un royaliste de Bordeaux, Gibert de Moras. Ce fut sans doute dans les derniers mois de 1796 ou les premiers de 1797. Dubourg engagea Dupont à former un Comité royaliste, capable de jeter les fondements d'une organisation civile et militaire et, quand il connut le Cercle du Gouvernement, il l'encouragea à le développer [2].

Les membres de ce cercle furent au nombre des manifestants qui, le 28 messidor V (16 juillet 1797), allèrent casser les vitres du Cercle jacobin de l'Académie; Dupont, dans son *Essai*, rappelle le fait après avoir relaté la mission de Dubourg, avant de raconter celle de Caire (Jardin).

Cet envoyé de Dandré vint à Bordeaux dans l'été de 1797 : nous pouvons avec vraisemblance fixer l'époque de son passage. Son voyage à Bordeaux marque la date de la fondation de l'Institut dans cette ville.

« Un autre commissaire du roi, écrit Dupont, M. Jardin [3], arriva à Bordeaux à cette époque. Il me porta l'ordre d'établir l'Institut Philanthropique dans l'arrondissement que je dirigeais... Après m'avoir remis le prospectus de l'Institut et les instructions secrètes, il partit pour Paris. Il me laissa aussi toutes les adresses pour établir ma correspondance avec le commissaire du roi dans les autres arrondissements et pour concerter avec eux mes opérations ultérieures. Cette organisation fut bientôt faite. J'en avais les éléments dans le cercle que j'avais formé. » Avant le départ de Caire, Dupont lui avait

1. Dupont l'appelle de Pourquerie-Dubourg (Voir *Mémoire historique*, p. 7; *Essai*, p. 47-49); Fabre de l'Aude, *Histoire secrète du Directoire*, t. IV, p. 185, Dubourg de la Pourquerie; et les *Papiers saisis à Bayreuth*, p. 259 et 273, Dubourg de Pourquery. Cet agent du prétendant pour le Languedoc mourut à Augsbourg en 1800. Il joua un rôle dans l'insurrection toulousaine de 1799.

2. Remarquer la différence entre le récit du *Mémoire historique*, p. 8 et 9, et celui de l'*Essai*, p. 48-49. Dupont a une tendance à exagérer son rôle. Il prétend dans le mémoire qu'il a fondé le Cercle du Gouvernement *en suite* des instructions que lui a données Dubourg, ce qui est faux. Dans l'*Essai*, il reconnaît que le Cercle est antérieur au voyage de Dubourg, bien qu'il s'attribue encore la fondation du Cercle.

3. Dupont, *Essai*, p. 51: « M. Caire (Jardin), qui depuis la 2e Restauration a été nommé lieutenant général de police à Marseille, où il est mort. » — La police l'arrêta le 20 mars 1804 et il fit une *déclaration*, Boulay de la Meurthe (t. II, p. 29). Dans l'*Essai*, Dupont donne comme date de son passage « l'été de 1796 », mais il avoue qu'il écrit de mémoire et n'est pas sûr des dates. La date de 1797 paraît bien plus vraisemblable, d'abord parce que Dupont, dans l'*Essai*, place la fondation de l'Institut après l'affaire du cercle de l'Académie et, dans l'*Essai* comme dans le *Mémoire*, après les élections de l'an V (mai 1797); ensuite parce que Dandré annonce à Wickham en juillet 1797 qu'il s'occupe de l'organisation des Instituts du Midi (Voir ci-dessous, pièce 2) et en août qu'un voyageur lui arrive du Midi. Or ce voyageur paraît bien être Caire, qu'il renvoie en septembre dans le Midi après le coup d'Etat (Cf. pièce 3), et qui passe à Bordeaux pendant l'*été*, d'après Dupont.

déjà présenté les membres du Comité secret qui devait présider à la formation du nouvel Institut, Duchesne de Beaumanoir [1], ancien subdélégué de l'intendance de Bordeaux, l'avocat Brochon [2], père d'un des chefs de la Jeunesse, l'officier du génie Delerse, commandant du pâté de Blaye, le négociant Gassiot [3]; et Caire leur avait fait prêter le serment philanthropique.

Dans le même temps, la marquise de Donnissan recevait de « Monsieur » l'ordre d'établir une association semblable dans le Midi. Deux anciens officiers des armées vendéennes, Forestier [4] et Céris [5], lui apportèrent, en mai 1797 [6], une lettre du comte d'Artois [7].

Mme de Donnissan [8], fille du duc de Civrac, dame d'atour de Madame Victoire avant la Révolution, vivait retirée dans le château de Citran (Médoc) ou à Bordeaux, avec sa fille, Mme de Lescure [9], veuve du général vendéen. Celle-ci

1. Duchesne de Beaumanoir, qui remplaça Dupont arrêté comme visiteur temporaire de l'Institut en 1800, appelé Franc-Fidèle par les Philanthropes (*Mémoire historique*, p. 38; *Essai*, p. 53, 70; Cf. Rollac, p. 210), avait été subdélégué de l'intendance de Guyenne sous Dupré de Saint-Maur. Il fut un des érudits les plus remarquables de Bordeaux dans ce temps-là, posséda une collection importante de livres, tableaux, médailles. Membre de l'Académie de Bordeaux en 1784, directeur en 1788, membre de l'association littéraire du Musée ; était maire de Martillac en 1815. Voir Laboubé, notes manuscrites à la Bibliothèque municipale de Bordeaux ; Féret, *Statistique*, t. III.

2. Brochon (Guillaume), né à Bordeaux en 1729, mort dans cette ville en 1814, une des gloires du barreau bordelais, jurat avant 1789, emprisonné sous la Terreur. (V. Féret, *Statistique*, et Chauvot, *Le Barreau Bordelais*.)

3. Delerse ou Delers, *Mémoire*, p. 40 ; *Essai*, p. 53 et 70. Gassiot, *Mémoire*, p. 8 ; *Essai*, p. 46, 53 ; Rollac, p. 210.

4. Henri Forestier (et non marquis de Forestier), né en Vendée, à la Pommeraye, en 1775, fils d'un cordonnier, étudie la médecine, puis joue un rôle militaire important dans les guerres de Vendée, d'abord aux côtés de Henri de la Rochejaquelein, puis du prince de Talmont, etc. ; blessé grièvement à Cirières en Vendée, après la reprise d'armes de 1799. L'abbé Bernier avait demandé pour lui au premier consul un grade dans l'armée française ; ne l'ayant pas obtenu, il prit part au complot des Plombs en 1804 ; condamné à mort à Nantes par contumace en 1805, il se réfugia en Angleterre, à Londres, où il mourut en 1806. Cf. Chassin, *Pacifications*, t. III, p. 616, 744 ; Daudet, *la Police et les Chouans*, p. 152 et suiv. ; Rollac, p. 20, 23 ; marquise de la Rochejaquelein, p. 228, 234.

5. Le chevalier de Céris, né à la Guadeloupe en 1773, émigré en 1791, moins connu que le précédent dans les guerres de Vendée, fait prisonnier trois fois, fut avec Forestier un des organisateurs du complot de 1804, revint en France en 1814, n'obtint pas de grade militaire, disparut en 1816. Voir Chassin, t. III, p. 744 ; Daudet, *la Police et les Chouans*, p. 153 et suiv. ; Rollac, p. 20, 23 ; marquise de la Rochejaquelein, p. 228, 234.

6. Date donnée par la marquise de la Rochejaquelein, p. 228. Cf. ci-dessous, le *Rapport fait au ministre*. Il fixe la date de 1796. Voir plus haut les raisons qui me font croire que l'Institut n'a été fondé à Bordeaux qu'en 1797, dans l'été.

7. Dupont soutient dans son *Essai*, p. 53 et 54, que le comte d'Artois n'a point provoqué la création de l'Institut, qu'il y est resté absolument étranger. Pourtant il nous paraît difficile de douter des affirmations de la marquise, p. 228 et 229. Cf. Rollac, p. 14 et 15. Rollac suit le récit de la marquise et donne la date de 1796.

8. Le marquis de Donnissan, grand-sénéchal de Guyenne avant la Révolution, mourut sur l'échafaud, à Angers, en 1793. Voir *Biographie Michaud* et Feret, *Statistique*, t. III. — Une rue Donnissan à Bordeaux.

9. Marie-Louise-Victorine de Donnissan, née à Versailles en 1772, morte en 1857, fille du précédent et de Marie-Françoise de Durfort-Civrac, se réfugia avec

épousa plus tard le marquis Louis de la Rochejaquelein. Or Forestier avait servi sous les ordres d'Henri, frère de Louis : à ce titre, il était connu de Mme de Lescure. Mme de Donnissan lui avait donné une lettre de recommandation pour le duc d'Havré, un de ses amis, et le duc de Lorges, son frère, au moment où, après la pacification vendéenne de 1796, il s'était rendu en Angleterre.

Le duc de Lorges, ancien maréchal de camp, qui avait joui d'une grande faveur auprès de Louis XVI, possesseur de biens étendus dans la Guyenne, avait émigré en 1791, puis s'était retiré à Londres, après une campagne infructueuse à l'armée des princes, et avait fait partie de l'expédition du comte d'Artois à l'île d'Yeu. Tout en sollicitant du service dans l'armée anglaise (il devint aide de camp de Lord Moira, vice-roi d'Ecosse), le duc songeait à organiser en Guyenne une Vendée nouvelle dont il aurait le commandement. Il obtint du Prétendant le titre platonique de gouverneur de la Guyenne [1]. Duverne annonçait le 11 ventôse, l'an V, « qu'à Bordeaux allait se rendre le duc de Lorges [2] » Ses fils, cette année-là, parcoururent la Guyenne, déguisés en marchands, conduisant une voiture encombrée de pacotille et menée par des mulets [3]. Une lettre de 1800 nous prouvera que l'Institut bordelais comptait sur lui pour prendre le commandement de l'insurrection girondine.

Le duc complota, sans doute avec Forestier, d'établir une organisation royaliste dans la Guyenne, et sollicita du comte d'Artois l'envoi d'une lettre officielle adressée à sa sœur pour l'engager à y travailler.

Après avoir reçu la lettre du comte d'Artois, Mme de Donnissan consulta un de ses amis, ancien procureur au Parlement de Bordeaux, Dudon, et son fils, Dudon de Lestrade, pour leur demander ce qu'elle devait faire en la circonstance. Les Dudon lui apprirent que Dupont dirigeait une association royaliste. Dupont fut mis en rapport avec la marquise et avec son conseil, composé de Dudon, de Deynaud, inspecteur de l'enregistrement, qui avait appartenu aux finances de « Monsieur », et de l'abbé Jagault, ancien secrétaire du Conseil supérieur de la Vendée [4]. On envoya en Angleterre l'abbé pour annoncer au comte d'Artois l'organisation de l'Institut.

ses parents à Citran (Médoc) dès les journées d'octobre 1789, y épousa M. de Lescure en 1791, le suivit pendant les guerres de Vendée où il fut tué en novembre 1793, revint à Citran après la pacification, mais fut obligée de se réfugier deux fois en Espagne, comme prévenue d'émigration, épousa en 1802 Louis de la Rochejaquelein, qui fut tué pendant les Cent-Jours en Vendée. — Le château de Citran appartient aujourd'hui à la famille Clauzel.

1. *Biographie nouvelle des contemporains* : Jean-Laurent de Durfort, duc de Lorges, né en 1746, un des menins de Louis XVI à l'époque de son mariage, colonel du régiment de Royal-Piémont, maréchal de camp en 1788, émigré en 1791 avec ses deux fils, forme un corps de cavalerie à Limbourg, fait la campagne infructueuse de 1792 à l'armée des princes, rentre en France en 1814, est fait lieutenant général et pair, est à Bordeaux en 1815 avec la duchesse d'Angoulême.

2. Barras, t. II, p. 328. Cf. Rollac, p. 211.

3. Rapport de la sûreté générale du 1er complémentaire an XII, dossier Cazalet, dans Archives départementales de la Gironde, série M.

4. D'après la marquise de la Rochejaquelein, p. 229, et Rollac, p. 209, qui considèrent le conseil de la marquise comme le conseil secret de l'Institut. Les *Dudon* meurent avant le complot de 1800. Le père, né à Bordeaux en 1717 et mort dans

L'association resta organisée comme elle l'était, avec son Conseil général, distinct de celui de la marquise, conseil dont faisaient partie Brochon, Duchesne de Beaumanoir, Gassiot [1]. Mais l'influence du Conseil intime de Mme de Donnissan, et par conséquent celle du duc de Lorges, resta sensible par le choix que fit Dupont du « général » Papin, ami de la marquise, comme général commandant des forces de l'Institut

II. — LES INSTITUTS DU MIDI (BORDEAUX) APRÈS FRUCTIDOR.

L'Institut bordelais était donc organisé dans les mois qui précédèrent Fructidor [2]. Cette organisation, et celle des autres Instituts du Midi, fut modifiée l'année suivante. « Environ un mois après (le 18 fructidor), raconte Dupont, je reçus l'ordre de me rendre de suite à Lyon. L'agent principal du Midi (l'abbé de Lacombe) avait appelé tous les présidents de l'Institut. Je fus le seul qui osât faire ce voyage. Voyant qu'aucun autre n'arrivait, il me fit part de l'objet de cette convocation. Il s'agissait de faire, dans l'organisation de l'Institut Philanthropique, des changements essentiels dont l'expérience avait montré la nécessité... Il m'expliqua son plan, ses vues... Le lendemain, je lui portai le travail fait selon ses désirs. C'était presque un nouveau plan d'organisation » Lacombe l'accepta et chargea Dupont de le faire connaître et de l'appliquer dans les départements du Midi [3].

Dupont fit une tournée dans ces départements. Il eut à « voir tous les présidents de l'Institut, à leur remettre le nouveau prospectus avec les instructions qui s'y rapportaient ». Des pouvoirs lui furent donnés pour « confirmer, destituer ou remplacer » ceux qu'il ne jugeait pas capables de servir efficacement la cause du roi. C'est ainsi qu'il passa par Nîmes,

cette ville en 1800, fils d'un avocat général de Bordeaux, hérite de la charge de son père au Parlement, procureur général de 1763 à 1790, poète et membre de l'Académie de Bordeaux, fait partie de l'assemblée des notables en 1787 ; emprisonné comme suspect en 1792, échappe, grâce à son fils, à la guillotine. — Il eut trois fils ; il est question ici de l'aîné, Joseph Dudon de Lestrade, qui avait été conseiller à la Cour des aides de Paris, et qui fut l'ami de Dupont Celui-ci se rendait tous les soirs chez lui, entre 10 et 11 heures Le second, Jean-Baptiste, avocat général au parlement Maupeou, fut guillotiné en 1793. — Une rue Dudon à Bordeaux. — Voir Communay, *le Parlement de Bordeaux*, p. 252 ; Biographie Feret ; *Essais généalogiques* de Meller ; *Mémoire historique* de Dupont, p. 23 ; *Essai*, p. 65, 156, 157 ; Rollac, p. 15 et 209 ; marquise de la Rochejaquelein, 229 230, 234, 235.

1. Et plus tard Mathieu de Boissac, qui fut secrétaire général de l'Institut de Bordeaux. Voir ci-dessous p. XXVII. Cf. Rollac, p. 210 ; *Mémoire*, p. 40 ; *Essai* p. 70.

2. Larue, *la Déportation des députés à la Guyane* (extrait publié en 1905 de l'*Histoire du 18 Fructidor*), connaissait l'existence de l'Institut de Bordeaux. « La liberté fut offerte, écrit-il, deux fois à [Gibert Desmolières et à J.-J. Aimé] par l'*Institut royaliste de Bordeaux* : d'abord dans les prisons mêmes de l'Institut, d'où ces dignes députés auraient pu sortir avec MM. Richer Serizy et Isidore Langlois, sauvés l'un et l'autre par l'or des fidèles Bordelais ; plus tard, lorsque la frégate *La Charente*. . réparait les avaries qu'elle avait éprouvées. L'un des chefs de l'*Institut royaliste*, M. Lestrade, se présenta nuitamment à la tête de deux embarcations..... » Gibert et Aimé refusèrent de s'enfuir, de peur de « compromettre l'intérêt de leur famille et la santé des braves qui se dévouaient pour eux » et partirent pour la Guyane.

3. *Mémoire historique*, p. 13 ; *Essai*, p. 54.

Montpellier, Béziers, Narbonne, Toulouse, Cahors, Villeneuve-d'Agen, Agen, pour remplir la mission que lui avait confiée Lacombe [1].

La nouvelle organisation modifiait sensiblement l'ancienne ; elle fortifiait l'autorité des chefs dans les départements et assurait le secret en supprimant le conseil des Cinq, l'assemblée délibérante des membres de l'Institut et la cérémonie du serment. Surtout elle centralisait les forces de l'Institut entre les mains du *Directeur* (l'abbé de Lacombe) qui, de Lyon, centre de correspondance, transmettait aux Instituts les ordres royaux.

Elle divisait, en effet, le Midi de la France en quatre arrondissements composés de 6, 7 ou 8 départements, suivant les rapports locaux et topographiques, suivant les relations commerciales et habituelles [2]. Chaque arrondissement avait à sa tête un *visiteur*, nommé par le roi, chef suprême, nommant lui-même à tous les emplois, aux civils comme aux militaires. Chaque département était dirigé par un *administrateur* nommé par le visiteur, communiquant avec lui et seul à le connaître. Le nom de *président* était réservé à ses aides dans les communes. Il y eut ainsi trois, puis cinq présidents à Bordeaux : Cosse, Lestrade, Estebenet, Latour et Letellier.

Ces présidents donnaient des ordres aux *affidés* des sections bordelaises. Les instructions venues de Lyon étaient ainsi transmises avec secret et célérité depuis le visiteur jusqu'au simple associé, en passant par les administrateurs, les présidents et les affidés [3].

« C'était, en un mot, un petit gouvernement organisé dans un grand. »

« La chaîne des associations secrètes s'étendait depuis le Var jusqu'au

1. Voir longue liste d'agents de l'Institut dans les provinces du Midi citée dans le *Mémoire historique*, p. 14 et 15.

2. *Mémoire historique*, p. 15.

3. *Essai*, p. 34, 55, 60, 142.

Cosse Joseph, né dans l'Ariège en 1755, organiste de la chapelle de l'église d'Aiguillon, puis maître de musique à la cathédrale de Bordeaux (pourtant membre d'une loge maçonnique), professeur de musique en 1800, arrêté avec Dupont, emprisonné 18 mois ; on le retrouve professeur de musique au lycée de Bordeaux sous l'Empire

Lestrade, le plus connu des cinq (voir sa biographie dans la *Biographie nouvelle des contemporains*). Lestrade (Louis-François), né dans les Cévennes, vers 1768, mêlé aux troubles de Montpellier en 1790, se réfugie dans le Comtat, puis à Lyon, dont il est un des défenseurs au moment du siège, en 1793. Après le siège, il se retire en Suisse, puis rentre en France « pour concourir à l'organisation de la chouannerie ». A Bordeaux, il est un des agents les plus actifs de l'Institut. Après le coup d'Etat du 18 Fructidor, l'Institut l'envoie à Rochefort pour faire évader les déportés. Richer-Sérizy, Isidore Langlois, s'enfuient, grâce à la complicité du concierge de la prison qui a été payé avec « l'or des fidèles Bordelais ». Mais Lestrade, qui a tout préparé pour l'évasion de Gibert-Desmolières et de J.-J. Aimé en rade de Rochefort, ne peut décider ces deux victimes du Directoire à s'enfuir. Il est lieutenant de la compagnie d'élite commandée par Latour-Olanier, compagnie qui est chargée des coups de main ; adjoint au chef d'état-major de l'armée de l'Institut, Labarthe. C'est lui que Dupont charge d'une mission à Toulouse au moment de l'insurrection de l'an VII. Il est arrêté avant d'avoir pu communiquer avec le visiteur de Toulouse, reste enfermé neuf mois et demi. Après avoir publié à Bordeaux : *La voix de la patrie à Bonaparte sur l'événement du 3 nivôse an VIII*, il occupe divers emplois administratifs sous le gouvernement impérial, et cependant, en 1815, se charge d'une mission auprès des généraux français, pour les engager à prendre la cocarde blanche. Il est un des rédacteurs du *Drapeau blanc ;* la Restauration semble cependant lui tenir rigueur. Il publie plusieurs ouvrages de littérature

Jura. Les départements de la Dordogne et des deux Charentes réunissaient les provinces de l'Ouest à la Guyenne... Bordeaux devenait alors, pour ainsi dire, la clef de l'édifice. »

Des instructions précises recommandaient aux chefs de prévenir « tout mouvement partiel et prématuré » ; de se lier avec les autorités constituées « pour empêcher le mal et faire le bien autant que possible » ; de ne heurter de front aucun parti, au contraire d'inspirer à tous de la confiance. « Le langage de la clémence et de l'oubli, l'obéissance aux lois et aux autorités instituées, étaient bien recommandés et tous les chefs avaient l'ordre secret de conserver avec soin, même au moment de l'insurrection, les couleurs et les formes républicaines. » « L'objet apparent de cette immense association était de soutenir et de défendre la constitution existant alors, ainsi que le gouvernement qui l'avait imposée ; mais son véritable but était, au contraire, de renverser cette constitution, ainsi que le gouvernement usurpateur, pour rétablir l'autel et le trône légitime. » C'est pourquoi l'*organisation militaire* « était le but essentiel mais secret de cette immense association » [1].

Avant son voyage à Lyon, Dupont avait entrepris cette organisation. Il l'avait confiée à quelques émigrés rentrés, anciens militaires, qui, après des essais infructueux, parvinrent à former « quatorze compagnies plus ou moins complètes ». A son retour, il s'enquit de trouver un officier capable de commander ces bandes. C'est alors que, sur le conseil de Mme de Donnissan et des Dudon, il chargea de cette mission difficile un ancien colonel de l'armée des Pyrénées-Orientales, proposé pour le grade de général de brigade avant de

ou de finance dont on trouvera la liste dans la *Biographie nouvelle*. D'après cette *Biographie*, l'*Essai*, p. 80 ; Rollac, p. 213 ; Larue, p. 130 (note).

Lestrade portait dans l'Institut le nom de Kitton.

Estebenet, Jean, maître de pension, président de l'arrondissement sud de Bordeaux (sous le nom philanthropique de Mauny), surveillait la fabrication des cartouches. Il ne fut pas impliqué dans les poursuites dirigées contre l'Institut après la découverte du complot, mais se tint caché longtemps. Duchesne de Beaumanoir, qui remplaça temporairement Dupont comme visiteur de l'Institut, le choisit comme secrétaire de l'Institut. — En 1814, il joue un rôle actif dans le complot qui prépare l'entrée du maréchal Beresford et du duc d'Angoulême à Bordeaux. La veille de cette entrée, le 11 mars, c'est chez lui que les conjurés se réunissent pour arrêter les dernières mesures à prendre ; c'est sur son ordre que le menuisier Hagry fait planter le drapeau blanc sur le clocher de Saint-Michel. Le duc d'Angoulême le décore de la Légion d'honneur, le 9 mars 1815, comme capitaine de la garde royale, infanterie.

Latour pharmacien. On ne peut le confondre avec un autre membre de l'Institut, capitaine de la compagnie d'élite, Latour-Olanier, car Dupont et Rollac distinguent les deux personnages, ni avec Péfaut de la Tour (écrit aussi Latour), que Rollac envoie de Londres en 1813 pour porter à Taffard de Saint-Germain et à Louis de la Rochejaquelein l'ordre de reconstituer la « garde royale » et de réorganiser l'Institut. Voir les lettres de ce J.-P. de la Tour dans les pièces justificatives du livre de Rollac. La marquise de la Rochejaquelein écrit Latour, p. 239.

Letellier. On trouve aux archives départementales, série M (liasse contenant les listes de notabilités du département), une liste de l'an IX, où figure, avec le nom de Duchesne de Beaumanoir, celui de Letellier, maire d'un arrondissement de Bordeaux. Letellier, aîné (J.-J.-François), écuyer, conseiller de préfecture en 1816, ancien maire, décoré de la Légion d'honneur en 1810.

1. Ces détails généraux sur l'organisation bordelaise sont empruntés à l'*Essai*, p. 31-36, 55, 60, 142, 143, ou au *Mémoire*, p. 15

quitter l'armée, Papin [1]. Celui-ci s'était engagé en 1792 comme volontaire, par enthousiasme patriotique, et avait fait aux armées des Pyrénées, sous les ordres de Doppet, d'Augereau, de Moncey qui resta un de ses amis, les campagnes de l'an I, de l'an II et une partie de celle de l'an III. On citait sa bravoure brillante ; il avait contribué au succès du combat de la Montagne-Noire et à la prise de Figuières ; les Bordelais lui avaient envoyé un sabre d'honneur avec cette inscription : « Au brave général Papin. » Rentré dans ses foyers, au moment où la guerre finissait sur les Pyrénées, et devenu négociant en épicerie, il était entré en relations par Deynaud avec la marquise de Donnissan qui l'avait décidé à se ranger du côté du parti royal. Dupont l'avait nommé, sous le nom philanthropique de Servant, commandant en chef de l'armée royale de Guyenne.

« Le général Papin, raconte-t-il lui-même dans des notes remises au ministre de la guerre sous la Restauration, organisa dans les formes un corps d'armée, malgré la stricte surveillance de la police... L'organisation était perfectionnée au point que les revues d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie se passaient régulièrement par trimestre. » — Il fut aidé dans cette tâche par un ancien major au régiment de Champagne, de Maillan, un ancien adjudant général de l'armée républicaine, Sabès, un ex-officier de la garde constitutionnelle de Louis XVI, Labarthe (Blondel), le véritable chef, après la mort de Maillan, du petit état-major royaliste.

Jusqu'à quel point cette organisation a-t-elle pris consistance ? C'est ce qu'il est impossible de savoir. Il faut se garder d'accepter sans contrôle les dires des intéressés. Dans les derniers mois qui précédèrent le 18 Brumaire, à la faveur de l'anarchie générale de l'Ouest, grâce au mécontentement et aux troubles que provoquèrent la reprise de la guerre (2e coalition) et la loi des otages, les recruteurs royaux trouvèrent des soldats parmi les déserteurs et les réfractaires qui se groupaient, pour échapper à la gendarmerie, dans les régions de faible peuplement, comme le Médoc. La reprise d'armes de la Vendée et de la Bretagne, l'insurrection de Toulouse, favorisaient leurs menées, en occupant ailleurs les troupes républicaines et en empêchant le gouvernement de les surveiller.

1. Voir sur Papin les pièces publiées ci-dessous, 2e partie, série E. — *Élie Papin*, né le 27 février 1771, à l'île Saint-George (Gironde), sous-officier lors de la formation de la garde nationale de Bordeaux, en 1789, 2e chef de bataillon au 8e bataillon des volontaires de la Gironde en août 1792, 1er chef de bataillon en août 1794, puis adjudant général chef de bataillon, promu général de brigade sur le champ de bataille de Figuières, refusa le grade (dit-il), obtint un congé le 29 mars 1795. — Revenu à Bordeaux, fut chargé par Dupont en août 1798, et par Willot en mars 1800, du commandement de « l'armée royale de Guyenne ». Impliqué dans le complot de 1800, ne fut pas jugé, grâce à l'intervention de ses protecteurs, Augereau, Lannes, Moncey chez lequel il descendait à Paris ; mais il prit part au complot des Plombs en 1804, fut condamné à mort par contumace le 14 décembre 1805, s'enfuit en Amérique, y fit sa fortune et la perdit au retour dans un naufrage. La Restauration le nomma maréchal de camp, en février 1817 ; disgracié momentanément et mis en disponibilité, sans doute à la suite du rapport que nous publions, il commande ensuite la 7e division militaire (Hautes-Alpes) en juillet 1821, et meurt le 5 août 1825, à Agen, où il commandait depuis octobre 1822 la 2e subdivision de la 20e division. Il était baron depuis août 1822. Il a laissé quatre enfants. Rollac, p. 16, 211. Voir *Mémoire historique*, p. 17 ; *Essai*, p. 66 ; La Rochejaquelein, p. 230.

Ce fut à cette époque, sans doute, que furent créées les *compagnies d'élite* [1], seules forces appréciables de l' « armée royale », parce qu'elles étaient seules composées d'anciens militaires, de déserteurs, de proscrits, et constamment disponibles, compagnie de *Chasseurs royaux*, compagnie du *Médoc*, chouannerie des *Charentes*. Le reste de cette armée, les *compagnies auxiliaires*, formées « d'hommes âgés, de pères de famille, de chefs de maisons, destinée à la garde des villes », n'offrait sans doute aucune consistance et ne comptait que sur le papier [2].

Dupont-Constant évalue l'armée de l'arrondissement de Guyenne à 28.000 hommes, 4.000 pour Bordeaux seulement ; celle de tout le Midi à 80.000 [3]. Il faut réduire ces chiffres au moins des deux tiers.

Quels services rendit cette armée à la cause royale ? Nous ne pouvons évidemment nous montrer moins sceptiques que la commission créée par Louis XVIII, en mai 1814, pour examiner les services des officiers qui avaient défendu le trône et l'autel les armes à la main pendant la Révolution ou l'Empire. La commission, présidée par le prince de la Trémoille, refusa de se prononcer sur une foule de réclamations, par la raison que « les armées royales du Midi n'avaient pas été belligérantes » et parce qu'il n'était resté « aucune connaissance authentique » de leur organisation [4].

Papin obtint cependant le titre de maréchal de camp ; quelques autres, des grades moins élevés, Roger [5], par exemple, celui de colonel de gendarmerie. Les royalistes du Midi protestèrent contre la décision de la commission. Ils soutinrent que cette armée royale avait été régulièrement formée, avec ses cadres, ses divisions, ses compagnies, son administration, son matériel d'armes, d'équipement, de munitions, ses drapeaux. « Par l'ordre du monarque, dont il était destiné à préparer le retour, l'Institut, affirmait Dupont, a fait flotter ses bannières invisibles sur le Midi de la France, depuis Lyon jusqu'à la Méditerranée [6]. »

Contentons-nous de rechercher les traces de ces « compagnies d'élite », forces agissantes, les seules sans doute, de l'Institut. Ces petites bandes furent dirigées par les Labarthe, Roger, Destang, Taffard Saint-Germain [7], etc. ; elles se confondent trop aux yeux de l'historien avec celles des conscrits et

1. Rollac cite celle du « commandant » Latour-Olanier (p. 213). Lestrade (il écrit Estrade) était lieutenant et Destang sous-lieutenant.

Latour Olanier dirigea la plupart des coups de main de l'Institut, sauva nombre d'émigrés « arrachés aux gendarmes », dut s'enfuir pour échapper aux recherches dont il était l'objet, et mourut à Saint-Domingue, peut-être assassiné. Voir l'*Essai*, p. 60 ; Rollac, p. 213 ; les *Mémoires de la marquise de la Rochejaquelein*, p. 234.

2. *Mémoire historique*, p. 24, 25.

3. *Essai*, p. 129-130. Cf. *Mémoire historique*, p. 36 : « plus de 20.000 hommes » pour la Guyenne ; Rollac, p. 20, évalue ces forces à 30.000 hommes pour la Gironde et les Landes, et, p. 211, à 10.000 hommes pour Bordeaux et ses arrondissements.

4. *Essai*, p. 120 ; Chassin, t. III, p. 744 (il est question de l'organisation de 1804).

5. Dans l'Institut il est « capitaine de la compagnie des guides à cheval ». Rollac, 212. Voir sa biographie, ci-dessous.

6. *Essai*, p. 130, 133.

7. Le principal chef du complot de 1814, prépara l'entrée du duc d'Angoulême le 12 mars. Voir notre conclusion.

réquisitionnaires déserteurs, détrousseurs de diligences ou chauffeurs qui parcouraient la Gironde en l'an VII et en l'an VIII.

Elles inquiétèrent assez l'autorité départementale, dès 1797, pour que celle-ci s'occupât d'en rechercher les organisateurs. Le commissaire du Directoire près l'Administration départementale, Partarrieu, signalait au Bureau central les « hommes pervers vendus à la cause de Louis XVIII (qui a des agents très zélés dans cette commune) et qui, pour le servir de leurs personnes et de leur fortune, se sont enrôlés à son service ». Il dénonçait un ancien officier au régiment de Champagne, Dupuy (sans doute Maillan), qui « devait avoir le commandement de la cavalerie dans le département et qui enrôlait un grand nombre de jeunes gens dans l'armée de Louis XVIII ». On fit des perquisitions inutiles dans la rue Sainte-Catherine ; le secret était bien gardé [1].

Mais, en 1799, l'existence des bandes royales n'est plus un secret. L'*Écouteur bordelais*, l'avocat Bernadeau [2], dans ses *Tablettes* encore manuscrites, pourtant si précieuses pour l'histoire de Bordeaux, note au 30 ventôse an VII : « On parle beaucoup de royalistes qu'on dit tenir des assemblées secrètes et qu'on dit former une société armée au besoin. Cela est vrai, mais non prouvé encore [3]. »

Le Bureau central exerce une surveillance sur les embaucheurs royaux, mais les commissaires de police et les employés d'administration ne sont pas payés [4] ; la garde nationale n'existe que sur le papier ; le gouvernement n'envoie pas à Bordeaux de forces militaires suffisantes. Rien d'étonnant à ce que les conspirateurs échappent aux recherches. Dans les premiers jours de thermidor cependant, on fouille la maison de Louis Hagry, un des agents actifs de l'Institut, « homme d'un zèle extraordinaire [5] ». Le Bureau central y trouve, avec des objets du culte célébré clandestinement chez le menuisier, 90 paires de pistolets, 6 fusils de munition, et le Bureau dénonce à l'Administration départementale le « dessein d'armer les royalistes que la voix publique annonce s'organiser dans cette commune ». On arrête Hagry, Arnozan, Castelbert [6]. Hagry reste en prison plusieurs mois, mais l'organisation de l'Institut demeure secrète : Bernadeau écrit, le 9 frimaire an VIII : « Le jury d'accusation de Libourne vient d'acquitter les citoyens Latte et Louis

1. O'Reilly, *Histoire de Bordeaux*, p. 294 du VI[e] volume.

2. *Bernadeau :* ses manuscrits, « collection héréditaire de mes œuvres », sont conservés à la Bibliothèque municipale de Bordeaux. Avocat, il tenait sous le Directoire un bureau consultatif d'agence et de correspondance pour affaires contentieuses ; fut un des membres actifs du Lycée, société musicale et littéraire sous le Directoire à Bordeaux, professeur d'histoire au Muséum ensuite ; il publia les *Antiquités bordelaises*, le *Code commercial*, les *Annales de la ville de Bordeaux*. Le tome VII de ses *Tablettes*, auxquelles nous empruntons les détails qui suivent, contient la série des faits mémorables de la vie à Bordeaux depuis la Terreur (21 septembre 1793) jusqu'au milieu du Consulat (22 septembre 1802). Il faut se servir de ces *Tablettes* avec prudence, car l'auteur est souvent injuste et partial dans ses appréciations. S'écrit aussi Bernadau.

3. Tablettes, 30 nivôse an VII.

4. Voir Archives départementales, série L, 547, les requêtes des commissaires de police (9 vendémiaire an VIII) ou employés d'administration (4 thermidor an VII), qui se plaignent de n'être pas payés depuis 3 ou 6 mois.

5. Marquise de la Rochejaquelein, p. 231.

6. Registre du Bureau central, 4 et 8 thermidor an VII, Archives municipales.

(Hagry), prévenus d'amas d'armes dans la rue de Gourgues, où le Bureau central les avait arrêtés en thermidor dernier. On a fait croire qu'il n'y avait pas d'indice de conspiration. La vérité est que cela devait servir à armer les compagnies de Fils légitimes qui s'organisent à Bordeaux secrètement et que nous connaissons personnellement [1]. »

Cependant des événements graves se sont produits à Bordeaux, après l'arrestation de Hagry. Les jacobins du Cercle de la Grande-Quille ont adressé à l'Administration du département une déclaration violente « contre les éternels ennemis de la Révolution qui revêtent la robe sanglante de la licence..., s'agitent, conspirent ouvertement dans leurs journaux..., clandestinement par des amas d'armes et de munitions de guerre et par des écrits contre-révolutionnaires répandus avec profusion [2]. »

Ils ont offert leurs services et placardé une affiche sur les murs de la ville, le 19 thermidor La Jeunesse royaliste a arraché l'affiche. Sous la menace d'un mouvement royaliste, l'Administration a fourni des armes à des jacobins qui parcourent la ville, encadrés de commissaires de police. Le 20, bataille dans les rues ; les jacobins tirent sur la Jeunesse ; il y a des tués, des blessés, dont le jeune de Lur-Saluces qu'on emprisonne.

Dupont affirme qu'il n'a pas prévu ce mouvement, ne l'a point ordonné, qu'il y était même opposé, le roi ayant défendu tout mouvement partiel. C'est l'ardeur intempestive de la Jeunesse qui en est cause. La publication de la loi des Otages ce même jour l'avait exaspérée [3]. Cependant un des présidents d'arrondissement, Coste, avait pris une part active à la manifestation royaliste. Il dut s'enfuir et se cacher du côté de Lesparre. Le Bureau central de Bordeaux en prévint l'Administration centrale et celle de Lesparre, le 22 brumaire an VIII : « Nous vous prévenons, écrit-il, que le nommé Cosse [4], homme très suspect sous tous les rapports, violemment soupçonné d'avoir prêté une main active à tous les mouvements rébellionnaires des 19 et 20 thermidor dans cette commune, ainsi qu'à l'émission des pamphlets et proclamations royalistes [5] qui ont été répandus avant cette époque, violemment soupçonné d'être l'ami des royalistes conspirateurs, que cet individu est depuis 25 à 26 jours dans les communes de Lesparre. » A l'administration de Lesparre, il présentait Cosse comme « très dangereux..., un des agents les plus dévoués des royalistes ». Un des neveux de Dupont fut arrêté à la suite de ces journées et Dupont dut se cacher lui-même plusieurs jours.

Dans les rapports qui lui furent remis les 21 23 thermidor, dans celui

1 Tablettes, 9 frimaire an VIII.

2 Archives départementales, L, 547, séance de l'Administration centrale du 16 thermidor VII. Le 15 thermidor, les membres du Bureau central demandaient à l'Administration de faire des perquisitions aux environs de Bordeaux (par exemple à Léognan), où « les émigrés tenaient leurs conciliabules ».

3. Voir les *Annales* de Bernadeau, à la date ; l'*Essai*, p. 74, et le *Mémoire historique*, p. 18.

4. Archives municipales, correspondance du Bureau central de l'an VII à l'an VIII.

5. Voir dans *Essai*, p. 151, *les Amis confédérés de l'ordre et de la paix aux autorités départementales de la Gironde*, pamphlet, écrit par Dudon de Lestrade, à propos de la loi des Otages.

qu'elle prépara pour le ministre de la police, le 4 fructidor, l'Administration départementale signala l'agitation royaliste comme dangereuse, et le 26 thermidor elle prit des mesures énergiques pour la combattre [1]. Les jacobins de Bordeaux annonçaient même, le 9 fructidor, qu'une contre-révolution, préparée pour la veille, avait été déjouée par le Bureau central [2]. Cependant la population bordelaise affectait d'en rire et 6.000 signatures, au Cercle Séguineau, couvrirent une pétition adressée au Directoire contre la « fusillade anarchiste du 20 thermidor [3] ».

A ce moment la Vendée et la Bretagne s'agitaient (elles s'insurgèrent en octobre pour la seconde fois) ; les royalistes de la région toulousaine se soulevaient (août) sous la direction d'un ex-général de la République, Rougé, et de Paulo. Ils s'emparaient de Muret et de quelques villes, tenaient la campagne pandant une quinzaine de jours jusqu'à leur défaite à Montréjeau (3 fructidor) et leur dispersion [4].

Dupont, que le Prétendant avait nommé récemment *visiteur* des provinces de Saintonge, d'Angoumois, de Limousin, de Périgord, d'Agenais, de Guyenne et d'une partie de la Marche (décembre 1798) [5], et que l'agence de Lyon avait chargé d'une haute surveillance sur les arrondissements des Landes et de Toulouse [6], s'efforça d'entrer en communication avec le visiteur de Toulouse au moment de l'insurrection, comme avec l'Ouest. Il se tint prêt à profiter d'une défaite des républicains ou d'un nouvel échec à la frontière [7].

La mission qu'il envoya à Toulouse, celle du sieur Lestrade (ou Estrade), n'aboutit pas [8] ; en revanche, il entretint avec les chefs des armées vendéennes ou chouannes une correspondance par l'intermédiaire d'un ancien chef de chouans, rentré à la faveur de l'amnistie de 1796, Destravaux. Ce « Philibert Destravaux, resté en relations avec la Vendée et avec l'Angleterre », fut dénoncé par le Bureau central de Bordeaux à l'Administration départementale, le 7 fructidor, comme soudoyé « pour se réunir aux conspirateurs qui se rassemblent à l'effet de favoriser un mouvement royaliste [9] ».

Le ministre de la police, Fouché, s'inquiétait de cette agitation royaliste sans en connaître encore bien toutes les causes. Il écrivait au Bureau central, le 24 thermidor : « Les royalistes ont éclaté et le sang a coulé dans votre commune... J'approuve les mesures sages et vigoureuses que vous avez prises. Vous m'annoncez l'arrestation de plusieurs chefs de la révolte. Leurs affaires se lient à celles des embaucheurs et émissaires de Louis XVIII [10]. »

1. Archives départementales, série L, 547.
2. Tablettes, 9 fructidor an VII.
3. Tablettes, 14 fructidor an VII.
4. Voir Lavigne, *Histoire de l'insurrection royaliste de l'an VIII*, in-18, Paris, 1887 ; et les mémoires du baron de Rougé dans les *Mémoires de tous*. Cf. Aulard, *Histoire politique*, p. 676.
5. Le brevet du roi cité dans l'*Essai*, p. 139.
6. *Essai*, p. 74-75.
7. L'Italie était perdue après la défaite de Novi (15 août).
8. *Essai*, p. 78-79. Voir ci-dessus la biographie de Lestrade.
9. *Mémoire historique*, p. 25, et *Essai*, p. 81 ; Archives municipales, Police du Bureau central.
10. O'Reilly, *Histoire de Bordeaux*, p. 320 du t. VI.

Les Fils légitimes donnaient la mesure de leur audace et de leur force en enlevant de l'hôpital Saint-André, à Bordeaux, le 30 vendémiaire an VIII, à 8 heures du soir, deux agents de l'Institut, Morille et Elissagaray, avec seize hommes déguisés en chasseurs basques qui terrorisèrent le concierge et le garde. De ces deux agents, l'un était prévenu d'émigration et l'autre d'embauchage au profit du Prétendant. Dupont, comme Papin dans sa requête au roi, se vante d'avoir ordonné le coup. Bernadeau, en relatant ce fait, le commente : « Ce coup hardi a été exécuté par les Fils légitimes, bande secrète de royalistes, qu'on dit organisée et dirigée par M. Papin jeune, épicier de cette ville, qui s'est donné une réputation ostensible de patriotisme dont il use au profit de son parti. Il a été municipal en 1796. » (30 vendémiaire VIII [1].)

Telle est l'organisation et la force de l'Institut Philanthropique à la veille du Consulat. Dupont va jusqu'à prétendre que, sans la victoire de Zurich, l'Institut aurait levé victorieusement l'étendard royaliste dans le Midi de la France [2].

On verra plus loin le récit du voyage de Dupont-Constant à Augsbourg, son entrevue avec Wichkam, l'ambassadeur anglais en Souabe, avec Pichegru et Willot, organisateurs du complot de l'an VIII dans le midi de la France.

Quand Dupont revint à Bordeaux, il s'adjoignit comme collaborateur principal, secrétaire général de l'Institut, Mathieu de Boissac, ancien président de l'élection de Guyenne, récemment revenu d'émigration.

Voici, d'après les pièces originales conservées par la famille de Boissac, le brevet, scellé aux armes de France, que Dupont délivra au secrétaire général de l'Institut.

« De par le Roi, nous agent et visiteur de l'Institut dans les provinces de Saintonge, Angoumois, Limousin, Périgord, Agenois, Guyenne, et d'une partie de la Marche, nommé par brevet de S. M. Louis XVIII, délivré à Mittau, le 1er décembre de l'an de grâce 1798 et le 4me du règne de S. M. très chrétienne, après nous être bien assuré des principes, du zèle et de la fidélité à la cause du Roi du sieur Tristan, l'avons nommé et nommons secrétaire général de notre arrondissement pour servir en cette qualité près de notre personne et contresigner tous les actes qui intéresseront le service de S. M. à dater de ces présentes.

« Donné à Bordeaux, sous le contreseing du secrétaire général de l'arrondissement, le 9 mars de l'an de grâce 1800 et du règne de Sa Majesté le 6e. — (*Signé*) Constant et (au-dessous), par mandement, Tristan, secrétaire général. »

Après son élargissement, en 1802, Dupont donnait à M. de Boissac l'attestation suivante :

« Je soussigné, visiteur général de l'ordre de l'Institut général établi dans le département de la Guienne par brevet de S. M. Louis XVIII, certifie à qui il appartiendra que le brevet de secrétaire général de l'ordre, par moi délivré à M. Tristan, appartient à la personne de M. Ch. Henri Mathieu de Boissac,

1. Archives départementales, L, 72, Cf. le registre de délibérations de l'Administration départementale, L, 547 ; *Essai*, p. 82 ; Archives municipales, J, 87, extrait des registres du Tribunal criminel ; Tablettes, 30 vendémiaire an VIII (21 octobre 1799).

2. *Essai*, p. 36, 37.

ci-devant président de l'élection de Guienne, séante à Bordeaux. En foi de quoi, pour lui servir en tant que de raison. Bordeaux, le 20 avril 1802. (*Signé*) Constant [1]. »

1. Le tout de l'écriture de Dupont-Constant. Mathieu de Boissac (Charles-Henri), né à Libourne en 1754, conseiller du roi et président de l'élection de Guyenne (il succéda en mai 1784 à Cop Martin, décédé, comme en témoignent les lettres de provision conservées par la famille ; il avait acheté son office 24.000 livres), fut condamné, le 3e jour de la décade du 2e mois de l'an II, par la commission militaire séante à Libourne et présidée par Lacombe, à être « détenu jusqu'à la paix », comme « accusé d'aristocratie... et soupçonné d'émigration ». Il dut s'enfuir, émigra en Espagne, où nous le retrouvons en janvier 1799 (à Pampelune). Il obtint à cette date, pour rentrer en France, un passeport qui a été conservé. Il revint à Bordeaux ou à Libourne, se fit rayer de la liste des émigrés, mais resta sous la surveillance de la police de Libourne jusqu'en brumaire an X.

PREMIERE PARTIE

1796-1800

LA CONSPIRATION ANGLAISE

ET

LES INSTITUTS PHILANTHROPIQUES DU MIDI

CELUI DE BORDEAUX EN PARTICULIER

A. — L'ANGLETERRE ET LA FONDATION DES INSTITUTS (1796-98).

Pour appuyer les efforts de la première coalition, l'Angleterre avait fourni de l'argent et des armes aux Vendéens et aux chouans, et son envoyé en Suisse, Wickham, avait essayé avec Condé de soulever les provinces orientales de la France, même de débaucher l'armée de Rhin-et-Moselle, commandée par Pichegru.

Dans les derniers mois de 1796, elle se rendait compte de son échec.

Non seulement la coalition était vaincue, car la France avait envahi la Belgique, la Hollande, l'ouest de l'Allemagne et l'Italie du Nord, mais les insurrections de l'Ouest, comme les intrigues de l'Est, avaient échoué. Stofflet et Charette avaient payé de leur tête leur soulèvement (février-mars 1796) ; la Vendée était pacifiée par Hoche, et Pichegru avait perdu son commandement.

Sur le conseil de Wickham, qui s'inspirait lui-même des avis de Dandré, l'ex-constituant, réfugié en Suisse, le ministère anglais parut alors renoncer, momentanément au moins, à provoquer des *mouvements royalistes* en France, pour paralyser l'action du gouvernement français au dehors. Mais il encouragea et soudoya le *complot constitutionnel* d'une partie des Conseils et de l'Institut Philanthropique.

Nous avons étudié ailleurs les relations de Wickham avec les Conseils par l'intermédiaire de Dandré, son envoyé à Paris. Nous citons ici les documents qui prouvent ses rapports avec l'Institut dès sa fondation.

1. — *Le mémoire de l'agence royale de Paris.*

Le 23 août 1796, le représentant du prétendant à Londres, le duc d'Harcourt, envoyait au ministère Grenville un mémoire émané *des trois personnes employées en France par M. Wickham* [1]. Ce mémoire démontrait que les circonstances n'étaient « pas assez mûres pour le rétablissement de la royauté », et que les royalistes devaient « se préparer dans le silence à diriger les événements et à en profiter ». Le duc d'Harcourt insistait sur ces conclusions dans sa lettre d'envoi : « Les circonstances dans lesquelles se trouve l'intérieur paraissent commander impérieusement de substituer le plan ci-joint à tout ce qui a cessé d'exister, et qui doit remplacer d'une manière infiniment mieux combinée... les rassemblements de royalistes. »

Plus de « guerre d'action », mais une « guerre d'opinion » ! Faire tourner l'impopularité du régime directorial au profit du roi : voilà le but. Pour cela on s'efforcera de réunir des majorités hostiles à ce régime dans les assemblées, assemblées primaires ou électorales, conseils des Cinq-Cents et des Anciens. « C'est avec ces majorités de chouans bien employées qu'on opérera la contre-révolution. »

On formera à Paris et dans les départements des sociétés royalistes. « Il faut, en changeant les signes maçonniques, profiter de cette institution pour obtenir des moyens de reconnaissance. Sans avoir de sociétés publiques et de comités comme les jacobins, il faut chercher à obtenir les mêmes résultats. »... « Ce n'est pas une société qu'il faut établir, mais des sociétés dont on dirigera le vote, qu'on pourra rassembler en cas de besoin.

« La trahison, l'indiscrétion même étant un des obstacles les plus dangereux d'un pareil établissement, il faut : 1° qu'à l'exception des chefs correspondant directement avec Paris, tous les sociétaires ignorent le but de l'institution ; 2° que les sous-chefs ne connaissent que le chef principal du département et point du tout sa correspondance avec Paris ; 3° que le secrétaire particulier ne connaisse que le sous-chef de son canton ; 4° que les mots de passe soient tels qu'en cas qu'ils fussent découverts, ils ne présentassent d'autre but de la part des sociétaires que celui de se reconnaître, afin de pouvoir se réunir pour seconder le gouvernement contre les entreprises des jacobins et des anarchistes. »

Suit un projet d'organisation de ces sociétés. Elles seront favo-

1. L'abbé Brottier, Duverne de Presle et Despomelles, les trois principaux membres de l'agence de Paris subventionnée par Wickham. Voir Caudrillier, *la Trahison de Pichegru*, p. 73 et 100. Despomelles, maréchal de camp avant la Révolution, ami et collaborateur de Lemaître qui fut condamné à mort en novembre 1795, *a fait le règlement des Instituts et des divisions militaires*, déclare Duverne, le 17 ventôse IV (Barras, *Mémoires*, t. II, p. 340).

rables au gouvernement en apparence, hostiles aux jacobins seulement, essentiellement pacifiques jusqu'au jour de la levée en masse ordonnée par le roi. On établira « non seulement dans les départements autour de Paris, mais dans tous ceux où il sera possible, non pas un comité de correspondance, mais un commandant qui sera seul chargé de la correspondance avec Paris... Les limites de chaque présidence (car ces commandants n'auront dans le public d'autre titre que celui de président des Amis de l'Ordre) seront tracées dans tous les sens par le centre de correspondance... Les présidents ne doivent jamais oublier qu'aux yeux vulgaires, l'établissement ne doit avoir pour but que la résistance à la tyrannie des jacobins. En conséquence, il leur sera expressément enjoint de ne jamais émettre en public d'autre vœu que l'amour de l'ordre. Toute guerre partielle étant non seulement inutile, mais même dangereuse pour la bonne cause, il faut se lever en masse ou rester passifs. Aucun président ne pourra former aucun rassemblement de sociétaires, ni commettre aucun acte d'hostilité sans l'ordre du roi, qui leur sera communiqué par le centre de correspondance... »

« Les présidents diviseront leur présidence en autant de cantons qu'ils le jugeront convenable. Ils placeront à la tête de chacun un chef qui sera connu sous le titre de secrétaire des Amis de l'Ordre. Il devra ignorer la correspondance avec le centre de Paris. »

(*Record Office, Foreign Office*, France, à la date.)

Le mémoire fait suite à la lettre du duc d'Harcourt Le 6 septembre 1796, l'agent du comte d'Artois à Londres, Dutheil, demandait à Grenville si ce plan d'organisation secrète des sociétés royalistes lui convenait. La lettre de Wickham du 27 août 1797, ci-dessous citée, prouve que Grenville accepta le plan, car il fournit des subsides à l'Institut Philanthropique.

2. — *La correspondance de Dandré avec Wickham avant Fructidor.*

(Analyse et extraits.)

En 1797, caché à Paris ou dans les environs, l'ex-constituant Dandré s'est mis en relations avec Despomelles qui a rédigé le règlement des Instituts et qui, après l'arrestation de Brottier et de Duverne de Presle, en janvier, reste seul pour les diriger. Il comprend le parti qu'il peut tirer de l'action politique des Instituts dans les départements, offre à Despomelles son appui auprès de Wickham pour en obtenir des fonds, et, grâce à l'argent que l'ambassadeur met à sa disposition, il multiplie les Instituts en dehors de la région parisienne, dans *le Midi* surtout, et se charge de leur faire passer des instructions et des ordres.

En fait il prend la direction des Instituts du Midi, charge Caire (Jardin), président de l'Institut de Marseille, de faire une tournée dans les provinces

méridionales. Nous savons que Caire est passé par Bordeaux, qu'il a décidé Dupont-Constant à fonder l'association girondine ; il revient à Paris à la fin d'août, car Dandré annonce à Wickham le retour d'un voyageur venant du Midi qui lui apporte des nouvelles des Instituts et de Marseille. Il repart pour le Midi en septembre, après le coup d'État, pour empêcher une insurrection.

Ces détails nous sont fournis non seulement par les brochures de Dupont-Constant (Voir l'introduction), mais aussi par les lettres, si importantes pour l'histoire de la conspiration anglaise avant Fructidor, lettres que Dandré adressait à Wickham et qu'il lui faisait porter en Suisse par des agents secrets, Bayard entre autres. Ces lettres se retrouvent aux Archives du Record Office, Foreign Office, Suisse, mêlées à la correspondance de l'ambassadeur avec Grenville. Dandré signe ces lettres Kilien ou Berger.

Dandré écrit, en mai 1797, à Wickham (lettre apportée par Bayard) :

« Les sociétés s'organisent dans plusieurs départements. Avant trois mois elles seront établies partout. » — Le 30 juin, Wickham annonce à Grenville que l'abbé Delamarre est arrivé à Berne venant de Paris, accompagné de Bayard, avec un plan que Dandré propose et que l'abbé devra faire approuver au roi. Un des objets principaux de ce plan est « d'établir des associations de propriétaires dans chaque département suivant le système adopté pour la formation de l'Institut Philanthropique, système connu de V. E. (Grenville). Ces associations auront pour but d'influencer le choix des administrateurs, de les encourager et de les soutenir. »

Le 29 juillet, Dandré annonce qu'il est « très occupé de l'organisation des *Philanthropes du Midi* ». Il déclare à l'ambassadeur : « Rien n'est meilleur que l'Institut, parce qu'il nous fait travailler avec sûreté et, si on nous laisse le temps d'arriver en germinal, l'effet est immanquable. Tous les efforts du Directoire doivent tendre à empêcher les élections ; tous les nôtres doivent tendre à y parvenir, et d'ici là à serrer et coaliser les honnêtes gens. » — Le 18 août, « la Philanthropie va bien ; elle pourrait aller mieux si Despomelles n'était pas un peu mou. Il boit un peu, et l'après-midi il n'est pas bon à grand'chose. Je lui ai remis ses 1.900 louis. »

Car Wickham a consacré une somme fixe par mois à l'Institut : « M. Wickham, écrit Leclerc, secrétaire de l'ambassadeur, à La Barberie[1] et à Despomelles (26 juillet), a pris sur lui de vous accorder la somme que vous demandez. Kilien (Dandré) a ordre de remettre à Despomelles en deux paiements la somme de 2.000 louis, sauf 200 louis qu'il m'a ordonné de retenir entre mes mains pour de petits services imprévus, tels que les appointements de Valdené, les

1. La Barberie, principal collaborateur de Despomelles, envoyé par lui en janvier 1797 à Blankembourg, pour exposer au roi les résultats obtenus déjà.

frais de voyageurs, etc. On a la plus grande espérance d'être autorisé à payer régulièrement la même somme avec la même retenue... On tient à ce que cette somme soit rigoureusement appliquée à la formation des Sociétés Philanthropiques et à ce que les chouans n'en emportent rien, excepté la juste proportion de leur partie. »

C'est pourquoi Wickham annonce à Grenville, le 27 août : « Vous êtes entièrement soulagé des dépenses de l'Institut Philanthropique [1]. » Il lui envoie la copie de la lettre ci-jointe de Leclerc. Il ajoute ce détail important : Despomelles n'a pas à s'occuper des dépenses de l'Institut dans 22 départements, dont Dandré a pris l'entière direction. Ainsi les 2.000 louis par mois servaient à payer l'Institut dans moins de 50 départements, puisque Dandré évalue, dans son rapport d'octobre, à 70 le nombre de ceux où l'Institut a pris racine.

Cette somme est régulièrement payée à Despomelles par le banquier Jacques Martin ; quant à Dandré, il reçoit 4.000 louis, pour son « travail de Paris » et pour les autres Instituts, par le banquier Baboin

Quelques jours avant le coup d'Etat, le 28 août, Dandré exprime encore la satisfaction que lui cause le développement de l'Institut, en particulier ses progrès dans les départements du Midi :

« Il m'arrive un voyageur venant du Midi [2] ; l'Institut y est établi d'une manière avantageuse dans 20 départements. On y met un peu de mollesse dans le Lyonnais. Il faudra que M. de Précy écrive un mot à M. de Lacombe pour l'engager à activer son travail. Il y a un grand mouvement à Marseille : les honnêtes gens ont perdu deux hommes, mais ils ont fini par être vainqueurs. Les Jacobins sont en fuite. »

(*Record Office*, *Foreign Office*, Suisse.)

3. — *Le rapport d'octobre.*

(Extraits et analyse.)

Ce rapport, que Dandré, réfugié en Suisse après le 18 Fructidor, remit à Wickham, a été publié en partie par Ballot dans *le Coup d'Etat du 18 Fructidor.* Nous publions les passages intéressant l'Institut, qu'il n'a pas publiés.

«... Après avoir fait nommer les députés, écrit Dandré, il fallait songer à les soutenir. J'avais eu le projet de faire des sociétés dans chaque département, d'établir entre elles une correspondance... On me proposa le plan de l'Institut Philanthropique. Je renonçai sur-le-champ au mien qui me parut moins bon que celui de l'Institut, et j'embrassai celui-ci avec ardeur. J'employai à cet établissement, qui

1. Donc Grenville faisait passer des fonds à Despomelles pour l'Institut.
2. Sans doute Caire (Jardin).

n'était encore qu'un projet, une partie des fonds que vous m'aviez confiés. Des voyageurs parcoururent les départements et, dans le court espace de six semaines, l'Institut avait jeté des racines dans plus de 70 départements. Dans quelques-uns, tels que les Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Gironde, Ardèche, Seine-Inférieure, il était solidement établi, et tous les administrateurs avaient été pris parmi les Philanthropes...

« Chaque jour l'Institut prenait de nouveaux accroissements, et je ne doute point que, sans la catastrophe qui nous a écrasés, les élections de germinal prochain n'eussent été entièrement à nous. Un journal de premier rang destiné à servir dans la suite de véhicule à notre correspondance, était entrepris. Des voitures transportaient nos lettres à l'abri des atteintes du gouvernement; des signaux de reconnaissance, une communication très active avec les présidents de départements, tout nous faisait espérer que nous acquerrions une connaissance exacte du nombre des bons Français, que nous les rallierions, et que le désordre s'approchait de sa fin... »

Avant que le coup d'État éclatât, Dandré se proposait de faire servir l'Institut à la défense de l'Assemblée, à Paris.

« Le dimanche (17 fructidor), les agents généraux de la Philanthropie et les affidés généraux de Paris se rendirent chez moi. Après une longue conférence, il fut décidé qu'ils se rendraient dans les municipalités, que tout se préparerait, et que, s'il y avait quelque danger, ils reviendraient à dix heures du soir chez moi... A neuf heures, un député, qui nous servait en partie d'intermédiaire avec les inspecteurs, vint chez moi. J'étais avec Léon [1], un des agents généraux. Il nous assura qu'il n'y avait rien à craindre pour ce soir... Aucun des affidés n'étant revenu, je pensai aussi qu'il n'y avait rien à craindre. »

Après le coup d'Etat, Dandré croyait encore que l'Institut pouvait réparer le mal que la vigilance du Directoire avait fait à son parti. Il importait peu que le gouvernement eût découvert ses règlements, car « on n'a pu découvrir, ajoutait-il, les présidents des départements et les agents généraux ; aucun des fils n'a été rompu ; tous les présidents sont choisis ; il ne reste plus qu'à renouer la correspondance. »

Despomelles et les agents généraux suffisaient pour diriger l'Institut, si les dénonciations ne les forçaient pas à quitter la France. Il importait d'ailleurs d'éviter tout mouvement partiel.

« ... Pénétré de cette idée, j'ai fait partir, le mercredi 20 fructidor, Jardin [2], président du département des Bouches-du-Rhône,

1. Voir ci-dessous la note de Desmarets sur Léon Dubois, chirurgien.
2. Caire. Voir ci-dessus, introduction, p. XVI.

département le mieux organisé de tous, pour empêcher qu'on ne fît quelque imprudence. Il se concertera avec les honnêtes gens de Lyon.

. . Il sera essentiel d'obtenir du roi qu'il n'envoie plus d'agents en France. Les aliments qui restent suffisent pour diriger et entretenir l'Institut Philanthropique. La Barberie et Despomelles sont les hommes qu'il faut pour cela. »

Record Office, Foreign Office, France. [Voir le reste du mémoire, dans Ballot, *le Coup d'Etat du 18 Fructidor.*]

4. — 2 mai 1798. *Lettre de Dandré à d'Avaray.*

(Extrait.)

Cette lettre a été publiée par M. de Martel dans ses *Historiens fantaisistes, la Machine infernale*, p. 290 à 291.

Elle prouve que Dandré a conservé dans l'agence de Souabe (de Vezet, Précy, Dandré, Imbert-Colomès) [1], à laquelle le Prétendant a délégué ses pouvoirs sur la France de l'Est et du Sud, la direction des Instituts royalistes.

Il semble d'ailleurs qu'à cette date l'Institut ait perdu de son importance dans les départements autour de Paris. Après le coup d'Etat de Fructidor, Despomelles s'est terré dans les environs de la capitale, et il n'est plus question de lui dans les documents anglais. La Barberie s'est enfui à Londres, comme le prince de La Trémoille que le Prétendant avait chargé, par l'ordonnance d'avril 1797, de présider son agence de Paris [2].

En revanche, l'organisation des Instituts du Midi s'est fortifiée sous la direction de l'abbé Lacombe, et après la tournée que, sur son ordre, Dupont-Constant a faite dans les départements méridionaux.

C'est donc surtout avec les Instituts du Midi que Dandré reste en rapports, chef d'autant plus écouté de ces associations royalistes qu'il a contribué à leur fondation.

Mais Wickham avait quitté la Suisse, rappelé par son gouvernement en décembre 1797. Son successeur Talbot avait dû reculer devant l'invasion du pays par les Français. Réfugié à Augsbourg avec Dandré il combine avec lui, et peut-être avec Royer-Collard, qui faisait partie de l'agence royale de Paris [3], un plan de coup d'Etat dont le premier article était l'assassinat des directeurs

M. André Lebon cite ou résume dans *l'Angleterre et l'Emigration* [4] les

1. Sur cette agence, Voir surtout, Forneron, *Histoire des émigrés*, t. II, p. 269 ; Daudet, *Histoire de l'Emigration*, t. III, p. 176 (note) et 196 (note) ; les *Mémoires de Fauche-Borel*, p. 357, 380-81, et la publication officielle intitulée *Papiers saisis à Bareuth et à Mende* (importantes lettres d'Imbert-Colomès et de Précy).

2. Caudrillier, *Trahison de Pichegru*, p. 374.

3. Agence établie au printemps de 1798, après une entrevue de Dandré avec Royer-Collard en Suisse, et composée de l'abbé de Montesquiou, du marquis de Clermont-Gallerande et de Becquey.

4. P. 264 à 269. Lire la lettre de Grenville du 25 janvier 1799.

lettres de Talbot à Grenville, comme la réponse de Grenville qui le désavoue. Le ministre anglais refusa, en effet, de suivre son agent de Souabe dans la voie de l'assassinat et ne tarda pas à le rappeler.

« ... Je crois devoir vous dire, écrivait Dandré à D'Avaray, qu'indépendamment du travail que nous faisons ensemble, je suis activement un autre objet dont je parle peu, parce que le secret seul peut le faire réussir. C'est le projet de faire assassiner le Directoire. J'ai fait demander *à tous les présidents de l'Institut* des hommes de main. Si, ce dont je doute d'après l'expérience du passé, le nombre suffisant se trouve, je rentrerai pour aller dans l'intérieur tâcher de frapper un grand coup... En attendant que les renseignements sur cet objet me soient arrivés, V*** est destiné à former des intelligences dans la garde du Directoire et dans l'état-major de Paris, mais ni cet agent ni les chefs de l'Institut ne savent rien du but que je me propose. »

(Martel, *Machine infernale*, p. 290-291.)

5. — 3 et 25 novembre 1798, *Augsbourg, Talbot à Canning*.

(Analyse.)

[Les deux lettres suivantes prouvent la participation de Talbot au complot de Dandré et le rôle qu'il entend faire jouer aux Instituts du Midi avant ou après le coup de main.

Le 3 novembre, il annonce que les relations sont établies entre la Franche-Comté et la Vendée, par la ligne des Instituts du Midi, Lyon, Toulouse, Bordeaux. Les forces des royalistes dans les provinces méridionales se sont accrues depuis le départ de Bonaparte pour l'Egypte. L'interruption du commerce du Levant a singulièrement augmenté le mécontentement public.

A Paris, une troupe de royalistes déterminés se tient prête à frapper le coup essentiel.

Plus explicite à ce sujet la lettre du 25 novembre dont j'emprunte la traduction à M. A. Lebon (p. 265).

« ... La fameuse insurrection de Paris, le 4 septembre 1797, a prouvé l'imprudence qu'il y a à s'en fier seulement au jeu naturel de l'opinion publique, et montré la nécessité de tenir prête une troupe d'hommes pour commencer par un coup de main l'exécution de tout plan ayant pour objet de changer le système qui a si longtemps prévalu en France, quand on trouvera une occasion suffisamment favorable... »

(*Record Office, Foreign Office*, Suisse, à la date.)

B. — LA CONSPIRATION ANGLAISE DANS L'EST ET LE MIDI DE LA FRANCE, au début de la deuxième coalition (1799), avant Zurich ; *rôle attribué aux Instituts du Midi.*

Il semble qu'au début de la deuxième coalition, après le rappel de Talbot, le ministère anglais ait voulu abandonner à eux-mêmes, sans leur donner son appui financier, ces Instituts du Midi que Dandré et Wickham avaient contribué à fonder en 1797.

Le successeur de Talbot en Souabe, Craufurd, reçut l'ordre de réduire les dépenses « pour l'intérieur de la France » et de ne plus compter que sur « les succès des ennemis extérieurs du gouvernement français » pour triompher du Directoire.

Craufurd dut exécuter à la lettre les instructions de Grenville, car les membres de l'agence de Souabe se plaignirent avec amertume du mal qu'avait causé la suspension des largesses anglaises pendant trois mois. [Voir ci-dessous, n°s 12 et 13.]

Enfin Wickham revint en Suisse ! Son gouvernement lui confiait une mission nouvelle (juin 1799), plus militaire que politique. On le chargeait de lever des troupes suisses, souabes ou bavaroises pour appuyer les mouvements de l'archiduc Charles et de Korsakof. Sa mission devint bientôt plus politique que militaire, car il se préoccupa surtout d'organiser une insurrection des royalistes de l'Est et du Midi.

Cette insurrection devait éclater, aussitôt la Suisse conquise, après la défaite de Masséna qu'on jugeait prochaine et inévitable.

Des levées suisses, auxquelles se joindraient des levées royalistes, formeraient une petite armée à la tête de laquelle se mettrait le comte d'Artois, venu d'Angleterre, avec Pichegru comme chef d'état-major. On marcherait *sur Lyon, « centre de correspondance » des Instituts du Midi ;* on donnerait le signal de l'insurrection à ces associations royalistes qui se lèveraient en armes de la Rochelle à Besançon. [V. n°s 10 et 19.]

En fait, les royalistes ne se sont soulevés que dans la région toulousaine en août. [Voir les *Mémoires du baron de Rougé* dans les *Mémoires de tous* et l'*Histoire de l'Insurrection royaliste de l'an VII* de Lavigne.] Encore n'est-il pas prouvé que l'Institut de Toulouse ait donné le signal du mouvement. Plus probablement il a essayé de l'enrayer, suivant les ordres reçus de Lyon, car le visiteur de Toulouse s'était caché au moment de l'insurrection, et Lestrade, que Dupont-Constant lui envoya, ne parvint pas à le rencontrer. [Cf. *Essai*, p. 79.]

Mais les passages suivants de l'*Essai* de Dupont et des *Mémoires de Fauche* prouvent que les Instituts du Midi n'attendaient qu'un ordre pour se soulever. [Cf. l'introduction, p. XXIV et XXV : le mouvement royaliste de Bordeaux, 19 et 20 thermidor an VII; armes saisies chez Hagry ; enlèvement de Morille et d'Elissagaray.]

« Il est très certain, écrit Dupont, que, sans la catastrophe de Zurich, on aurait pu disposer d'une armée nationale et toute royale qui en aurait imposé par son nombre, par sa discipline, par son cou-

rage, et surtout par son dévouement... Les événements politiques de l'Europe... ont fait échouer les projets, les plans et toutes les mesures des royalistes de l'intérieur, auxquels il avait été expressément défendu de prendre les armes avant que l'armée des alliés n'y eût pénétré. » (*Essai*, p. 36, 37.)

D'autre part, les *Mémoires de Fauche* rapportent une conversation du général Pichegru avec ce libraire, conversation qui témoigne au moins chez celui qui l'a rédigée d'une connaissance exacte et précise des projets royalistes, t. II, p. 337-338.

« Vous savez, me dit-il, que tandis qu'on détruisait au dehors l'ascendant militaire et politique du gouvernement directorial, des coups plus terribles encore, préparés par la Confédération des royalistes de l'intérieur, allaient lui être portés des divers points du royaume. Outre les provinces de l'Ouest qui comptaient plus de soixante mille royalistes en armes, Lyon ranimait les souvenirs de son héroïque résistance ; les fidèles de Lyon donnaient la main aux fidèles du Jura, régulièrement préparés à une levée en masse. Vous savez que, traversant l'Allemagne, je vins me placer en Suisse, vers la lisière de la Franche-Comté, province qui m'était dévouée tout entière... Si l'armée française était battue, je devais en réunir les débris ; les proclamations étaient imprimées ; tous les subsides étaient fournis par l'Angleterre à l'agence royale.

« De l'autre côté, sur les rives du Rhône, de l'Hérault et de la Haute-Garonne, des partis royalistes se montraient à découvert : c'était surtout dans *la Guyenne, la Gascogne, la Saintonge et l'Angoumois que la fédération prenait une forme régulière. Ces provinces étaient liées entre elles par une association dont Bordeaux était le centre*, et dans laquelle on comptait vingt mille hommes militairement organisés.

« Tout était disposé au mois de septembre pour la levée générale des boucliers, quand des revers inattendus vinrent enchaîner le zèle et faire évanouir les espérances des amis du roi. »

6. — 21 mars 1797. *Instructions données par lord Grenville au colonel Craufurd.*

(Traduction.)

«... En ce moment... des soulèvements partiels, soit dans Paris, soit dans une province, non seulement ne doivent pas être engagés par vous, mais sont manifestement inhumains, car ils compromettent sans profit les meilleurs amis de la monarchie, et impolitiques, car ils fortifient le pouvoir du gouvernement. C'est seulement par le succès des ennemis extérieurs du gouvernement français que l'on peut ouvrir

une voie sûre à une lutte heureuse de l'extérieur contre la tyrannie dont souffre aujourd'hui la France. »

Craufurd devra donc réduire les dépenses « pour l'intérieur de la France ». Cependant : 1° il faut entretenir « les canaux de correspondance, qui peuvent être nécessaires pour recevoir des renseignements sur les actes du gouvernement, l'état des partis et de l'opinion publique en France » ; 2° subvenir aux besoins de « ceux des émigrés qui peuvent avoir quelque droit à des secours, à raison des services qu'ils ont rendus à M. Wickham et à M. Talbot pendant leurs missions et qui vivent actuellement de ces secours » ; 3° faciliter à Précy « le moyen de conserver... les officiers et autres agents qui lui ont été attachés depuis le commencement de ses rapports avec M. Wickham, dans le but d'avoir les premiers cadres d'une armée qu'on pourrait lever dans les provinces de l'Est après le succès d'une invasion en France »...

(*Record Office, Foreign Office,* Suisse, à la date. Cf. Lebon, *l'Angleterre et l'Emigration*, p. 270.)

7. — Edimbourg, 21 avril 1799. *Le baron de Roll* [1] *à Wickham.*

« Mon cher Wickham [2], il faut absolument que je m'entretienne un instant avec vous... Je suis premièrement chargé de vous répéter de la part de S. M. B. Monsieur ce que vous savez si bien de son extrême désir d'être mis en activité. Vous vous imaginez bien que le renouvellement des hostilités sur le continent a augmenté son impatience et lui rend de jour en jour sa situation plus pénible. Mais il espère que les événements qui viennent de se passer pourraient déterminer votre gouvernement à saisir ce moment pour relever avec vigueur le parti des royalistes de l'intérieur. Les lettres que Monsieur reçoit des provinces de Bretagne, de Normandie et de la Vendée s'accordent toutes pour presser et solliciter instamment de profiter du moment actuel. Il en est à peu près de même des *provinces du Midi.* Les dispositions doivent s'enflammer de plus en plus à mesure que les armées républicaines éprouveront des revers sur le continent. Si par toutes ces considérations réunies vous croyez apercevoir que le ministère serait disposé à s'occuper incessamment d'un plan relatif aux royalistes de l'intérieur, Monsieur espère que

1. D'origine suisse, sollicitait le ministère anglais de délivrer sa patrie du joug des Français ; il partit pour la Suisse quelque temps après, pour préparer les voies au comte d'Artois qui devait se rendre dans ce pays et prendre le commandement des levées suisses que Wickham et le major Ramsay furent chargés d'organiser avant et après la bataille de Zurich. Le baron de Roll était un des conseillers les plus écoutés du comte d'Artois, qui résidait à Edimbourg.

2. Wickham, à son retour de Suisse, avait été chargé des fonctions de sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur.

vous vous intéresserez à faire valoir auprès des ministres tout l'avantage qu'ils peuvent tirer de sa personne et toute la confiance qu'il mérite de leur part... »

(Publié dans la *Correspondance de Wickham*, t. II, p. 423, 424.)

8. — [Londres] 3 mai 1799. *Lettre de Dutheil* [1] [*à M. Frère* [2]].

« M. Dutheil ne sachant pas si Milord Grenville a donné connaissance à M. Frère des relations qui existent avec le général Pichegru [3], il croit convenable, dans l'incertitude où il est à cet égard, d'avoir l'honneur de lui envoyer copie de la lettre qu'il vient de recevoir de M. La Rue [4], le collègue au Corps législatif du général Pichegru et son homme de confiance. Si Son Excellence croyait que M. Dutheil pût mander quelque chose aujourd'hui au général Pichegru, en ce qui peut être relatif à la réponse qu'il désire, M. Dutheil attendra ce que Milord Grenville jugera à propos de lui faire savoir à cet égard. »

[Suit copie de la *lettre de La Rue à Dutheil*, Hanovre, 20 avril 1799.]

« Des lettres que nous avons reçues hier ont déterminé le général Pichegru à me faire partir en avant du côté de la Suisse. Je me rends directement à Augsbourg pour y conférer avec des agents importants. Il m'y aurait accompagné s'il eût reçu réponse à la lettre qu'il

1. Le représentant du comte d'Artois à Londres et son intermédiaire habituel auprès des ministres anglais.

2. Au ministère du Foreign Office (Affaires étrangères), Frère semble tout particulièrement, à cette époque, chargé par Grenville des affaires des émigrés réfugiés en Angleterre.

3. *Pichegru*, après son évasion de la Guyane, avait été bien accueilli en Angleterre. (Cf. les lettres de Malouet, du duc de Portland, la note de Canning dans la *Correspondance de Wickham*, t. II, p. 75-79, 80, 81, 83.) — Il quitta cependant l'Angleterre en décembre 1798, pour suivre de près la négociation entamée par Fauche-Borel avec David Monnier, qui se disait autorisé par Barras. M. Daudet a raconté longuement cette intrigue dans *les Emigrés et la 2e coalition* et dans son *Histoire de l'Emigration*, t. II. Les Archives anglaises, surtout les papiers de l'agent du prince d'Orange à Berlin, l'Anglais Stamfort, contiennent de curieux détails à ce sujet. Pichegru séjourna en Allemagne jusqu'en juillet 1799, souvent à Brunswick, où le duc l'accueillit avec faveur, ou à Zelle (duché de Saxe-Gotha). L'Angleterre lui faisait une pension sans lui donner de mission spéciale sur le continent. Il projetait un soulèvement de la Franche-Comté contre le Directoire, entretenait des relations avec des officiers de l'armée républicaine, songeait même à profiter de la popularité qu'il avait conservée en Hollande pour se mettre à la tête d'une insurrection de ce pays contre le gouvernement français. Aucune de ces intrigues n'aboutit. Cf. *Mémoires de Fauche*, t. II, p. 241 à 285.

4. Beau-frère de Hyde de Neuville, député de la Nièvre (an IV et an V) aux Cinq-Cents, déporté au 19 fructidor ; s'échappe de la Guyane avec Pichegru, le suit en Angleterre, puis en Allemagne, d'où il le quitte pour revenir en France. Pichegru, exclu du rappel des fructidorisés par Bonaparte, ne put l'y accompagner.

a écrite en Angleterre il y a environ trois semaines. Hâtez, si vous pouvez, l'expédition de ce qu'il demande : nous n'attendons que cela pour entamer nos plans. Il ne faut pas perdre de vue qu'il n'y a que la plus grande activité qui puisse réparer la funeste perte de temps que nous avons faite. Le général Pichegru le sent tellement qu'il est décidé à ne donner que dix jours à l'attente de cette réponse. Nos points de réunion sont fixés en conséquence ; mais il serait infiniment fâcheux qu'on n'eût pas auparavant satisfait à ce qu'il réclame... »

Dutheil ajoute au bas de la copie :

« Je vous réitère de ne pas nous abandonner au moment où votre assistance nous devient le plus nécessaire. Des intrigues ont déjà donné du dégoût à cet important serviteur du roi ; il y aurait peut-être plus d'inconvénient qu'on ne croit à ajouter ce nouveau motif de mécontentement et d'inquiétude.

« Je ne vous parle pas encore de la rentrée de vos fonds qui me deviennent bien moins nécessaires, quoique leur remplacement soit convenu avec le général Pichegru. Dès qu'il sera en état de le faire, je m'en occuperai et je vous en donnerai avis. »

(*Record Office*, *Foreign Office,* France, à la date.)

9. — Londres, 21 mai 1799. *Wickham au major Perou* (Pichegru).

« Mon cher major, votre lettre du 23 mars m'est parvenue très exactement ; mais malheureusement il n'y a guère plus de huit jours que j'ai su la déchiffrer. La lettre de votre compagnon de voyage à M. Dutheil du 20 du mois passé m'a encouragé à faire de nouveaux efforts et enfin ils ont été heureux...

« Votre lettre lue, mon premier soin a été de la communiquer à qui de droit. Le style tant soit peu énigmatique qui y domine m'a empêché de deviner vos vues et vos intentions. On croit cependant avoir trouvé remède à tout.

« Il faut de toute nécessité que vous ayez en vue soit la Suisse [1], soit les Pays-Bas.

« Dans l'un et l'autre de ces deux cas, vous trouverez actuellement sur le continent deux personnes jouissant l'une et l'autre de la confiance du gouvernement...

1. Ou plutôt la Franche-Comté. C'est seulement lorsqu'il est obligé de renoncer à ses projets sur la Franche-Comté, après la défaite des alliés à Zurich, que Pichegru songe à prendre le commandement des royalistes du Sud-Ouest, organisés en Instituts.

« Dans le cas que vos vues se portent sur les Pays-Bas, vous irez à Berlin où vous trouverez M. Grenville [1] prêt à vous recevoir, après avoir communiqué, si vous le jugez convenable, avec celui dont vous vous vantez d'avoir été si bien accueilli. Si vous croyez votre présence plus nécessaire du côté de la Suisse, le colonel R. Craufurd [2], qui doit y être à l'heure qu'il est et qui vous connaît déjà, sera charmé de vous recevoir.

« Partout où vous irez, comptez que vous recevrez l'accueil que vous méritez à tant de titres. Je ne m'engagerai pas dans des raisonnements oiseux sur l'état actuel des choses et les assurances qui doivent en naître. Vous êtes sur les lieux ; vous devez connaître les moyens qu'on doit employer pour en profiter mieux que personne... »

(Publié dans la *Correspondance de Wickham*, t. II, p. 425-426.)

10. — Londres, [3] juin 1799. *Instructions de lord Grenville à lord Mulgrave* [3].

(Traduction.)

... « Le principal objet de ce plan est que l'armée russe, sous le maréchal Souvarow, aidée par les Suisses et les troupes de Wurtemberg, puisse, après la réoccupation de la Suisse, *pénétrer jusqu'à Lyon*, de façon à occuper cette cité en force et prendre une bonne position militaire dans les provinces voisines avant l'hiver, afin que l'étendard de la monarchie française y soit relevé sous le comte d'Artois, et qu'on sache si les dispositions de la contrée permettent de pénétrer plus en avant dans l'intérieur du pays pendant le printemps, et même d'entreprendre des opérations dans la direction de la capitale elle-même... »

(*Record Office, Foreign Office*, Suisse, à la date.)

11. — Londres, 6 juin 1799. *Instructions de lord Grenville à M. Wickham* [4].

(Résumé et traduction.)

Wickham est envoyé en Suisse à la nouvelle des premiers succès de la

1. Ambassadeur anglais à Berlin : Thomas Grenville, frère de lord Grenville ; il est mêlé à l'intrigue de Pichegru comme Stamfort.

2. Qui venait d'être nommé en remplacement de Talbot à Augsbourg, où se tenait l'ambassade anglaise de Suisse, en attendant que les Français, qui avaient occupé ce pays, en fussent chassés. Craufurd fut rappelé en Angleterre, lors de la deuxième mission de Wickham sur le continent, pour servir comme quartier-maître général sous les ordres du duc d'York en Hollande.

3. Envoyé au quartier général de l'archiduc Charles et du général Korsakow en Suisse, pour concerter avec eux les opérations de la campagne.

4. Voir, sur cette seconde mission de Wickham, Lebon, p. 270 et suiv., et *Correspondance de Wickham*, t. II, p. 104 et suiv.

coalition. Il est surtout chargé d'assurer la délivrance de ce pays, occupé par les Français, de faire des levées suisses ou allemandes et de favoriser les progrès militaires des armées autrichiennes et russes.

Jusqu'à nouvel ordre, et en attendant les victoires de la coalition, il s'abstiendra de dépenser au delà d'une somme fixée d'avance — 1.200 livres sterling par mois et même 1.000 — pour entretenir les relations de l'Angleterre avec les royalistes français, et assister les députés fructidorisés, etc. Cependant :

« Vous savez, ajoute Grenville, que des promesses ont été faites au général Pichegru, à Précy et aux princes français, promesses d'assister tout parti de l'intérieur qui présenterait assez de consistance pour résister au gouvernement tyrannique actuel et prêter aux alliés un concours efficace [1]... »

(*Record Office, Foreign Office*, Suisse, à la date)

12. — Augsbourg, 17 juin 1799. *Le comte de Précy à Wickham.*

(Extrait.)

Précy ignore encore l'arrivée prochaine de Wickham en Suisse.

«... Je dois croire que M. de Talbot aura avec vous des conférences sur son travail de cet hiver. Je regrette vivement qu'il soit arrêté, car l'on pouvait raisonnablement en attendre les résultats les plus heureux, et la manière dont il a été supprimé a jeté le découragement et l'inquiétude parmi les personnes de l'intérieur avec lesquelles on était en rapport, et qui, je puis le dire, étaient choisies pour leurs talents et leur moralité... »

(*Correspondance de Wickham*, t. II, p. 428.)

13. — Augsbourg, 3 juillet 1799. *Dandré à Wickham.*

Dandré vient d'apprendre le retour de Wickham en Suisse.

«... J'attendais vos ordres pour... concerter avec vous les moyens de réparer le mal qu'ont fait une fausse interprétation des ordres de votre gouvernement et une foule de malentendus plus inexplicables les uns que les autres... J'espère, quand j'aurai l'honneur de vous voir, que vous serez convaincu que nous avons fait tout ce qui dépendait de nous *pour ne laisser détruire aucun des établissements que nous avions formés* (*quoique quelques-uns aient souffert de la suspension qui règne depuis trois mois*) et que je suis toujours le même, absolument dévoué à vos ordres... »

(*Correspondance de Wickham*, t. II, p. 430.)

1. Dandré apprit avec une satisfaction peu dissimulée le retour de Wickham en Suisse. Voir sa lettre à l'ambassadeur ci-dessous citée.

14. — Augsbourg, 10 juillet 1799. *Lettre de La Rue à Dutheil.*

« Voici ce que me mande mon frère :

« Beaucoup de généraux et de députés n'attendent que le moment de se montrer. J'en connais plusieurs qui pourraient être par leurs talents et leur influence de la plus grande utilité. Cependant il faudrait pour les militaires que le général Pichegru, qui a en France et surtout dans l'armée plus de partisans que jamais, se mît à leur tête et de manière à être leur garantie.

« Indiquez-moi un lieu où je puisse me réunir à vous et vous porter sur tout cela et beaucoup d'autres objets des détails et des renseignements précieux.

« L'état du Directoire est tel que s'il se manifestait une insurrection bien dirigée, je ne lui vois aucun moyen de résistance. »

(*Record Office*, *Foreign Office*, France, à la date.)

15.—[Londres], *Alien Office*, 13 juillet 1799. *Flint*[1] *à John King.*

(Résumé et traduction.)

Flint rapporte une conversation qu'il vient d'avoir avec Barthélemy [2] et le général Willot [3]. Il leur a recommandé de se tenir à l'écart de toute relation qui puisse compromettre leur situation en Angleterre, de ne voir même que les personnes que le gouvernement les autorisera à voir.

Barthélemy déclare qu'il ne veut plus s'occuper d'affaires publiques : « Les temps, dit-il, m'ont fait jouer un rôle bien peu adapté à mon caractère. Je n'aime à présent que la tranquillité. »

Willot, au contraire, demande à être employé dans la Sud de la France : « Je ne suis, dit-il, ni patriote ni républicain enragé. Je suis Français et je désire contribuer autant qu'il me sera possible au rétablissement (*sic*) et au bonheur de mon pays et servir la cause des honnêtes gens qui est celle de votre gouvernement aussi bien que celle des alliés. » Flint lui répond qu'il n'a aucune autorisation du gouvernement pour prendre des engagements

1. Qui était chef du bureau des Etrangers à Londres (Alien Office).

2. Evadé de la Guyane, arrivé après Pichegru en Angleterre. L'ancien directeur profita de l'amnistie que Bonaparte accorda aux fructidorisés pour revenir en France.

3. *Willot*, né à Belfort en août 1755, fils de Willot de Grandprez, s'engage comme volontaire au régiment provincial de Nantes en 1771 ; lieutenant de grenadiers en juin 1780, capitaine en février 1787, lieutenant-colonel du 5e bataillon d'infanterie légère en mars 1792, envoyé à l'armée des Pyrénées, où il obtint les grades de général de brigade, juin 1795, et de général de division, juillet 1795 ; envoyé à l'armée de l'Ouest en septembre 1795, puis à l'armée des Côtes de l'Océan en janvier 1796, suspect à Hoche, chargé des commandements de la 8e division militaire, juillet 1796, à Marseille, encourage les menées royalistes, est défendu dans le Directoire par Carnot ; élu député en l'an V par les Bouches-du-Rhône, déporté, s'enfuit avec Pichegru ; mais tombe malade et n'arrive qu'après lui en Angleterre (d'après son dossier, Archives administratives de la guerre).

à ce sujet ; qu'il en parlera cependant au ministre de l'intérieur, le duc de Portland.

Willot, en partant, dit à Flint avec chaleur :

« J'espère, Monsieur, que votre gouvernement ne me regarde pas comme un Français suspect. Je ne le mérite pas. Je me suis toujours comporté en galant homme et je ne désire rien mieux que d'être employé et remis en activité [1]. »

(*Record Office*, *Foreign Office*, France, à la date.)

16. — Edimbourg, 18 juillet 1799. *Le comte d'Artois à M. Wickham.*

« Monsieur, je profite avec empressement du départ du baron de Roll [2] pour vous parler de la vive satisfaction que j'éprouve de voir enfin arriver le moment où, grâce à l'intérêt de votre gouvernement, je vais me trouver à portée de servir les causes unies de S. M. B. et du roi mon frère... »

(Publié dans la *Correspondance de Wickham*, t. II, p. 430.)

17. — Londres, 18 juillet 1799. *Dutheil à lord Grenville.*

« En conséquence des ordres que M. Dutheil vient de recevoir de Monsieur, il a l'honneur, en demandant à Milord Grenville la permission de voir le général Willot de la part de Monsieur, d'informer Son Excellence que S. A. R. désire que M. Dutheil ait l'honneur de rappeler à Milord Grenville tout le parti qu'on peut tirer de l'influence dont le général Willot jouit dans les provinces méridionales de la France, où Monsieur pense que ce général pourrait être utilement employé. »

(*Record Office*, *Foreign Office*, France, à la date.)

18. — Edimbourg, 19 juillet 1799. *Monsieur à lord Grenville.*

«.. J'accepte avec le plus vif empressement la proposition que vous me faites de vous revoir, ainsi que M. Pitt, avant de me rendre en Suisse [3], et je ne perdrai pas un moment pour me porter au lieu que vous m'indiquerez, aussitôt que vous m'aurez donné le signal que j'attendrai avec une juste impatience. »

(*Record Office*, *Foreign Office*, France, à la date)

1. Cf. *Diaries of Windham*, au 11 et au 13 août 1799 Willot alla voir le ministre de la guerre. Windham le juge assez mal : « Il parla trop et, par sa conversation, ne donna pas une haute idée de ses talents. » Willot allait partir pour le continent.

2. Le baron de Roll se rend en Suisse, où *Monsieur* doit le suivre à bref délai. Une lettre de Lemaître à Talleyrand, Hambourg, 12 vendémiaire an VIII (4 oct. 1799), annonce que l'émigré Castelnau a été envoyé de Londres pour préparer la réception du comte d'Artois en Suisse (Archives des Affaires étrangères, Hambourg).

3. Où le baron de Roll l'avait précédé (lettre du 18 juillet).

19. — Londres, 30 juillet 1799. *Lord Grenville à Wickham.*

(Résumé.)

Grenville prévient Wickham que le comte d'Artois se propose de partir dans une quinzaine de jours pour la Suisse, où il doit se mettre à la tête du mouvement royaliste. Il ne sera accompagné que de quatre ou cinq personnes. *Lyon sera sans doute son principal objectif.* Mais les troupes suisses, qui sont levées par l'Angleterre pour la défense de leur pays [1], voudront-elles entrer en France ?

(*Record Office, Foreign Office*, Suisse, à la date.)

20. — Zurich, 28 juillet, 1er août 1799. *Wickham à lord Grenville.*

(Résumé.)

Le 28 juillet, Wickham écrit à Grenville qu'à son avis, quelque désirable que soit la présence de *Monsieur* et des princes en Suisse, en ce moment leur arrivée serait plus gênante qu'utile. (Voir *Record Office, Foreign Office*, Suisse, à la date.)

Le 1er août, il leur annonce que Pichegru se rend en Suisse « sur le désir » de l'archiduc Charles. C'est le colonel Plunkett qui, à son arrivée du quartier général de l'archiduc, le lui apprend. Le colonel lui a demandé s'il ne croyait pas qu'il conviendrait de confier le commandement de « l'armée suisse » à Pichegru ; l'archiduc s'en montrerait satisfait, pourvu que Pichegru consentît à servir sous ses ordres et que le général Hotze résignât toute prétention à cet égard. L'archiduc, a dit Plunkett, lui avait « montré une correspondance qu'il entretenait avec le général au sujet de la campagne ».

Wickham avait fait une réponse évasive à Plunkett. Il venait de recevoir une lettre de Pichegru lui annonçant son arrivée prochaine, sans allusion à sa correspondance avec l'archiduc. Il pensait qu'il y aurait « avantage » à lui donner ce commandement au voisinage de la frontière, tant à cause de son nom, de sa réputation, que de ses talents militaires [2].

(Publié dans la *Correspondance de Wickham*, t. II, p. 141.)

21. — Edimbourg, 4 août 1799. *Monsieur à Dutheil.*

(Résumé.)

Le comte d'Artois charge Dutheil de prévenir le ministre Grenville qu'il

1. Le lieutenant-colonel Ramsay devait organiser ces levées suisses comme « inspecteur général et commissaire des levées suisses ». Il n'y réussissait guère ; aussi Wickham n'était pas pressé de voir arriver *Monsieur*.

2. Pichegru se rendit, en effet, en Suisse. Un extrait du journal de Lullin, secrétaire de Wickham, extrait publié dans la *Correspondance de Wickham*, t. II, p. 148, prouve que le général français eut avec l'archiduc, en présence de Wickham, une entrevue (entre le 14 et le 17 août), au moment où l'archiduc essayait d'enfoncer les lignes de Masséna sur l'Aar. Pichegru était d'ailleurs en correspondance avec Korsakow comme avec l'archiduc Charles : Cf. *Correspondance de Wickham*, t. II, p. 249.

se rendra, sur son invitation, à Stowe chez le duc de Buckingham, le 8, et qu'il ira ensuite voir à Dropmore lord Grenville et Pitt.

Le duc d'Harcourt et lord Grenville se rencontreront à Dropmore avec *Monsieur.*

(*Record Office, Foreign Office,* France, à la date.)

22. — Londres, 18 août 1799. *Monsieur à lord Grenville.*

(Résumé.)

Monsieur est cruellement affecté du retard « que les circonstances et la dépêche de Wickham » apportent à son départ.

Il restera quelques jours à Londres, puis se rendra « vers Southampton », au lieu que lui indiquera lord Grenville.

(*Record Office, Foreign Office,* France, à la date.)

23. — 22 août 1799. *L'évêque [d'Arras] au marquis de Buckingham, à Stowe.*

(Résumé.)

Le comte d'Artois, arrivé le lundi précédent à Londres, devait partir le jeudi [pour la Suisse]. Il dîna le mercredi chez le frère du marquis avec M. Pitt, mais ne put parler d'affaires, et l'entretien avec Pitt fut remis à plus tard.

Il fut alors malade des hémorroïdes, et Pitt vint le voir chez lui. Mais lorsqu'il se rétablit, il n'était plus question de son départ, parce que Wickham ne réussissait pas « du côté du rassemblement des Suisses ». Monsieur ne veut pas se rendre à l'île de Wight « pour servir d'épouvantail aux républicains » ; il voudrait cependant quitter Londres, mais voir auparavant lord Grenville et Pitt [1].

(*Record Office, Foreign Office,* France, à la date.)

[Le comte d'Artois mit à profit son séjour à Londres, nous le verrons plus loin, pour obtenir du ministère anglais des subsides destinés aux insurgés de l'Ouest. Mais il dut renoncer décidément à partir pour la Suisse après la victoire de Masséna à Zurich.]

C. — LA CONSPIRATION ANGLAISE DANS L'EST ET LE MIDI, après Zurich, avant Marengo (1799-1800), et *la mission de Dupont-Constant à Augsbourg.*

Après Zurich (septembre 1799), la Suisse est perdue pour les armées coalisées, d'autant que la Russie se décide à retirer de la coalition son contingent. Aussi *le projet de pénétrer par la Suisse sur Lyon est abandonné.* Sans renon

1. La défaite des coalisés à Zurich força le ministère anglais et le comte d'Artois à renoncer au plan de pénétration dans le Lyonnais par la Suisse.

cer absolument à l'espoir de soulever la Franche-Comté après une victoire des Autrichiens sur le Rhin, le gouvernement anglais et Wickham veulent profiter de l'organisation des Instituts du Midi pour *faire insurger la Provence, le Languedoc et la Guyenne*. L'entrée des Autrichiens en France par le comté de Nice doit faciliter le mouvement. Et comme l'Ouest est en armes de nouveau depuis octobre, la France républicaine sera attaquée de tous les côtés à la fois.

L'insurrection du Midi aura pour chefs Willot qui s'offre et Pichegru qui se résigne. Le premier commandera en Provence et en Languedoc ; le second en Guyenne, si les circonstances restent contraires à ses plans en Franche-Comté. Après Zurich, ils sont l'un et l'autre à Ueberlingen, en Souabe, où Willot a rejoint Pichegru. Wickham l'annonce à Condé, qui arrive de Russie avec son corps d'armée (trop tard pour prendre part à la bataille de Zurich). Il lui écrit, le 22 septembre, qu'il « trouvera Mlle Z... (Pichegru), fort bien pensante, et prête à se jeter aux pieds de Son Altesse », et le 1er octobre : « Mlle Z... devait se rendre à Pfullendorf ce matin. Elle a appris le départ de V. A. et doit se rendre à Stokach dans le jour. J'en suis extrêmement content sous tous les rapports. » Chantilly, Y, t. XV, p. 433, 435.)

Condé voit, en effet, Pichegru et Willot. « J'ai vu Mlle Zède, écrit-il au Prétendant ; elle m'a dit qu'elle était toujours prête à obéir à vos ordres, mais qu'elle suppliait V. M. de ne pas lui ordonner de se mettre en évidence tant que ses amis intimes seraient en prison, attendu que ce serait leur donner la mort... Je n'ai vu que le major du Pérou (Pichegru), Willot et Imbert (Imbert-Colomès). Je n'ai entendu parler d'aucun autre, et s'il y en avait d'autres à Ueberlingen, où j'ai été trois jours, il est à présumer que leurs intentions ne sont pas bien pures, puisqu'ils n'ont pas cherché à me voir, comme ont fait les trois autres, dès que j'ai été à portée d'eux. » (Chantilly, Z, t. II, p. 184.)

Condé, que le Prétendant vient de charger de la direction de l'agence de Souabe pendant son séjour dans ce pays, veut faire servir ces deux généraux au succès des plans royalistes L'émigré Ferrand lui écrit de Munich, le 23 décembre : « C'est une pénible tâche que celle de l'agence nouvellement imposée à Monseigneur. Les deux hommes dont nous avons parlé à Landsberg, Pichegru et surtout Willot, ont conservé assez de correspondances et de partisans en France pour y être écoutés en parlant au nom de Monseigneur. Les portes leur seront sûrement ouvertes d'ici à peu de temps. Monseigneur sait combien j'étais disposé à travailler avec eux. Je suis toujours à leur égard dans les mêmes dispositions, car je n'ai aucun doute sur la pureté de leurs vues. » (Chantilly, Z, t. XLVIII.)

Cependant Condé ne joue qu'un rôle très secondaire dans l'affaire du Midi. C'est Wickham qui la propose au ministère anglais, qui la défend auprès du gouvernement autrichien, qui la dirige et la subventionne Willot, dont il approuve les plans, Dandré, qui doit mettre en branle les Instituts du Midi, le consultent en tout ; les délégués royalistes se rendent auprès de lui, et *c'est à Augsbourg, sous sa présidence, qu'ils se réunissent, dans l'hiver de 1800*, pour arrêter le plan général d'opérations.

Ce plan, d'ailleurs, a varié de décembre à février. En décembre, Wickham espère encore utiliser les relations que Pichegru conserve en *Franche-Comté* pour soulever la province, et il ne songe pas ou peu à soulever la *Guyenne*. En février, le mauvais vouloir de l'Autriche laisse peu d'espoir de réaliser

le plan Franc-Comtois et Dupont-Constant sollicite Pichegru de prendre la direction du mouvement de Guyenne. Aussi le général reçoit une destination nouvelle, Bordeaux après Besançon. Les lettres suivantes témoignent de l'évolution qui se fait dans les idées de Wickham. Il importe de les résumer, ne fût-ce que pour marquer la liaison qui unit les complots du Sud-Ouest aux complots de l'Est.

Un passage du *Mémoire historique* de Dupont-Constant sert de commentaire à ces lettres, et prouve le rôle important que devait jouer l'Institut bordelais dans la conspiration anglaise.

« Environ un mois après [le 18 Brumaire], je reçus de l'agence l'ordre de me rendre à Augsbourg. Je partis dans la huitaine avec un passeport de ma façon. Je m'arrêtai quelques jours à Lyon et poursuivis ma route avec M. le chevalier de F... (Floirac). Il fallut s'arrêter encore quelques jours à Altkirch, où nous apprîmes qu'un cordon de troupes françaises venait d'être établi sur la rive gauche du Rhin... Enfin, malgré les obstacles qui nous retardèrent beaucoup, et malgré les glaces qui rendaient les routes presque impraticables, nous arrivâmes à Augsbourg vers le 15 nivôse... Après avoir vu les membres de l'agence du roi, nous fûmes présentés par le général Willot à M. W... (Wickham). Celui-ci s'entretint longtemps avec nous et l'entretien roula principalement sur la situation de la France et sur les dispositions des royalistes. Je leur remis un mémoire détaillé sur l'arrondissement de la Guyenne, avec un état des objets dont nous avions besoin. Il nous promit les secours et les moyens nécessaires pour nous préparer à un mouvement général qu'on projetait alors.

« Encouragé par ces promesses magnifiques, enchanté des projets et du plan qui avait été concerté entre l'agence et deux généraux français, j'entrepris d'engager le général Pichegru à venir prendre le commandement des armées royales de la Guyenne et des Landes. Je parvins à l'y déterminer [1]. De quels succès ne devions-nous pas nous flatter ayant ce général à notre tête ? Quelle confiance n'eût-il pas inspirée à tous les braves qui devaient être sous ses ordres. Je me chargeai de lui envoyer des passeports pour lui et pour son état-major, ce que je fis très exactement dès mon retour à Bordeaux [2].

1. Cf. *Essai*, p. 91 : « J'eus beaucoup de peine à déterminer le général Pichegru à venir prendre le commandement des armées royales des trois arrondissements que je dirigeais Il lui répugnait, me dit-il, de commander des bourgeois; mais lorsqu'il sut que ces armées étaient composées en grande partie d'hommes exercés au métier des armes. il se rendit à mes instances. Je lui promis et lui envoyai depuis de Bordeaux tous les passeports nécessaires pour son état-major. »

2. A tout hasard je cite ce passage de la lettre des frères Marut à Imbert-Colomès (*Papiers saisis à Bayreuth*, p. 40) : « M. Dupont, ancien *capitaine au régiment de Lyonnais*, nous apporta une lettre du général Willot, datée d'Augsbourg, 2 mars, par laquelle cet officier est désigné sous le nom de Pierre Henri, officier supérieur. Par cette lettre, le général nous recommandait de remettre à M. Dupont tous les renseignements que nous nous serions procurés et de le seconder de tout notre

Muni des instructions et des ordres pour l'intérieur de la France, je quittai [1] l'Allemagne pour retourner à mon poste... J'arrivai à Bordeaux le 9 mars 1800. »

24. — Augsbourg, 9 décembre 1799. *Wickham à lord Minto.*

(Résumé et traduction.)

Il ne faut plus espérer que les troupes russes se joignent à celles des Autrichiens en Allemagne ou en Italie, ni même le désirer. Dès lors l'Autriche reste seule à combattre la France sur ces deux frontières. Mais derrière la ligne de ses armées on peut organiser une petite armée royaliste.

« A ce sujet je pense, continue Wickham, que vous pouvez dire à M. Thugut en toute sûreté et sans crainte de vous compromettre que, dès l'instant où la première ville de la frontière aura été prise de la manière ci-dessus indiquée, une tentative générale sera faite à *nos frais* sur les derrières de l'armée ennemie, pour établir un parti armé hostile au gouvernement existant, qui prendra des couleurs plus ou moins royalistes, suivant les circonstances. Cette tentative sera conduite non par des émigrés dont l'archiduc, comme M. Thugut, se défie si profondément, mais par les généraux Pichegru, Willot et Précy, qui en ce moment travaillent sans trêve à se procurer les moyens de faire flotter l'étendard de la Royauté lorsque l'état des affaires rendra la chose prudente et possible.

« Willot se tient prêt à partir pour les départements du Midi [2] (où il se propose de rester caché jusqu'après les premiers succès de la campagne) quand il en sera temps. Le général Pichegru est dans la

pouvoir, » et p. 43 : « M. Dupont nous répondit qu'il était d'autant plus fâché de ce que nous venions de lui dire, relativement à M. Boniface de Fonbeton, qu'il avait compté le trouver à *Sisteron*, ainsi que portait son instruction du général Willot, et recevoir de lui des renseignements sur l'intérieur de la France relatifs à sa mission, et qu'en outre ce M. Boniface de Fonbeton devait lui faire connaître *M de Puiverd*, avec lequel il devait traiter d'affaires dans l'intérieur. »

Quel est ce Dupont ? Le nôtre ? mais il n'avait pas été capitaine au régiment de Lyonnais, ou nous ne le savons pas. En tout cas, parti d'Augsbourg, le 2 mars, il n'était pas arrivé à Bordeaux le 9. — Cf. le brevet donné à M. de Boissac, introduction, p. XXVIII.

1. Il est important de consulter les pièces justificatives qui terminent l'*Essai* de Dupont-Constant. La lettre du président de Vezet du 28 mars 1815 et celle de l'abbé de Lacombe du 8 avril 1816 témoignent que Dupont-Constant « a été *envoyé à Augsbourg* pour y recevoir les ordres et instructions de l'agence pour l'organisation de l'intérieur » ; de même celle de Willot, p. 183, 184. Cf. celle de Dandré, p. 183 ; celles du comte de Floirac, p. 182 et 186 ; celle du marquis de Puivert, p. 185.

2. Voir sur l'expédition de Willot : Daudet, *Histoire de l'Émigration*, t. II, p. 392-394, t. III, p. 175 à 192 ; Lebon, *l'Angleterre et l'Émigration*, p. 278 à 283, d'après les Archives anglaises ; une série de lettres dans les *Papiers saisis à Bayreuth et à Mende*, en particulier celles des frères Marut, p. 24 à 66. — Cf. Vandal, *Avènement de Bonaparte*, t. II, p. 17, 101, 354, 370.

même situation par rapport à la Franche-Comté, mais avec cette différence essentielle que, comme le pays dans lequel il doit agir sera tout d'abord occupé par l'armée ennemie, il lui sera impossible d'y rien entreprendre jusqu'à ce que l'ennemi soit chassé au moins d'une partie de la province. »

C'est pourquoi Pichegru propose, sous réserve de l'approbation de Thugut et de l'archiduc, de former un *corps de déserteurs sur les derrières* de l'armée autrichienne, corps à la tête duquel il se placera, pour agir suivant les volontés de l'archiduc, quand le moment en sera venu.

« Par ce que j'ai su des trois hommes ci-dessus, ajoute Wickham, je suis persuadé que leurs principes et leurs vues sont parfaitement purs et qu'ils sont d'aussi fermes amis de la maison de Bourbon et de l'ancienne monarchie qu'aucun des premiers émigrés de France. Je puis ajouter... que *Monsieur* a la plus complète confiance en eux et qu'il désire particulièrement qu'ils préparent les voies pour son arrivée... »

(Publié en anglais dans la *Correspondance de Wickham*.)

25. — Augsbourg, 13 décembre 1799. *Wickham à lord Grenville.*

(Résumé et extrait.)

Wickham expose le projet ci-dessus. Il ajoute :

« Les généraux Pichegru et Willot, M. de Précy et M. d'André m'ont pressé d'essayer de former un corps de déserteurs et conscrits français commandé par des officiers français. »

Wickham avoue qu'il a été d'abord hostile au projet à cause de la dépense et des obstacles que les Autrichiens ne manqueraient pas d'élever. Mais il s'est décidé à l'accepter parce qu'il croit que l'archiduc sera consentant et que Pichegru prendra les mesures nécessaires pour empêcher les « bêtes galeuses » d'entrer dans ce corps.

Pichegru formera derrière l'armée autrichienne un dépôt de troupes auxquelles il donnera des officiers et des sous-officiers qu'il connaît, et quand ces troupes seront organisées, il les mettra à la disposition de l'archiduc, pour opérer une diversion en faveur de l'armée autrichienne. Si l'invasion réussissait, *Monsieur* pourrait venir se mettre à la tête de cette petite armée.

(*Record Office, Foreign Office*, Suisse, à la date.)

Le même jour, Wickham envoie une lettre séparée à Grenville ; il fait le compte des dépenses qu'il prévoit. En particulier il juge nécessaire d'accorder aux royalistes un subside de *20.000 livres sterling par mois, soit 240.000 livres par an, de leur fournir d'avance 100 000 livres et de consacrer 25.000 livres aux dépenses préliminaires*. Il évalue donc au *total à 365.000 livres*

sterling les sommes indispensables pour assurer le succès du mouvement royaliste sur les frontières de la Franche-Comté, des Alpes ou dans le Midi.

(*Correspondance de Wickham*, II, 377.)

Mais lord Minto répond de Vienne à Wickham, le 14 décembre 1799, que Thugut ne veut pas entendre parler de la formation d'un corps de déserteurs sur les derrières de l'armée autrichienne, quelque bien qu'il pense de Pichegru, de Précy et de Willot.

(*Correspondance de Wickham*, II, 382.)

26. — Augsbourg, 25 décembre 1799. *Wickham à Grenville.*

(Résumé et traduction.)

Le baron de Thugut refusant de consentir à la formation d'un corps de déserteurs sur les derrières de l'armée autrichienne, Wickham a modifié ses plans.

« Depuis le moment, écrit-il, où j'ai reçu la dépêche de Votre Excellence du 30 juillet, je n'ai rien négligé pour rétablir mon ancienne correspondance avec Lyon, la Franche-Comté et les provinces du Sud... Avec l'aide du général Pichegru, de M. de Précy et Dandré, et la complaisance de l'archiduc, j'ai si bien réussi qu'une correspondance régulière était établie avec Lyon, Marseille, Besançon et Paris, quand la malheureuse affaire de Zurich a détruit tous nos moyens de correspondance et nous a obligés de trouver de nouveaux moyens pour l'entretenir. J'ai obtenu ce résultat depuis mon arrivée ici...

« Dans le sud de la France les personnes employées se sont principalement attachées à encourager la désertion dans l'armée d'Italie, à recevoir les déserteurs, à les former en compagnies dispersées dans tout le pays, prêtes à être réunies aussitôt que les circonstances rendront nécessaire ou une insurrection générale ou l'apparition d'une masse importante en armes avec un général à sa tête. Le général Willot, qui doit prendre la direction et le commandement du tout, quittera cette ville pour Turin au commencement de février et, après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour entretenir une correspondance avec les généraux autrichiens en Piémont (auprès desquels il aura les plus fortes recommandations de l'archiduc), il se propose d'être à Marseille vers le 1er mars et prêt à se déclarer aux environs du 15 ou du 20 de ce mois...

« Le général Willot sera accompagné par M. Dandré, qui a montré un zèle, une activité, une intelligence, peu communes [1]... »

1. Je crois inutile d'analyser toutes les lettres de Wickham relatives à la mission de Willot, car A. Lebon les a résumées, et E. Daudet a donné les raisons de l'échec du projet provençal. On trouvera ici celles du 17 et du 28 février les plus impor-

Du côté de Lyon, des mesures de même sorte sont prises, bien qu'elles soient de moindre importance et de moindre effet. Comme le gouvernement surveille de très près Lyon, c'est dans les montagnes du Vivarais, du côté de Mende [1], que tous les déserteurs et proscrits de la région lyonnaise seront rassemblés. Ils seront soutenus par les bandes armées qui se forment dans le Forez et le Bourbonnais. Précy prendra le commandement du tout aussitôt que le rassemblement aura quelque consistance.

Mais du côté de la Franche-Comté, impossible de faire un pas. L'impression produite par l'affaire de Zurich et le 18 Brumaire a été si profonde que tous les agents se sont cachés, et beaucoup des habitants qui avaient promis leur concours à Pichegru.

En outre, le pays est occupé par l'armée républicaine. Il faut provisoirement établir les corps de déserteurs dans la Savoie et dans les Vosges, quitte à les appeler en Franche-Comté après les premiers succès des Autrichiens. Le général Pichegru ne peut songer à l'action avant ces succès.

Wickham espère, d'ailleurs, pouvoir lever un corps de troupes suisses capables d'apporter un appui efficace à la coalition et de pénétrer en France.

« Les généraux Pichegru et Willot sont également désireux qu'un membre de la famille royale prenne le commandement des royalistes dans les provinces du Sud, et que *Monsieur* soit ce prince.

« Au sujet de la proclamation qu'il serait utile aux alliés de faire à leur entrée en France, ces officiers sont d'avis qu'il n'est pas nécessaire (quoique certainement désirable) de parler du Roi et de la restauration de la monarchie, pourvu qu'ils soient autorisés à promettre à leurs partisans que lorsqu'une province ou une étendue

tantes, que je résume ou donne en extraits. Celle du 26 mars annonce à Grenville que Willot a été obligé de se rendre à Vienne, mandé par Thugut (de là retard dans ses opérations); celle du 27 mai le prévient des obstacles apportés par les Autrichiens à son entrée en campagne; celle du 29 mai (même sujet); celle du 14 août résume les causes de son échec et rend pleinement justice à son activité. — Cette lettre et les deux suivantes (17 et 18 février) prouvent assez la participation de l'Angleterre au complot Willot.

1. Ce fut le comte de Noyant, un des visiteurs de l'Institut Philanthropique, qui s'occupa de la levée et de l'organisation de ces bandes dans le Vivarais. Voir un passage d'une note de la police secrète adressée à Pelet de la Lozère dans Boulay de la Meurthe, *Correspondance du duc d'Enghien*, t. II, p. 28. et quelques-unes des lettres de Noyant au chanoine Mazel, à Mende, publiées dans les *Papiers saisis à Bayreuth et à Mende*, p 375, 379. La police trouva des poudres dans un jardin à Mende et saisit 26 fusils neufs. Cf. note de la page 377. Le comte de Noyant fut arrêté plus tard, mais ne révéla aucun des secrets de l'organisation royaliste. Le chanoine Mazel avait été arrêté le 2 août 1801 ; il resta détenu à Porto-Logone, île d Elbe. Voir, sur Noyant, d'Hauterive, p. 61 (Sources : F^7 6268); sur Mazel, *ibid.*, p. 61 et 259 (Sources : F^7 6258-6260, 6268, 6318).

Dans la Provence, le véritable chef du mouvement royaliste (qui n'éclata pas) devait être le marquis de Puivert, dont la *Revue de Paris* du 1er avril 1907 a publié le *Livre de raison* (extrait) : « On mit à ma disposition, écrit-il, le reste des fonds accordés par M. Wickham, *tous les moyens de l'Institut Philanthropique* dans les provinces dont la direction m'était confiée... » p. 524). « Après avoir reçu des *principaux chefs de l'Institut, que je trouvai réunis à Lyon*, les instructions sur l'état présent des affaires... etc. », p. 525. Voir d'Hauterive : Puivert plusieurs fois cité, consulter la table (Sources : F^7 6256, 6258 à 6260).

considérable de territoire sera mise aux mains de l'armée royaliste et qu'un prince du sang sera à leur tête, les alliés traiteront avec ce prince... et reconnaîtront le roi légitime... »

(Traduit de la *Correspondance de Wickham*, II, p. 402 à 406.)

27. — Londres, 11 février 1800. *Lord Grenville à Wickham.*

(Résumé.)

Grenville eût approuvé la formation d'un corps de déserteurs sur les derrières de l'armée autrichienne; il est regrettable que la cour de Vienne en ait rejeté le plan.

Pour appuyer les opérations de Willot, l'amirauté va donner au commandant de la flotte anglaise dans la Méditerranée l'ordre de faire concorder ses opérations avec celles des royalistes du Midi et de leur porter secours au besoin. Un corps de 15 à 20.000 hommes, commandé par le général Stuart, concertera ses mouvements avec ceux des Autrichiens et des royalistes.

Monsieur a fait connaître à Grenville son désir d'aller rejoindre Wickham aussitôt que possible.

Grenville doute qu'on puisse employer le corps de Condé aux opérations du Midi [1].

Les provinces de l'Ouest se sont insurgées trop tôt.

(*Record Office, Foreign Office*, Suisse, à la date.)

28. — Augsbourg, 17 février 1800. *Wickham à Grenville.*

(Résumé.)

Conformément aux instructions de Grenville du 24 décembre, Wickham a tiré sur le Trésor anglais treize traites, s'élevant à *cinquante mille livres sterling*, en faveur de M. Baboin, et une série de traites s'élevant à *cinq cent mille marcs banco*, c'est-à-dire à une somme à peu près égale, sur MM. Thornton et Power.

Il a, en outre, autorisé ces messieurs à accepter des traites tirées par les agents de Louis XVIII jusqu'à concurrence de *trente-cinq mille livres sterling*.

Il joint à sa lettre les reçus ci-dessous.

(*Record Office, Foreign Office*, Suisse, à la date.)

29. — *Les reçus.*

17 février 1800, *reçu de R. Baboin* [2], autographe.

« Je reconnais avoir reçu aujourd'hui de M. Wickham... des

1. Cependant, le 19 avril, Grenville annonce à Wickham que le corps de Condé sera débarqué en Provence pour appuyer l'insurrection provençale. Il était même question d'envoyer le duc de Berry en Provence, avec ou sans troupes napolitaines.

2. Baboin, banquier ordinaire de Wickham pour les envois d'argent en France, et surtout à Lyon ; c'est lui qui faisait passer à Dandré, en 1797, ses 4.000 louis mensuels.

lettres de change sur lord Grenville et MM. Thornton et Power de Hambourg pour la valeur de *cent mille livres sterling* dont je dois tenir le produit à la disposition des agents de Sa Majesté Louis XVIII et des généraux Précy et Willot. »

Augsbourg, 22 février 1800, *reçu de Dandré,* qui signe A. Mayor (autographe).

« J'ai reçu... un crédit de *trente-cinq mille livres sterling* sur MM Thornton et Power d'Hambourg pour être employées à l'expédition du général Willot et accessoires ».

Au bas du billet (de la main de Willot) :

« Approuvé le reçu ci-dessus dont les fonds ont été mis à ma disposition [1]. »

(*Record Office, Foreign Office*, Suisse, joint à la lettre de Wickham.)

30. — [Augsbourg], 28 février 1800. *Wickham à Grenville.*

(Résumé et traduction.)

Malgré la pacification de l'Ouest, Wickham ne renonce pas à l'entreprise projetée du général Willot en Provence, entreprise qui offre les plus grandes chances de succès Willot a reçu l'ordre de partir. Il a des recommandations pour les généraux Mélas et Zag [2], M. Jackson, lord Keith, M. Paget [3]. Jackson est autorisé à lui remettre en cas de besoin *vingt mille livres sterling* pour gagner les Barbets Wickham lui a donné de l'argent et un crédit sur plusieurs places de la Méditerranée jusqu'à concurrence de *quatre-vingt mille livres sterling.*

L'ambassadeur aurait désiré appuyer l'entreprise de Willot par une insurrection des régions lyonnaise et franc-comtoise :

« Après plusieurs *consultations à ce sujet avec les généraux Pichegru, Willot, Précy et des envoyés (deputies) de Marseille, Bordeaux* [4], *Lyon et Besançon,* il a été décidé d'abandonner tout projet d'action dans la Franche-Comté..., mais de faire quelques préparatifs en vue d'un soulèvement du Lyonnais .. Si les royalistes de l'Ouest eussent été capables de se maintenir, il était projeté de relier leurs

1. Au total, 135.000 livres sterling pour les royalistes du Midi, soit 3.375.000 francs. — Puivert savait qu'on avait disposé de *20.000 louis* pour les dépenses préparatoires, et il dépensa 250.000 francs pour son organisation du Midi. *Revue de Paris* 524, 527.

2. Mélas, commandant l'armée autrichienne, qui assiégea Masséna dans Zurich ; Zag, son chef d'état major.

3. Jackson, agent anglais en Italie ; lord Keith, commandant de la flotte anglaise ; Paget, autre agent anglais, très au courant des intrigues royalistes, en particulier du complot de l'an XII. (Cf. les *Paget's papers.*)

4. Les Barbets, insurgés dans le comté de Nice contre le gouvernement républicain. Voir les lettres des frères Marut, *Papiers de Bayreuth, l. c.*

opérations à celles de Willot par une puissante *insurrection s'étendant de Bordeaux à Toulouse,* dont tous les éléments étaient préparés, et le général *Pichegru* s'était engagé à prendre le commandement du tout. Il se préparait à partir quand est arrivée la nouvelle de la pacification de la Vendée [1].

« Même à présent, il n'abandonnera pas le projet, jusqu'à ce qu'il reçoive des informations que tous les espoirs du parti royaliste dans l'Ouest sont détruits et que S. M. ne peut tenter une descente dans une de ces provinces.

« Si les renseignements ne sont pas défavorables, *il se rendra à Bordeaux...* et s'efforcera aussitôt d'établir une communication avec le commandement des vaisseaux de Sa Majesté dans cette région, par le moyen de signaux dont j'envoie ci-joint une copie. Le général Willot se servira des mêmes signaux. On peut trouver à l'Alien Office un spécimen de l'écriture de Pichegru. »

Ce général pense qu'une insurrection du côté de Bordeaux, appuyée par une descente anglaise puissante, a chance d'aboutir. Si les renseignements ne sont pas défavorables, son intention est de *joindre immédiatement le général Willot.*

(*Record Office* (Suisse), à la date [2].)

1. Voir le *Résumé historique* de Dupont-Constant, p. 31 à 33, et l'*Essai*, p. 91-92, ci-dessous cités. — Puivert se rendit aussi à Augsbourg, *Revue de Paris*, p. 524. Les passages cités de son *Livre de raison* témoignent bien que dans la Provence comme dans la Guyenne la force principale du parti royaliste résidait dans l'organisation philanthropique. Le complot de 1800 dans le midi de la France est essentiellement un *complot des Instituts*. Page 525, *Revue de Paris* citée : « Après avoir reçu *des principaux chefs de l'Institut, que je trouvai réunis à Lyon*, les instructions sur l'état présent des affaires... je me trouvai à la tête de 25.000 hommes, la plupart conscrits réfractaires ..» Cf. d'Hauterive, *La police secrète du premier Empire*, déclarations de Rougier, p. 37, quelques vagues aveux de Puivert, p. 112, avis sur ses envois de poudre, p. 136, etc.

2. Je ne crois pas nécessaire de citer les autres lettres de Wickham relatives à l'expédition Willot, par exemple celles du 26 mars 1800 et du 27 mai relatives au mauvais vouloir des Autrichiens et aux obstacles que Thugut et le baron de Mélas apportent au succès de l'entreprise. Lebon, dans *l'Angleterre et l'Emigration*, et surtout E. Daudet, dans l'*Histoire de l'Émigration*, t. III, racontent longuement l'histoire de cette intrigue.

Il serait plus intéressant de citer la lettre du 14 août, où Wickham affirme, d'après une lettre de Jackson, agent de l'Angleterre en Italie, que l'entreprise de Willot aurait abouti si elle avait été encouragée et soutenue par les Autrichiens, et que les Autrichiens, prévenus, dès le 12 avril, par « deux personnes chargées par le général Willot ou par M. Dandré de leur procurer toutes les informations possibles sur l'*état de l'armée de Dijon* », ne voulurent tenir aucun compte de leurs avis.

La brusque arrivée de cette armée de Dijon (l'armée de réserve) sur les champs de bataille de l'Italie mit fin à l'intrigue de Willot. Il dut s'enfuir, après l'abandon de Turin par Mélas, à Alexandrie, puis à Gênes ; après Marengo, il se réfugia à Livourne, puis en Angleterre. De là, plus tard, il gagna les Etats-Unis. La cause de son départ nous est indiquée dans une note que Danican fit passer à Fauche-Borel à Londres en juillet 1808. Danican, qui devait suivre Willot en Italie en 1800, comme chef d'état-major (Cf. son dossier aux Arch. adm. guerre), raconte que Willot fut convaincu devant les tribunaux anglais, avec d'autres émigrés,

[Pichegru ne devait pas rejoindre Willot en Italie (pour de là passer en Guyenne). Le comte d'Artois et l'Angleterre l'appelèrent à Londres pour le consulter au sujet du complot Cadoudal et pour lui donner un rôle dans l'Ouest. L'intrigue de Londres le disputait à l'intrigue d'Augsbourg.]

D. — LA CONSPIRATION ANGLAISE A PARIS ET DANS L'OUEST EN 1799-1800, *et les relations de l'Institut bordelais avec la Vendée et Londres.*

Tandis que Wickham, Willot et Pichegru rattachaient le mouvement bordelais à l'insurrection générale de l'Est et du Midi, appuyée par l'armée autrichienne, l'Institut bordelais entrait en relations avec les Vendéens révoltés et avec le comte d'Artois qui subordonnait l insurrection girondine au succès de ses projets à Paris et dans l'Ouest.

La Vendée, en effet, s'était soulevée pour la seconde fois en octobre, avec l'Anjou, le Maine, la Bretagne et la Normandie. Dupont, visiteur de l'Institut bordelais, s'efforça aussitôt d'entrer en relations avec ces provinces et organisa dans les Deux-Charentes une chouannerie pour communiquer avec elles. Il importe de citer ce passage de son *Mémoire historique* (p. 24 et 25) :

« J'organisai en même temps une chouannerie dans les Deux-Charentes, entre les deux grandes routes de Paris et de Bretagne. Mon intention était, dès que nous recevrions l'ordre de prendre les armes, de faire marcher de concert les royalistes de tous les départements de mon arrondissement sur Blaye et la Rochelle... » [Cf. *Essai*, p. 81 : « J'établis dans les Deux-Charentes, entre les deux grandes routes de Paris et de la Bretagne, un corps d'éclaireurs, sous le commandement du sieur Brunet, émigré rentré... »]

« ... D'après les ordres que je reçus à cette époque de l'agence de Souabe, je fis partir un commissaire, M. Destravaux [1], pour les provinces de l'Ouest, dirigées par S. A. R Monsieur, frère du roi, avec une circulaire adressée à tous les commandants pour le roi et avec des instructions. L'objet de sa mission était de parcourir la Vendée, la Bretagne et la Normandie, d'y voir tous les chefs, de concerter avec eux les moyens de correspondance, de leur donner mon adresse et de prendre la leur. Mon commissaire me fit à son

« d'avoir prêté à une usure énorme les sommes qu'ils tenaient du gouvernement anglais. Le général Willot, condamné à 25 000 livres sterling d'amende, fut obligé de se réfugier à New-York. Ce misérable avait reçu du gouvernement anglais, en 1800, un million tournois à l'effet de soulever les provinces du midi de la France. » Papiers B. de Saint-Albin.

1. D'après une note du Bureau central de Bordeaux du 7 fructidor, le mouvement insurrectionnel de Bordeaux du 20 thermidor doit se rattacher à la présence dans cette ville d'un Philibert Destravaux, ancien chef de chouans, rentré à la faveur de l'amnistie et resté en relations avec la Vendée et l'Angleterre, soudoyé par cette dernière « pour se réunir aux conspirateurs qui se rassemblent à l'effet de favoriser un mouvement royaliste ».

retour un rapport très satisfaisant. Mes propositions avaient plu à tous ces anciens et intrépides défenseurs du trône et de l'autel ; ils m'envoyèrent tous leur adresse, et jusqu'à l'époque de mon arrestation notre utile correspondance a été toujours très active. » [Cf. *Essai*, p. 81.]

La lettre de Georges Cadoudal du 19 juin 1800, que nous publions plus loin, confirme les relations de l'Ouest avec le Midi.

L'Institut bordelais correspondait aussi avec le comte d'Artois et avec le duc de Lorges, qui recevait lui-même ses instructions de Monsieur. Nous citons plus loin la lettre de Papin au duc de Lorges, 9 mai 1800. Il importe aussi de connaître les passages suivants du *Mémoire historique* de Dupont-Constant :

« Peu de jours avant ou après le 18 Brumaire, je profitai d'une occasion pour rendre à S. A. R. Monsieur, comte d'Artois, un compte exact et sommaire de tout ce que j'avais fait jusqu'alors pour le service du roi. Je mis sous ses yeux l état de nos forces, de nos ressources, de nos besoins, et en lui faisant connaître les bonnes dispositions des royalistes, je lui demandai des instructions et des ordres. »

(*Mémoire historique*, p. 31.)

Après son voyage à Augsbourg (il est de retour à Bordeaux le 9 mars 1800) :

« Je reçus à cette époque une lettre de S. A. R. Monsieur, frère du Roi, par l'occasion d'un sieur Burkel, suisse, établi à Bordeaux. J'en fis part à tous les agents en chef de l'Institut, dans la seule vue d'exciter leur confiance et leur zèle. Elle portait en substance que le prince était très satisfait de tout ce que nous avions fait ; qu'il nous engageait à continuer, et qu'il allait incessamment nous envoyer des commissaires chargés de nous faire connaître ses intentions. Elle nous assurait aussi que S. A. R. allait donner des ordres pour que l'on nous fît des remises à mesure des besoins. »

(*Mémoire historique*, p. 34. Cf. *Essai*, p. 91.)

« Une nouvelle occasion pour l'Angleterre se présenta, et j'en profitai pour annoncer à S. A. R. Monsieur que nous étions prêts et que nous n'attendions que les ordres pour prendre les armes. Je lui donnai un aperçu de nos forces disponibles. Je crus devoir instruire S .A. R. que les commissaires qu'elle m'avait annoncés par sa dernière lettre n'étaient pas encore venus. »

(*Mémoire historique*, p. 35.)

Bordeaux, transition entre le Midi et l'Ouest, recevait des ordres d'Augsbourg et de Londres. L'intrigue girondine rattachait le complot de Provence

au complot parisien ou chouan. Dupont-Constant et Papin donnaient la main à Willot d'une part, à Hyde et à Cadoudal de l'autre.

En effet, une conspiration s'ébauchait à Paris et à Londres contre Bonaparte au lendemain de Brumaire, la *Conspiration anglaise* dont la police a publié les pièces (lettres de Hyde de Neuville à l'agent des princes à Londres, lettres de Dutheil à Hyde, etc.), après la découverte de cette conspiration, le 12 floréal an VIII-2 mai 1800.

Au moment où l'Ouest déposait les armes, Hyde et l'agence de Londres voulaient le soulever à nouveau : *Monsieur* devait débarquer à Brest, livré par Dubouchage ; Pichegru le rejoignait avec les troupes de l'Ouest ; à Paris, un coup de main réduisait Bonaparte à l'impuissance [1]. Comme la combinaison Willot, celle de Hyde utilisait Pichegru [2]. Ce n'était point la seule analogie. Hyde comptait sur une insurrection du Midi, de Bordeaux en particulier. pour appuyer celle de l'Ouest. « Le Midi était prêt, écrit-il dans ses mémoires, à se lever de nouveau, à se placer sous les ordres du général Willot, qui y avait laissé les plus honorables souvenirs... *Bordeaux s'était tout à fait enrégimenté par les soins du général Pépin* (sic) *et pouvait se rallier à la Vendée par de nombreuses intelligences* [3]. » Dans sa correspondance, Hyde signalait le passage à Paris, le 4 février, d'*envoyés du Midi :* « Les commissaires pour le Midi sont arrivés. Ils ont vu Isaac (Larue) et Paul (Hyde). Leurs moyens paraissent être très grands. Si leur levée d'hommes réussit, Willot se mettant à leur tête, ce sera un bien grand moyen de diversion [4]. » Déjà, le 11 janvier, Hyde entrait en relations avec Wickham pour établir une concordance entre les complots de l'Ouest ou du Nord et ceux du Midi [5].

Son complot découvert, Hyde passa la main à Georges Cadoudal, le chef de la chouannerie bretonne, qui attendait oisif à Londres l'occasion d'agir de nouveau. Les plans de Georges furent adoptés dans un conseil secret qui se tint à Londres chez le premier ministre, conseil auquel Pitt, Dundas, Grenville, assistèrent avec le comte d'Artois (16 mai 1800) : on devait s'emparer de Calais, de Lorient, de Nantes, avec l'aide des forces anglaises et, tandis que les royalistes s'insurgeraient dans la Bretagne et qu'un prince y débarquerait, le « coup essentiel » serait frappé à Paris contre Bonaparte. Trois jours après, Georges partait pour soulever la Bretagne, annonçant sa venue, dès le 15, à Bourmont, comme son arrivée, le 3 juin, à Grenville [6].

1. Voir dans *la Conspiration anglaise* surtout les lettres de Hyde des 13 et 15 janvier, du 4 février.

2. Surtout comme commandant du corps russe de Jersey, débarqué en Bretagne, et des levées bretonnes ou vendéennes. Cf. *Conspiration anglaise*, p. 61, lettre du 11 janvier à Pichegru ; p. 62-63, lettre à Larue, et p. 58, 79, 87, 97, lettres à Dutheil ou au comte d'Artois ; *Mémoires de Hyde*, p. 290, et lettre de Bourmont du 17 janvier, p. 531.

3. *Mémoires de Hyde de Neuville*, p. 238.

4. *Conspiration anglaise*, p. 107.

5. Lettre du 11 janvier, *Conspiration anglaise*, p. 60.

6. Le comte de Martel a publié une partie des lettres de Georges conservées au Foreign Office (France) dans les *Pacifications de l'Ouest*. Nous en avons publié d'autres dans la *Revue historique* de novembre-décembre 1900. M. Vandal utilise ces lettres dans *l'Avènement de Bonaparte*, t. II, 354-356, 395.

Mais il entendait bien que *l'Ouest girondin prendrait les armes* avec l'Ouest breton. Sa lettre du 19 juin que nous publions en témoigne.

Il paraît donc hors de doute que l'Institut bordelais fut en relations avec le comte d'Artois, comme avec les chefs vendéens, et qu'il était destiné à jouer un rôle dans le plan de Hyde comme dans celui de Cadoudal.

Reste à prouver, par la publication des pièces ci-dessous, que les insurrections ou complots royalistes de 1799-1800 dans l'Ouest ou à Paris se rattachent à l'intrigue anglaise comme les complots de l'Est et du Midi, et que le comte d'Artois ne les autorisait et ne les encourageait qu'avec l'assentiment du ministère anglais et ses promesses de subsides.

Ces pièces témoignent aussi que le comte d'Artois voulait, en appelant Pichegru à Londres avec Dandré, enlever à Wickham la direction du mouvement royaliste du Sud-Ouest, et même accaparer tous les ressorts de l'intrigue des Instituts.

Est ce à dire qu'il voulait affranchir le parti royaliste dans le Midi de l'influence anglaise, le soustraire à ses compromissions avec nos ennemis ? Nullement, car il sollicitait les secours de l'Angleterre Il n'agissait ainsi que par hostilité contre Wickham, auquel il reprochait d'avoir empêché son voyage en Suisse avant Zurich, et surtout ses procédés à l'égard de son frère, le Prétendant [1].

31. — 6 septembre 1799, Stratford House [2]. *Le comte d'Artois à Grenville.*

(Analyse)

A la suite des conférences qu'il a eues avec Grenville à Stowe, Monsieur a recommandé aux chefs royalistes de ne pas se soulever encore.

Il pense d'ailleurs que le soulèvement n'aura de succès que si le gouvernement anglais consent à solder 70.000 Vendéens ou Bretons, à les armer et les équiper, et s'il les fait appuyer par un corps de débarquement anglais ou russe d'au moins 20 000 hommes.

(*Record Office*, *Foreign Office*, France, à la date.)

32. — 11 et 14, 15 septembre. *Dutheil à Frère.*

(Analyse et extrait.)

Le 11 septembre, Dutheil annonce à Frère que le comte d'Artois a l'inten-

1. Extrait d'une lettre du roi de France à Monsieur, de Mittau, le 17 mai 1800, Chantilly, Z, t. II, p 30 : « Je ne sais pas ce que j'ai fait à Wickham pour qu'il ait commencé en 1797 par me faire une grossièreté, en se dispensant de répondre à une lettre très honnête que je lui avais écrite. Je sais depuis qu'il a constamment cherché à me nuire... Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une voix contre lui sur la manière dont il conduit les affaires. Ceci entre nous ; mais Condé, Pichegru, Willot et le baron de Salis ne peuvent s'en taire, et j'ai lieu de penser que Roll ne vous en aura pas fait un rapport plus favorable. »

2. Cf. ci-dessus les nos 18, 21 et 23. Le comte d'Artois met à profit son séjour à Londres pour solliciter en faveur des Vendéens et des chouans les secours du gouvernement anglais.

tion de se rendre demain à Londres pour parler soit au ministre Grenville, soit à Frère.

D'une lettre du Comte d'Artois qu'il joint à la sienne, Dutheil infère que le ministre a bien accueilli les demandes de Monsieur en faveur des Vendéens et des Bretons.

Le 14 septembre, il sollicite le versement d'une somme de 5.000 livres sterling aux royalistes de l'Ouest Il viendra voir Frère pour toucher ces 5.000 livres restant à payer sur les 12.000 livres promises. Il a fallu déjà avancer 1.200 livres sur ces 5.000.

Suit, en effet, un *état de répartition des 12.000 livres accordées* par le ministère britannique, répartition faite par Monsieur : 2.000 à la Vendée et à l'armée située sur la rive gauche de la Loire depuis Saumur ; 1.800 à l'Anjou ; 1.500 au Maine ; 1.600 au Morbihan ; 1.200 à l'Ille-et-Vilaine ; 1.500 aux Côtes-du-Nord et au Finistère ; 1 200 à la haute Normandie ; 1.200 à la basse Normandie.

Au dos de cet état de répartition, Dutheil a écrit :

« Reçu du département des Affaires étrangères, le 29 août 1799, 7.000 livres sterling pour être distribuées entre les différentes divisions de l'armée de l'Ouest de France.

« Employé 8.200 livres.

« Avance faite. »

Sur cet état de répartition, il est fait mention des reçus de La Prévalaye, de La Boessière, de Mercier, de Bourmont, de Frotté, de Mallet, reçus datés aussi du 29 août.

Le 15 septembre, Dutheil envoie un état « de tout ce qui est nécessaire en armes, vêtements, solde, vivres par fantassin [1] ».

(*Record Office, Foreign Office*, France, aux dates.)

33. — 28 octobre 1799, Portsmouth. *Le comte de Crénolles à Monsieur*. [La lettre est en copie aux archives du *Record Office*.]

(Analyse.)

Le comte de Crénolles annonce qu'il arrive de France avec Hyde de Neuville [2] qui est, dit-il, « le chef de l'entreprise dont nous aurons l'honneur de vous soumettre le plan ».

Ils sont partis de Paris le 14 octobre, et sont arrivés aux îles Saint-Marcou

1. Sur la pacification de la Vendée, voir Martel, p. 24, les négociations de Pouancé ; p. 57, la paix de Montfaucon, 18 janvier 1800 ; p. 65 et 125, La Prévalaye adhère à cette paix le 24 janvier et Bourmont le 4 février. Bourmont espérait une diversion qui lui permettrait de ne pas rendre les armes : il écrivait, le 17 janvier, à Hyde de Neuville, que les royalistes de la Vendée seraient heureux d'avoir pour chef Pichegru (*Mémoires de Hyde*, p. 531). Il était au courant des projets de Hyde et croyait peut-être que les Anglais débarqueraient Pichegru avec une petite armée (par exemple celle des Russes de Jersey) sur les côtes de l'Ouest.

2. Sur l'intrigue de Hyde de Neuville, voir ses *Mémoires* et la publication signée d'Emery, Chaptal, Brune et Champagny, *la Conspiration anglaise*.

le 22 seulement, car ils étaient poursuivis. Ils ont dû jeter à la mer leurs dépêches.

Ils se rendront demain, 29 octobre, chez le duc de Portland. Crenolles ajoute :

« L'importance de la mission dont je suis chargé me prescrit de ne dire qu'à S. A. R. le nom de la personne qui m'envoie et de ne pas le confier au papier. »

(*Record Office, Foreign Office*, France, à la date.)

[Il est possible que cette copie ait été jointe à la lettre suivante de Dutheil.]

34. — 23 novembre 1799. *Dutheil à Frère.*

(Analyse et extrait.)

Dutheil insiste pour qu'on accepte le plan des deux députés que Frère a vus et que Grenville et Pitt n'ont encore vus ni l'un ni l'autre.

Ce plan offre de grandes chances de succès, proposé « par un homme aussi considérable et voyant aussi bien que celui par qui ont été envoyées les deux personnes ».

« Si beaucoup de chances de succès existaient avant la révolution du 20 novembre en faveur du plan proposé, on ne peut pas dire que ces chances soient diminuées depuis que les généraux Andréossi, Beurnonville et Lefèvre [1], qui ont des engagements plus ou moins positifs avec le roi et qui devaient concourir à l'exécution du plan, ont été mis à la tête des troupes, et que Berthier et quelques autres, dont les dispositions sont connues de Monsieur, ont été placés au Ministère ou dans des administrations. »

Pourtant le ministère britannique s'est déterminé « à suspendre l'exécution du projet envoyé de Paris à Monsieur ». Dutheil demande qu'il revienne sur cette décision.

(*Record Office, Foreign Office*, France, à la date)

Le ministère anglais refusa longtemps, semble-t-il, de subventionner une entreprise, fort semblable, en somme, à celle de Talbot, puisqu'elle devait avoir pour résultat l'enlèvement et sans doute la mort du premier consul. Il s'y décida cependant en février 1800. Voir, en effet, la lettre de Hyde à Dutheil dans *la Conspiration anglaise*, p. 107 et 108.

35. — 8 avril 1800. *Billet de Dutheil* [*à Frère*].

(Analyse.)

Une personne qui a communiqué à Malmesbury, en 1797, à Lille, des ren-

1. Cf. *Conspiration anglaise*, p. 63, 79, 111. Deux de ces lettres sont chiffrées et difficiles à traduire.

seignements sur les intentions du Directoire au sujet des conquêtes de l'Angleterre dans les possessions hollandaises et qui en a reçu 5.000 livres sterling, offre ses services à Dutheil.

(*Record Office, Foreign Office*, France, à la date.)

Cf. la lettre suivante. Depuis le mois d'août Dupérou sollicitait les agents des princes à Londres d'offrir ses services au ministère anglais.

36. — 5 mai 1800. *Lettre de Dupérou* [*à Grenville ou à Frère*].

(Analyse et extrait.)

Dupérou offre encore de procurer au ministère anglais des renseignements des « mêmes personnes qui, dans le temps des négociations de Malmesbury, à Lille, avaient touché cinq mille livres sterling pour faire connaître si le Directoire regarderait la restitution du cap de Bonne-Espérance et du port de Trinquemale comme la condition *sine qua non* de la paix ».

L'abbé Ratel et Hyde de Neuville n'ont point encouragé ces ouvertures faute d'argent.

Suivent des renseignements surtout diplomatiques. Dupérou ajoute :

« Bonaparte vient d'organiser une police secrète dont les membres sont même inconnus à ses familiers. A cet égard, je peux annoncer que les personnes dont je suis l'organe peuvent en partie dicter les rapports des individus attachés à cette police et s'engageraient également à transmettre au gouvernement anglais le précis de leurs opérations. »

[Cf. la *Correspondance de Dupérou*, chargé de la police secrète de Hyde, dans *la Conspiration anglaise*, p. 206 et suiv.

Le même individu qui signe Dupérou écrit à Flint à l'Alien Office, le 7 mai, et signe Martin.]

(*Record Office, Foreign Office*, France, à la date.)

37. — Bordeaux, le 9 mai 1800. « *Le général commandant la division de la Gironde* » *au duc de Lorges.*

(Analyse et extraits.)

Le général fonde les plus grandes espérances « sur la glorieuse entreprise dont les Bordelais attendent impatiemment l'exécution ». Il apprend avec joie qu'un prince viendra se mettre à la tête des forces de la Gironde et que le duc de Lorges est nommé gouverneur de la Guyenne.

Le corps formé par Servant s'accroît de jour en jour : « Nous avons reçu des armes et des munitions... J'attends les fonds que vous m'annoncez, ainsi que les deux envoyés. »

Signé: Servant [nom philanthropique de Papin] [1].

(*Record Office*, *Foreign Office*, France, à la date.)

38. — Londres, 8 mai 1800. *Monsieur à Ch. de Tinseau* [2], « lieutenant de l'état-major du corps d'armée suisse à la solde de S. M. britannique ».

Monsieur a chargé le baron de Roll, qui lui a remis la lettre de Tinseau, de le prévenir qu'il ne tarderait pas à faire appel à son dévouement....

« Le moment n'a pas tardé à arriver, puisque je vous donne l'ordre de vous rendre le plus promptement possible près de moi.

« J'adresse un ordre pareil au général Pichegru [3], et je vous

1. La parenthèse n'est pas dans le texte ; mais nous savons par Dupont et Rollac que Papin portait le nom philanthropique de Servant. — *Les fonds annoncés.* Cf *Essai*, p. 92 : « L'agence royale me promit des fonds pour les premiers achats à faire... les plus considérables me seraient portés par le général Pichegru .. C'est la première fois que l'agence me donna de l'argent. »

Le prince attendu. D'un interrogatoire du chimiste Cazalet, qui avait vu Willot en Angleterre en 1803 et qui le connaissait intimement, nous extrayons le passage suivant : « Sur ce qu'on avait dit au comte d'Artois qu'il y avait à Bordeaux douze à quinze mille hommes prêts à agir pour lui, le duc de Berry avait résolu de prendre un passe-port pour venir à Bordeaux, en qualité de commis négociant. Willot, qui me dit le fait, ajouta : « Ce jeune fou veut exposer sa vie. » Archives départementales, série M, liasse intitulée : Police générale, affaires politiques, an IX, 1804-1808.

Les envoyés : Forestier et Céris sans doute. Ils ne sont venus à Bordeaux que plus tard, avant le complot des Plombs de 1804. Papin les a logés chez Acquart-Vreilhac.

2 Voir sur Tinseau d'Amondans, qui en 1795-1796 avait été l'un des chefs de l'insurrection franc-comtoise, *la Trahison de Pichegru*. p. 71, 129, 131, 163, 191, 197, 221. Cf. *Mémoires de Fauche Borel*, t. II, p. 324 : « Pichegru avait été envoyé en Suisse avec le colonel Tinseau, lorsqu'on nourrissait encore l'espoir que la négociation avec Barras aurait un plein succès. »

3. Voir sur la vie de Pichegru à Leitershoft, près d'Augsbourg en Souabe, le récit des *Mémoires de Fauche-Borel*, t. II, p. 337 à 345. Fauche passa une partie de l'hiver de 1799-1800 auprès de Pichegru (récit du bal masqué) ; il ne partit pour Londres qu'au printemps. Lire une très importante conversation de Pichegru avec Fauche, où il résume le plan royaliste et anglais de 1799, plan qui est, à peu de différences près, celui de 1800, p. 337 à 339.

Sur le rappel de Pichegru à Londres, cf. Lebon, p. 286. — Se préparait-il à « aller d'Augsbourg en Italie », comme le croit M. Daudet, *Histoire de l'Émigration*, t. III, p. 192 ? Dans ce cas, il devait se rendre d'Italie à Bordeaux. — Dupont-Constant prétend qu'il passait par l'Angleterre afin d'arriver plus sûrement à Bordeaux : « J'attendais le général Pichegru dont le départ d'Augsbourg m'était annoncé et qui était passé en Angleterre pour de là se rendre à Bordeaux », *Essai*, p. 100. Il est probable que le comte d'Artois l'appelait en Angleterre pour lui donner un rôle dans le grand plan élaboré avec Cadoudal.

engage à vous arranger avec lui pour que vous puissiez faire le voyage ensemble.

« M. Wickham, qui reçoit par le même courrier les instructions de lord Grenville, est prié par moi de subvenir aux frais de votre route ainsi qu'à celle du général Pichegru. Lord Grenville m'a promis que vous conserveriez le traitement dont vous jouissez aujourd'hui. Je n'entrerai point dans plus de détails, me réservant de causer avec vous sur la manière dont je compte employer votre zèle et vos talents...

« Je vous recommande d'éviter que l'on connaisse le motif de votre voyage. Je fais la même recommandation au général Pichegru. »

(*Record Office, Foreign Office*, France, à la date.)

39. — Londres, 10 mai 1800. *Lord Grenville à Wickham.*

(Analyse et traduction.)

« Comme les circonstances peuvent donner occasion de tenter une entreprise sur les provinces du nord et de l'ouest de la France, Monsieur a exprimé le désir que le général Pichegru soit consulté au sujet de cette expédition, à laquelle Sa Royale Altesse peut prendre part, et qu'il soit employé à son exécution. »

Le ministre prie donc Wickham de faire passer Pichegru en Angleterre le plus tôt possible, l'opération en question devant avoir lieu vers la fin du mois prochain, à moins d'imprévu.

(*Record Office, Foreign Office*, Suisse, à la date.)

40. — Londres, 27 mai 1800. *Lord Grenville à Wickham.*

(Analyse.)

Monsieur veut donner des instructions à Dandré[1] et désire qu'il passe en Angleterre. A lui et à Wickham d'aviser si la chose est possible. Le comte d'Escars, qui porte cette lettre, est chargé de fournir à Dandré toutes les explications qui lui permettront de se décider en connaissance de cause.

(*Ibidem.*)

1. En réalité, le comte d'Artois voulait attirer Dandré à Londres pour l'y garder. Dandré, en effet, était au courant de toutes les relations de l'agence de Souabe avec les Instituts du Midi, qu'il avait contribué à fonder. C'est pour cela que Wickham tenait à conserver auprès de lui cet important dépositaire des secrets royalistes (voir la pièce 47 de ce recueil). Dandré refusa de quitter Augsbourg, c'est-à-dire Wickham, dont il avait la confiance et qui disposait de crédits considérables, dont il entendait se servir au profit de la cause royaliste.

41. — Londres, 13 mai 1800. *Dutheil à M. Frère.*

(Analyse.)

Le comte d'Artois envoie en Souabe son capitaine des gardes [1] pour s'expliquer avec l'agence sur de prétendues missions qu'il aurait envoyées dans le midi de la France, et qu'il n'a pas envoyées en réalité, car il s'interdit tout ce qui touche à ces régions qui dépendent de Wickham et de l'agence.

(*Record Office, Foreign Office*, France, à la date [2].)

42. — 19 juin 1800. *Georges à lord Grenville* [3].

(Lettre écrite de Bretagne. Extrait.)

« Tout est prêt; j'ai parlé à tous les chefs ; ils sont en mesure.

« Le peu de troupes républicaines qu'il y a encore dans l'Ouest s'est concentré dans le Morbihan et le Finistère. L'Anjou, le Maine, le Poitou, la Normandie, sont absolument dégagés. Nantes n'a pas 800 hommes de garnison et, depuis le Croisic jusqu'à cette ville, il n'y en a pas 600. Rien ne peut empêcher le plan que j'ai présenté à votre gouvernement, mais il faut faire diligence...

« Il suffira de prévenir les chefs de l'intérieur huit jours avant le débarquement et l'*insurrection éclatera dans tout l'Ouest et même dans une partie du Midi avec laquelle nous correspondons* [4].

« Plusieurs villes conséquentes seront prises le même jour par les insurgés. Ceux du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord et de l'Ille-et-Vilaine feront leurs efforts pour détruire partiellement et empêcher la réunion de la petite armée qui est contre eux et lui ôter

1. La vraie cause de la mission confiée au comte d'Escars et au marquis de Rivière nous est connue par une lettre de l'abbé Delamarre à l'Alien Office, lettre qui se retrouve au British Museum (papiers de Puisaye, vol. LXXVI). La lettre est du 16 octobre 1805 : le comte d'Artois envoya « en Allemagne le marquis de Rivière et le comte François d'Escars pour y casser une agence établie par Louis XVIII... Ils étaient spécialement chargés d'offrir à M. Dandré, membre de cette agence, la place de M. Dutheil, en qui, disaient-ils, Monsieur ne pouvait plus avoir confiance. » Cette mission, qui devait servir à endormir les défiances de Wickham, avait pour but réel d'enlever Dandré (et avec lui le parti royaliste du Midi) à son influence.
Wickham s'était plaint que le comte d'Artois envoyât des agents dans le Midi, bien que le Midi ne fût pas placé par le Prétendant sous sa direction et ne relevât que de l'agence de Souabe. Il avait chargé le baron de Roll de faire à ce sujet des représentations amicales au comte. Cependant un Suisse, du nom de Bourrat, s'était présenté dans le Midi comme agent de Monsieur. Cf lettre de Wickham du 26 avril 1800, Record Office, Foreign Office, Suisse, à la date.

2. Martel, p. 232, place à tort cette lettre à la date du 18 mai.

3. Martel, *Pacifications*, p. 212, ne publie que les dernières lignes de cette lettre, et la suite.

4. Dupont-Constant s'était mis en relations avec l'Ouest vendéen et chouan par Destravaux.

tout moyen de se porter, du moins en corps, sur l'armée débarquée. Alors les royalistes de l'Anjou, du Poitou et du Maine réunis à la grande armée... peuvent espérer le plus grand succès. Surtout si on n'a pas manqué le coup essentiel de Paris... »

(*Record Office, Foreign Office*, France, à la date.)

Je ne publie pas les autres lettres de Georges, car M. de Martel les a analysées ou publiées en partie dans *Les Historiens fantaisistes*. Cf. aussi mon article de la *Revue historique* de novembre 1900.

43. — Londres, 23 juin 1800. *Fauche-Borel*[1] [*à Frère*].

(Extrait.)

« En rentrant chez moi dimanche dernier, au sortir de chez Son Altesse royale, j'ai trouvé MM. Montferrat et Montchenu, qui m'ont remis une lettre de M. de la Neuville[2], qu'ils ont demandé que j'anéantisse après lecture, ce que j'ai fait. Ladite lettre portait en substance qu'on m'adressait ces deux messieurs pour les mettre à même de faire la connaissance du Major [Pichegru] à son arrivée, qu'il était important de lui faire connaître le terrain, c'est-à-dire de lui donner connaissance des personnes qui entouraient Monsieur ; que M. de la Neuville correspondait de l'intérieur avec ces Messieurs et qu'il leur ferait part de son succès auprès des chefs vendéens, auxquels il allait s'adresser pour demander leur signature[3], afin de déterminer le Major à se mettre à leur tête. »

Fauche s'est tenu sur la réserve, a répondu que Pichegru n'était pas arrivé, et qu'il ne savait pas quand il arriverait. Il croit que M. de la Neuville, dont la « légèreté » est connue, n'aura guère de prise sur Pichegru, « à cause de l'extrême réserve du Major. »

(*Record Office, Foreign Office*, France, à la date.)

1. Fauche partit presque aussitôt pour Augsbourg. Voir le n° 46 du recueil. On trouve dans ses *Mémoires* un long récit de son voyage, très mouvementé, car le vaisseau qui le portait fut arrêté par un corsaire français. Fauche dut jeter à la mer les lettres et instructions que lui avait confiées Grenville.

2 Après la découverte de la *conspiration anglaise*, Hyde, qui était alors à Londres, repartit pour la France, afin de « tout disposer dans le plus grand secret pour revenir ensuite avec le général Georges ». Voir Martel, *Pacifications*, p. 298. Mais il voulait gagner Pichegru à l'idée de venir à Paris s'entendre avec les généraux ennemis du premier consul pour, de là, aller prendre le commandement des forces insurgées de l'Ouest. C'est pourquoi il avait chargé ses amis de parler à Pichegru.

3. Cf. la lettre de Bourmont du 17 janvier 1800, citée en appendice dans les *Mémoires de Hyde*. Bourmont aurait accepté de servir sous les ordres de Pichegru.

44. — Lundi, 4 h. après-midi [reçu 30 juin 1800]. *Le baron de Roll* [*à Frère*].

« Monsieur, je suis venu pour avoir l'honneur de vous voir de la part de S. A. R. Monsieur et pour vous dire que le général Pichegru vient d'arriver [1]. Ce prince vous prie d'en informer lord Grenville et M. Pitt et de leur demander de sa part s'il désire voir le général Pichegru encore (*sic*) aujourd'hui ou demain matin. Monsieur, désirant le leur amener lui-même, vous prie de lui envoyer une réponse dans la journée, afin qu'il puisse se régler en conséquence. »

(*Record Office, Foreign Office*, France, à la date.)

45. — Londres, 2 juillet 1800. *Lord Grenville au général Georges* [2].

(Minute.)

Accuse réception de trois lettres de Georges, dont la dernière est du 19 juin.

« J'avais déjà préparé mes réponses aux deux premières et tout était arrangé pour l'exécution des mesures que le gouvernement du Roi avait décidé d'adopter, quand on a appris ici la nouvelle de l'armistice conclu en Italie.

« Il n'est que trop évident que si cet armistice venait à être prolongé et mieux étendu aux autres armées, les républicains se verraient par là en état de tourner contre les royalistes une masse de forces supérieure à celle dont ils auraient pu disposer dans d'autres circonstances. Les mesures dont il a été question deviendraient par conséquent infiniment plus hasardeuses et ne serviraient qu'à compromettre sans avantage réel les braves gens auxquels vous avez la gloire de commander. Je ne puis donc que vous inviter de leur persuader de rester tranquilles pour le moment... »

(*Record Office, Foreign Office*, France, à la date.)

1. Pichegru, après Marengo (Voir la lettre ci-dessous de Grenville), dut renoncer à se rendre à Bordeaux. C'est alors qu'il ébauche avec Georges Cadoudal, revenu de Bretagne, le plan du complot de l'an XII. Le duc de Bourbon écrit au prince de Condé, le 4 août 1800 : « Pichegru est ici, attendant les événements ; il voit souvent Georges ; ils sont bien traités par le gouvernement. » Chantilly, Z, t. VIII, p. 331. — Il repartit pour le continent en août 1800. Le 17 août, Monsieur écrivait à Grenville : « D'après ce que M. Frère m'a dit hier de votre part relativement au retour du général Pichegru sur le continent, je dois vous proposer de conférer avec moi d'abord et *ensuite* avec le général Pichegru, afin que nous puissions convenir ensemble de la nature des instructions qu'il faudra donner à ce général, pour tirer un parti utile de son zèle et de ses lumières. »

2. Grenville renonçait au plan du Midi comme au plan de l'Ouest, momentanément au moins.

46. — Ambert, 17 juillet 1800. *Wickham à lord Grenville.*

(Traduction.)

« M. Fauche de Neufchâtel est arrivé ici la nuit dernière [1] et m'informe qu'il m'a été envoyé avec une dépêche de Votre Excellence et aussi avec des instructions pour trouver le général Pichegru et retourner avec lui à Londres, mais qu'il a eu le malheur d'être pris à bord du *Dolphin Packet*, par le *Buonaparte*, corsaire français, et emmené au Texel après avoir jeté ses dépêches par-dessus bord.

« Comme le général Pichegru doit être depuis longtemps déjà en Angleterre, je renvoie Fauche sans perte de temps. »

(*Record Office, Foreign Office*, Suisse, à la date.)

47. — Crems Munster, 16 août 1800. *Wickham à Grenville* [2].

(Analyse et extrait.)

Répond à la lettre de Grenville du 27 mai, relative à Dandré. Dandré ne peut pas se rendre en Angleterre En voici les raisons ostensibles : Wickham avait besoin de lui jusqu'à la fin de la mission de Willot, pour diriger le service de renseignements, « la correspondance de l'Intérieur », dont il est chargé ; il en a besoin encore, car il ne peut le remplacer dans ces fonctions dont il s'acquitte fort bien.

Voici maintenant les raisons secrètes : Dandré ne veut pas communiquer au comte d'Artois et à son indiscret entourage les noms de ses correspondants en France. Surtout Wickham veut le garder pour « avoir l'œil » dans la correspondance des agents de Louis XVIII en France, dont il ne connaîtrait rien sans Dandré. Les correspondants de Dandré en France sont des royalistes qui ne se sont pas compromis au 18 Fructidor, en particulier le consul Lebrun, qui a écrit une lettre avant son consulat au roi Louis XVIII et qui en a reçu réponse ; Lebrun n'a pas écrit depuis qu'il est consul, mais il voit souvent le correspondant de Dandré et déclare qu'il est prêt à servir le roi, mais que l'occasion est loin d'être propice. C'est par Dandré que Wickham a connu la correspondance de Thugut et de Talleyrand l'hiver dernier, l'« état exact et la force de l'armée française »...

« Votre Excellence se rappellera que M. Dandré fut employé comme agent principal pour amener un changement d'opinion dans

1. Cf. *Mémoires de Fauche*, t. II, p. 345 et suiv. à 354. Le *Dolphin* fut capturé en vue du Texel. et Fauche fut conduit à la Haye. Il trouva Wickham à Munzingen, couvent fameux, à 10 ou 12 lieues de Vienne.

2. Je cite cette curieuse lettre qui prouve les relations de Wickham avec Dandré dès avant Fructidor. Grâce à Dandré, Wickham tenait les fils de l'organisation royaliste du Midi. C'est pourquoi il voulait garder auprès de lui l'ex-constituant.

les deux conseils aussi bien que dans l'esprit public, avant le coup d'état du 18 Fructidor ou 5 septembre 1797 [1]. »

Dandré sera très utile, même à Londres, pour diriger le service de renseignements secrets avec les royalistes de l'Intérieur.

(*Record Office, Foreign Office*, Suisse, à la date.)

1. Document essentiel, un de ceux qui prouvent que les lettres signées Kilien et Berger, lettres de l'agent de Wickham à Paris, sont bien de Dandré. Voir, sur son rôle à Paris, ma thèse principale, *la Trahison de Pichegru*, les deux derniers chapitres.

DEUXIÈME PARTIE

1800

LA DÉCOUVERTE

DU

COMPLOT BORDELAIS EN L'AN VIII[1]

A. — L'ARRESTATION DE DUPONT, COSSE [2], *etc. Correspondance de Desmarets avec le commissaire Pierre et le préfet Thibaudeau.*

A la suite de la découverte de la *Correspondance anglaise*, le 12 floréal an VIII, chez la veuve Mercier, la police de Fouché surveilla de plus près les intrigues royalistes et découvrit celle de Bordeaux. Comment ? C'est ce qu'il est fort difficile de dire avec certitude Voici des hypothèses : Dupont était

1. Les documents de la série F7 (Archives nationales) qui concernent l'Institut Philanthropique de Bordeaux et cet Institut en général, ainsi que le complot royaliste du Midi en l'an VIII, sont contenus dans les cartons 6256 (dossier 5121) [carton de la *Conspiration de Bordeaux*], 6258 à 6260 [*Affaires du Midi*] et 6419 (dossier 8375)

Les autres documents cités dans cette seconde partie du recueil appartiennent aux Archives administratives de la guerre (dossier Papin), aux Archives départementales de Bordeaux, série M, très pauvre en ce qui touche au Consulat, à la Bibliothèque de la Ville (*Tablettes* de Bernadeau). Il est malheureux que l'incendie de l'Hôtel de Ville ait consumé la plupart des pièces des Archives municipales relatives à la période du Consulat ou de l'Empire à Bordeaux.

On trouvera dans l'introduction le commentaire des pièces qui suivent, au moins tous les renseignements sur la fondation de l'Institut bordelais, son organisation et son rôle avant le 18 Fructidor.

2. Le nom est écrit tantôt Cosse, tantôt Causse. J'adopte l'orthographe de la signature (interrogatoire).

entré en relations avec les chefs de l'Ouest par Destravaux. Après la pacification, Fouché n'a-t-il pas reçu des confidences ? On connaît ses relations avec Bourmont ; plusieurs officiers chouans servirent depuis cette époque d'indicateurs à la police. Autre hypothèse : Bayard, l'ancien agent de Wickham et de Dandré à Paris, était l'amant de la fille Meyer, maîtresse elle-même du prince de Carency qui avait livré les secrets des royalistes à Barras avant Fructidor. Or Bayard connaissait l'intrigue de Bordeaux. On peut admettre aussi que Dupérou, arrêté par la police (pour la 2e fois) *le 24 prairial*, fit des révélations.

48. — Paris, 29 prairial an VIII [18 juin 1800]. *Desmarets au commissaire général de police de Bordeaux*[1].

(Minute.)

« Je vous expédie, citoyen commissaire, un courrier qui vous porte, avec la présente, huit mandats d'arrêt contre divers agents et chefs du parti royaliste à Bordeaux, sur lesquels l'instruction ci-jointe vous donne tous les renseignements nécessaires. Les faits consignés dans cette note sont un extrait pour cette partie de la France du plan général payé par l'Angleterre et qui, depuis quelque temps, a comme institué et organisé la Monarchie au sein même de la République.

« Vous prendrez sur-le-champ toutes vos mesures pour la recherche et l'arrestation de ceux de ces individus qui sont à Bordeaux. Et en même temps vous vous concerterez avec le préfet du département et le chef militaire qui procureront l'arrestation des autres. J'écris à cet effet au préfet.

« Les prévenus subiront des interrogatoires que vous me transmettrez avec le résultat de l'examen des pièces saisies chez eux et votre avis sur le tout.

« Vous ferez arrêter les individus qui, par suite de déclarations ou de vos recherches, vous paraîtraient prévenus de complicité Vous donnerez l'ordre de retenir les prévenus au secret et sous bonne garde. Je vous donnerai à leur égard des ordres ultérieurs, sur le rapport que vous m'aurez transmis. Vous mettrez tous vos soins, citoyen commissaire, de concert avec le préfet, pour approfondir ce complot, en suivre toutes les ramifications et, en liant vos découvertes avec mes renseignements, vous porterez le plus grand jour sur cette nouvelle intrigue de l'étranger. »

(F^7 6256.)

1. Voir sur le commissaire Pierre Pierre l'étude de M. de Perceval, *Un policier de jadis*, dans la *Revue Philomathique* de septembre 1904, d'après les Archives municipales et les papiers d'Emerigon. Il fut remplacé à Bordeaux, comme commissaire principal, par Jolicler. C'était un ami personnel des Bonaparte et surtout de Lucien.

49. — [Même date.] *Lettre de Desmarets au préfet de la Gironde.*

(Minute.)

« Citoyen préfet, je confie à votre zèle la recherche et l'arrestation des individus dont je joins ici les mandats. Ils sont, pour votre arrondissement, ou chefs ou agents de la conspiration royaliste payée par l'or de l'Angleterre. Ce complot, qui avait institué et organisé la Monarchie au sein même de la République, est connu et découvert dans toutes ses parties.

Dupont[1]. — « [Je vous envoie l'] Ordre d'arrêter Dupont, Américain, oncle, dont le neveu a été arrêté l'an dernier, se disant agent de change, logé cours Fructidor. Cet agent a des pouvoirs du roi ; ils doivent être, ainsi que ses papiers, dans une

Mme Duval. — « cachette chez lui... ou chez sa sœur, Mme Duval, institutrice qui demeure vis-à-vis et qui a aussi une cachette chez elle dans une chambre.

Lacombe. — « Cet individu correspond à Lyon avec un nommé Lacombe, prêtre, qui a pour secrétaire M. de Florac, et à Paris avec un nommé Léon, chirurgien, ces deux derniers également agents du roi (Lacombe et Léon). Dupont correspond avec Mme de Donnissant-Lescure.

Causse. — « Les lettres adressées à Bordeaux sont presque toutes adressées à un nommé Causse, musicien, demeurant sur le chemin de Peyssac. Toutes les lettres sont écrites avec un procédé chimique et on fait reparaître les caractères avec de l'eau forte.

Dumas, Lavalette. — « L'agent de change de l'Institut à Bordeaux est un nommé Dumas. Il a chez lui le commandant de la cavalerie royale, nommé Lavalette, aide de camp de Charrete (*sic*).

Papin. — « Il y a en outre, à Bordeaux quatre commissaires généraux chargés d'insciter (*sic*) les provinces environnantes. Le commandant militaire royal de Bordeaux est un nommé Papin, jadis officier municipal et aujourd'hui fermier de Mme Lescure. Il y a tous les jours des mots d'ordre, de fausses patrouilles. Ils correspondent à Londres avec le duc de Durfort, frère de Mme de Donnissant, oncle de Mme Lescure ; en Espagne, avec le duc d'Havré. Ils ont reçu à Bordeaux, il y a un mois, 5.000 guinées. Dupont s'est occupé parmi eux de les faire valoir sur la place.

Brochon « — Le caissier de ces commissaires généraux est un vieil avocat nommé Brochon.

« Ils ont un noyau d'armée dans le Médoc, composé de conscrits et de déserteurs payés par l'Institut.

1. Ce nom dans la marge ainsi que les suivants Les renseignements sont précis, mais contiennent des erreurs : voir l'Introduction.

« Il y a un lieutenant général pour le roi qui a sous son commandement les anciennes provinces de l'Aunis, Gascogne, Périgord, Landes. Il y a dans tous ces pays des commissaires qui correspondent avec l'Institut.

« Le lieutenant général est le chevalier de Magnol; le correspondant de Saintonge est un nommé Brûlé, médecin.

« *N. B.* — L'Institut est le nom convenu pour désigner les assemblées du parti royaliste.

« Papin, qui est le chef de la force armée, fait attribuer tous les jours des mots d'ordre. Il a des aides de camp et des commandants de cavalerie. Il commande tous les jours des hommes qui sont chargés de voler les diligences et de faire de fausses patrouilles. C'est à l'aide de fausses patrouilles qu'il fit enlever, il y a quelques jours, un émigré qu'on mettait en prison. Dans les premiers jours du mois, il a fait distribuer des fusils à tous les initiés.

« *N. B.* — Pour être initié dans leurs complots, le candidat est discuté dans les quatre arrondissements de Bordeaux. »

(F[7] 6256.)

50. — Bordeaux, le 3 messidor an VIII. *Le préfet Thibaudeau au ministre de la police générale.*

« Je reçus le 1er de ce mois, à 11 heures du soir, par votre courrier extraordinaire, votre lettre du 29 prairial et le paquet joint par vous adressé au commissaire général de police.

« Sur-le-champ, je le fis prévenir, ainsi que le général de division Dufour[1], et nous fîmes toutes nos dispositions pour mettre à exécution dès le matin les huit mandats d'arrêt que vous aviez décernés.

« Il paraît que six des prévenus ont été arrêtés. Le citoyen Papin était absent de cette ville, et on croit que le Maignol arrêté n'est pas celui qui était désigné dans le mandat d'arrêt par la qualité d'ex-chevalier.

« Le commissaire général vous rend compte au surplus de l'exécution de vos ordres dont il a été plus spécialement chargé.

« Je me réserve de vous exprimer mon opinion sur cette conspiration qui n'est pas une chose nouvelle pour moi, et sur les intrigues de toute espèce dont j'ai été spectateur ou confident depuis que je suis dans ce département. J'ose vous assurer que le commissaire général la partagera.

« Peu facile à effrayer par les complots presque tous exagérés[2] que

1. Dufour commanda la 11e divis. militaire de 1800 à 1802. Voir son rôle à l'armée de Rhin-et-Moselle, en 1795, dans *La Trahison de Pichegru*. Fut député de la Gironde pendant les Cent-Jours.

2. Thibaudeau, surpris par le complot, affecte de n'y pas croire. Il semble que Bonaparte lui en ait gardé rancune. En septembre 1800, il le remplaçait par Dubois.

s'imputent les divers partis, je ne les ai pas jugés assez menaçants pour vous en instruire. Je me suis plus occupé de l'administration, jaloux de présenter au gouvernement des résultats satisfaisants ; et j'ai compté, pour en imposer aux agitateurs, sur l'attachement incontestable de la majorité des citoyens au gouvernement, sur mon inflexible impartialité, sur la fermeté dont je n'ai cessé de donner des preuves, et sur le dévouement personnel dont je donnerai l'exemple si des circonstances malheureuses l'exigeaient.

« J'ai toujours pensé que la confiance qu'un fonctionnaire avait dans la puissance du caractère dont il était revêtu était plus propre à en imposer aux conspirateurs que cette inquiète crédulité qui s'alarme à tous les bruits et qui encourage l'audace des ennemis de l'ordre. Depuis trois mois, chaque jour, j'ai reçu alternativement la dénonciation d'un complot anarchique et d'une conspiration royaliste Si j'avais voulu croire les uns et les autres, le lendemain devait voir éclater des scènes sanglantes. Et cependant la paix a constamment régné. J'ai éclairé ; j'ai rassuré ; j'ai prêché la concorde ; j'ai promis protection à tous ; je n'ai cessé de dire qu'avec un gouvernement aussi fort que le nôtre il n'y avait rien à craindre de personne...

« Je vous adresserai des pièces officielles qui prouvent que ceux qui poussent le gouvernement vers des mesures extraordinaires ne croient pas à l'imminence des mesures qu'ils dénoncent. J'ai néanmoins pris toutes les mesures qui sont en mon pouvoir pour exciter la surveillance des sous-préfets.

« L'arrondissement de Lesparre (Médoc), que vous paraissez croire en proie à des troubles et que, depuis plus de huit jours, quelques personnes disaient être très agité, est parfaitement tranquille. J'en ai la preuve par une lettre que j'ai reçue hier du directeur du jury de cet arrondissement. .

« J'attends des renseignements positifs que j'ai demandés sur l'arrondissement de Bazas, que vous indiquez aussi comme un des points à surveiller. Il ne m'est rien parvenu jusqu'à présent qui pût motiver la moindre inquiétude.

« Quant à Bordeaux, cette grande ville où la force publique est presque nulle, il n'y a eu non plus aucun symptôme de mouvement ; il s'y est commis seulement quelques vols, mais l'ordre public y a été constamment maintenu.

« *P. S.* — Je dois vous expliquer une phrase de ma lettre. La conspiration n'est pas nouvelle pour moi, parce que, depuis plus d'un mois, le citoyen Partarrieu [1], commissaire près les tribunaux, nous en a donné, à moi et au commissaire général de police, le plan presque

1. Partarrieu-Lafosse (1756-1853), chargé d'importantes fonctions administratives dans la Gironde pendant la Révolution, député au Corps Législatif de 1800 à 1808. Cf. Delpit, *Tablettes des Bibliophiles de Guyenne*, t. III.

littéralement conforme à celui qui est contenu dans votre instruction. Le commissaire général faisait surveiller les individus dénoncés, mais il ne lui était pas parvenu de donnée assez positive pour motiver des arrestations. »

(F7 6256.)

51. — 3 messidor an VIII [22 juin 1800]. *Le commandant général de police, Pierre, au ministre de la police générale.*

« Citoyen ministre, le préfet du département de la Gironde me remit, le 1er de ce mois, à 11 h. 1/2 du soir, votre lettre du 29 prairial dernier, à laquelle étaient joints huit mandats d'arrêt contre divers agents, et chefs du parti royaliste à Bordeaux. Après un moment d'entretien sur les moyens d'exécution des dispositions que vous ordonniez, nous nous rendîmes ensemble et sur-le-champ chez le général commandant la 11e division militaire Cet officier supérieur, désirant nous seconder de tous ses moyens, donna aussitôt des ordres pour que la troupe casernée au château Trompette fût prête à agir au besoin et que toute la gendarmerie nationale fût à ma disposition...

« Le 2 au matin, entre 4 et 5 heures, les dénommés aux mandats d'arrêt étaient arrêtés et tenus au secret... à l'exception du nommé Papin, qui se trouve absent depuis quelques jours et qu'on assure être parti pour la Rochelle, où il a été accompagner son beau-père qui part pour l'Inde. Comptez sur mon exactitude... Je vous dois cependant une observation que la justice, la vérité, le devoir et l'opinion publique commandent. Parmi les individus arrêtés, le nommé Brochon, avocat, excite la plus grande surprise. Agé de 75 ans, père d'une nombreuse famille qui compte des enfants remarquables par leur entier dévouement et leur attachement prononcé à la République, jouissant d'une grande réputation de probité, de moralité, ce vieillard est généralement estimé et attire toute l'attention et la pitié du très grand nombre de personnes qui le connaissent.

« *P. S.* — On m'annonce que le citoyen Magnol, ex-chevalier, que j'ai fait arrêter ici, n'est pas celui désigné par vous ; que c'est son oncle, parti pour Paris il y a quelques jours. Ce Magnol arrêté est un jeune homme qui vit ici avec Mme Latapy, directrice du Grand-Théâtre de Bordeaux. Je l'interrogerai aujourd'hui ; mais les renseignements que j'ai peignent le Magnol actuellement à Paris comme dangereux. »

(F7 6256.)

52. — *Notes de Desmarets.*

(Minutes isolées).

Dupouy, médecin, rue du Hâ, est le receveur des contributions. Ajouter aux [inculpés] déjà indiqués par les anciens rapports le duc de Loches [1] (*sic*).

Ecrit le 3 messidor au commissaire de Bordeaux.

Louis [2], menuisier, vis-à-vis le commissariat de police à Bordeaux. Initié dans les affaires. Bavard, qu'on peut faire parler, en feignant de venir de la part de Mme de Donnissant.

Ecrit, le 4 messidor, pour le citoyen Louis.

Correspondant de l'Institut de Bordeaux à Paris: un Léon Dubois, chirurgien.

(F⁷ 6256.)

53. — [Paris], 8 messidor an VIII (27 juin 1800). *Desmarets au préfet de la Gironde, Thibaudeau.*

(Minute.)

« J'ai reçu, citoyen préfet, votre lettre du 3 courant, en réponse à celle que je vous adressai par un courrier extraordinaire en date du 29 prairial.

« Les renseignements que je vous ai transmis sont positifs et incontestables. Le caractère et la situation particulière des personnes qui me les ont communiqués, qui ont été initiées dans le plan général et qui ont lu la liste des agents désignés et vu la commission royale de Dupont, des aveux et des révélations importantes [3], des correspondances saisies qui ont coïncidé avec leurs renseignements [4], ne m'ont point laissé de doutes sur une vaste organisation du royalisme dans l'intérieur de la République et ont déterminé les mandats que j'ai lancés sur les chefs dans votre département.

« L'activité que vous avez apportée à leur exécution m'assure que l'affaire sera suivie avec soin ; et si l'instruction préliminaire est bien conduite, si les recherches ont été faites avec toute l'attention qu'exigeait l'importance de l'objet, vous obtiendrez des données qui établiront la réalité du complot et convaincront les coupables.

« C'est ainsi qu'en saisissant à Paris les chefs du Comité anglais [5]

1. Duc de Lorges.
2. Hagry, voir l'Introduction, son arrestation en thermidor VII.
3. Voir l'avant-propos, p. 43 et 44.
4. Une seule lettre fort obscure au dossier, adressée à une inconnue, « Marie », et non signée. Je crois inutile de la publier.
5. Voir l'Introduction de *la Conspiration anglaise.*

qui avaient fait disparaître toutes les pièces de conviction, je suis arrivé par suite aux divers dépôts qui recélaient ces pièces.

« Je compte donc sur tous vos soins et sur ceux du commissaire général pour les recherches ultérieures relatives à cette intrigue.

« Il est possible que, dans un certain nombre d'arrondissements, on n'ait encore fait qu'instituer les chefs et former les cadres. Peut-être aussi les agents que je vous ai désignés n'ont-ils encore réalisé et mis en action aucune partie de leurs plans, de manière à rendre palpables les faits à leur charge...

« Quoi qu'il en soit, vous n'en aurez pas moins frappé un coup décisif, en déconcertant ces agents et en mettant leur intention à découvert, en même temps que vous aurez ralenti l'audace que semblait leur donner partout l'apparente inactivité de la police. »

(F[7] 6256.)

54. — 9 messidor an VIII. *Desmarets au commissaire Pierre.*

(Résumé de la minute.)

Il l'engage à rechercher Papin; il pense que Maignol arrêté est le neveu du chevalier Maignol[1], qui est, paraît-il, à Paris et qu'on recherche.

Le commissaire Pierre pourra faire élargir Maignol ainsi que Brochon[2].

55. — « Paris, 8 messidor. *Extrait des renseignements recueillis* par le général commandant la 11e division militaire (Dufour) et transmis par lui au ministre de la guerre. »

(Copie signée de Carnot.)

« Il est sûr que les royalistes conspirent contre la liberté ; ils ont des agents sur tous les points de la République ; il se fait des amas d'armes et de munitions, des enrôlements secrets qui sont favorisés par les ci-devant seigneurs, les émigrés et les prêtres déportés rentrés. Leurs places d'armes dans ce département sont les environs de Sainte-Foy et de Bazas Le bureau principal de correspondance est à Bordeaux, sous la direction des nommés Olivier, Lebrun et Chaigneau, ce dernier signataire du journal *le Spectateur de Bordeaux*. La caisse y est vraisemblablement aussi.

« Le corps des enrôlés de Bazas est composé de réquisitionnaires, de conscrits, de déserteurs et de paysans, des ci-devant seigneurs,

1. Agent de l'Institut dans le Médoc.

2. Extrait d'un article nécrologique sur Brochon par l'avocat Ferrère, dans les *Etrennes royales* de 1815, p. 198 : « Son zèle actif pour le rétablissement du Trône l'exposa aux plus grands dangers. En 1799 un ordre de Bonaparte le fit traduire dans les prisons à l'âge de 70 ans, comme prévenu de conspiration royale. La ville entière réclama un de ses meilleurs citoyens. Un cautionnement de près d'un million souscrit en quelques minutes abrégea sa captivité. »

environ 2.000 hommes armés et équipés ; les chefs se rassemblent très souvent, et toujours la nuit, dans un bois voisin de Bazas. Le plus marquant de ces chefs et le plus actif paraît être le ci-devant marquis de Lanzac[1], qui a pour agent immédiat un nommé de Pau, instituteur, homme sans considération personnelle, sans mœurs, et qui ne peut être devenu le confident du marquis que pour servir ses projets contre-révolutionnaires...

« On a vu un armurier, connu par sa haine pour la Révolution, aller régulièrement tous les jours chez de Pau et tous les deux faire de fréquents voyages au Rocher-Tailladé, chez le marquis de Lanssac (*sic*). Le valet de chambre de ce dernier est venu souvent chez de Pau en cachette. Cette liaison est d'autant plus remarquable que ce de Pau, relégué jusqu'à présent dans la classe la plus obscure des plébéiens et justement méprisé pour son immoralité crapuleuse, n'avait aucune espèce de rapport avec la maison de Roque-Taillade. Les différents châteaux qui sont dans ce pays doivent renfermer les armes et la correspondance ; mais la plupart sont des espèces de forteresses dans lesquelles il est difficile de rien découvrir, à moins qu'on ne fît des fouilles très exactes.

« Le juge de paix de Bazas, Pierron, est totalement dévoué à ce parti...

« Le lieutenant de gendarmerie Mayeras est initié dans tous les secrets de la bande ; il connaît tous les émigrés et les prêtres déportés rentrés, et il les prévient exactement de toutes les mesures prises contre eux. . Le maire qui vient d'être nommé pour la commune de Bazas, Malot, est un de leurs plus chauds partisans... ; un adjoint est dans les mêmes principes...

« Tout était prêt pour commencer le mouvement dans la quinzaine des ci-devant fêtes de la Pentecôte[2]. Ils n'attendaient que la nouvelle du débarquement des Anglais à Quiberon[3], débarquement qui leur était connu depuis quelques jours. Ils devaient se porter sur Bazas, égorger tous les républicains, et surtout les acquéreurs de biens nationaux, s'emparer des caisses publiques. Le pillage était promis à tous les paysans qui prendraient part à l'insurrection et, dans le cas où le mouvement n'aurait pas pu réussir, ils devaient se disperser sur-le-champ. Ils étaient munis de passeports. De Pau avait pris le sien pour Paris. »

(Transmis par Carnot, le 11 messidor an VIII.)

Au-dessous de la lettre de Carnot, note de Desmarets : « Remercier

1. Lansac ou Lanzac. Voir l'*Armorial de Guyenne*.
2. Le 1er juin 1800, fête de la Pentecôte.
3. Tentatives de lord Maitland sur Port-Navalo et Quiberon. Voir Martel, *Pacification de l'Ouest*, p. 235 et 262. Exécution prématurée du plan de Cadoudal.

le ministre, le général Dufour ; ordre parti, le 29 prairial, pour faire arrêter les chefs des conjurés. »

(F7 6256.)

B. — LES PIÈCES SAISIES CHEZ COSSE *et les interrogatoires.*

Je publie *in extenso* l'analyse de ces pièces, faite par le commissaire de police Pierre, à la suite de son rapport du 19 messidor an VIII.

Je joins entre crochets des extraits de ces pièces. Comme le rapport de Pierre, elles ont été conservées aux Archives nationales (F7 6256).

On en trouve une partie dans la *Conspiration anglaise* et dans l'*Essai.*

56. *Pièces saisies chez Cosse.*

— Pièce 1. Le « *Bulletin de Lyon* de ce jour, sans date. Les nouvelles qu'il contient sont toutes défavorables. On y annonce comme certaine une descente des Anglais sur la côte de Bretagne.

« Il paraît qu'il existait un bulletin des nouvelles qui se distribuait à jour fixe. »

— « La pièce 2 est une note d'objets à faire. Elle est de l'écriture de Dupont et la copie en a été envoyée au ministre de la police. »

[« 1° La liste des aides et adjoints de l'arrondissement de M. Caudeval.

« 2° L'état de la subdivision de Pessac.

« 3° Recommander de faire des réceptions pour remplir promptement les cadres des compagnies.

« 4° Ecrire à M. Durand de nous envoyer l'état de Vayres, Contran et Brannes. »]

— « La pièce n° 3 est un discours sur l'existence de l'Institut des Amis de l'ordre : parmi les vrais et purs royalistes, il indique les qualités requises pour y être admis et le serment prêté par les sociétaires. Cette pièce est de l'écriture de Cosse, qui maladroitement prétend l'avoir copiée sur un papier déchiré qu'il a trouvé dans la rue, il y a six mois. »

— « Les pièces nos 4 et 5 sont une note et une lettre dont la copie a été adressée au ministre. Le premier est de l'écriture de Dupont et le second, signé Périgord [1], est une lettre précieuse ».

[Pièce 4. « M. Caudeval est prié de mettre en activité M. Devos pour les sections qui le compètent, ainsi que les subdivisions. Il voudra bien faire écrire sur-le-champ à M. Durand (de Vayres) pour le prier de nous envoyer son état, celui de Brannes et celui de Fronsac [2]... Il devra nous dire aussi

1. Il est difficile d'identifier ces noms, qui sont pour la plupart des noms de convention (philanthropiques).

2. Vayres, Fronsac et Branne, (ces deux derniers ch.-l. de canton), sur la Dordogne, ou auprès, autour de Libourne. Contran, peut-être Coutras.

si M. Malescot [1] a accepté et s'il est en activité. Il faut écrire aussi à M. Périgord aîné pour lui demander ses états... M Caudeval voudra bien nous envoyer un état au moins approximatif de la subdivision *extra-muros* de Pessac »

Pièce 5, lettre de Périgord aîné [sans doute adressée à M Caudeval, que Dupont avait chargé de lui demander ses états], datée du 8 juin 1800, s. l. « Monsieur [Cassol cadet], ami de M. Servan [2], [est porteur] du tableau en retard... Je n'ai pu m'étendre sur les observations de ce tableau ; il est certain que tout dépendra du nom et de la réputation de celui qui sera envoyé pour conduire l'affaire. La présence d'un prince ébranlera tout. Ainsi le tableau n'est que par aperçu. Il y a peu de fusils de munitions ; nous avons ou nous aurons quelques petites pièces de campagne ; le reste des armes est en fusils de chasse. Nous n'avons aucune espèce de munition ; veuillez combiner cet article avec M. Cassol, afin de nous munir, s'il est possible. M. Servan connaît ses talents militaires, sa réflexion, sa prudence et son sang-froid dans l'action ; il n'est d'ailleurs qu'à une heure et demie de distance de Libourne. Il a des occasions d'aller dans cette dernière ville toutes les semaines ; en outre, comme maire de la commune, il peut paraître plus facilement. Je crois que ce choix sera parfait. Veuillez lui faire part de ma réflexion... Faites-lui avoir une entrevue avec M. Constant [3]...

« Je continue toujours mes voyages à Libourne ; toujours même inconstance... Je n'écris point à M. Servan. Veuillez être mon interprète auprès de lui... »]

— « Les pièces 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e sont des pièces qui paraissent toutes relatives à la Maçonnerie... Celle n° 11 est un discours fait et écrit par Cosse, provoquant l'expulsion de la loge de tous ceux qu'il désignait comme terroristes... La 12e est la liste des dénonciateurs, hommes de sang... La 13e contient des plaintes de lâcheté et de pusillanimité de quelques Messieurs initiés à l'Institut, à l'annonce de l'arrivée de quelques gendarmes dans une ville qui n'est pas Bordeaux et sur l'indiscrétion de quelques-uns.

— « La 14e est de l'écriture de Dupont et copie en a été envoyée au ministre de la police. »

[« M. Caudeval est prié d'écrire : 1° à M. Périgord, pour demander ses états ; 2° à M. Durand pour lui demander le sien, ainsi que celui de M Clemenceau et de M. Magnol [4] ; il s'informera et nous fera savoir si M. Malinot [5] a accepté et est mis en activité .. »]

— « La 15e contient des noms sur lesquels il m'a fixé dans son interrogatoire. La 16e renferme le nom de Tascher de la Pagerie,

1. Voir ci-dessous, parmi les royalistes décorés du Brassard, de Malescot et Durand (Jacques et Jean).
2. Papin.
3. Dupont.
4. Clemenceau et Maignol de Mataplan, décorés du Brassard.
5. Malescot.

écrit de la main de Cosse sur l'adresse du citoyen Caudeval, à Bordeaux. D'après la déclaration de la citoyenne Soubardière, du 7 messidor, sur ce qu'a dit Cosse dans son interrogatoire y relatif, il paraît, d'après le mot Tascher de la Pagerie, qu'il sait ce qu'est Caudeval, dénommé souvent dans les actes de Constant[1].

— « Les 17e, 18e, 19e pièces convaincantes dont copies au ministre de la police. »

[Les deux premières sont les tableaux demandés par l'intermédiaire de M. Caudeval à Périgord aîné (voir pièces 2, 4, 5 et 14), tableaux indiquant « les hommes à pied et à cheval », les « espèces d'armes » et les munitions des communes de Léognan, Martillac, Saint-Médard, Cadaujac, Villeneuve, Castres, la Brède, Saint-Selve, Saint-Morillon, Cabanac, etc., appartenant aux cantons de Saint-Médard d'Eyran (armée auxiliaire) et de Castres[2].

On y voit que Léognan et Martillac *compteraient 480 hommes à pied et 2 à cheval;* Castres, la Brède et Saint-Selve, 5 hommes à pied ; ce sont les seules communes (sur 16) qui peuvent fournir des soldats à l'armée auxiliaire. On ne disposerait que de 100 fusils de chasse 1 de munition. 10 paires de pistolets dans le canton de Saint-Médard, 5 fusils de chasse et 1 sabre dans celui de Castres. Des observations sont jointes à ces tableaux. Dans le canton de Saint-Médard, « à une poignée de factieux près, qu'il sera facile d'anéantir, *on peut compter sur la masse générale de la population.* » Au contraire, dans le canton de Castres, « le canton fourmille, comme bien d'autres, de mécontents, et de gens disposés à revenir, s'il se peut, sous un autre régime ; mais comme ce canton n'est composé en grande partie que de bas peuple, *on ne trouve personne qui soit entièrement décidé.* »

La pièce no 19 est une circulaire adressée par Dupont aux présidents de l'arrondissement les prévenant que « le général s'occupe en ce moment de la réorganisation de la compagnie d'artillerie ; il lui manque un militaire capable de la commander »... « Vous voudrez bien, en conséquence, Messieurs, vous occuper sans délai de la *recherche d'un officier d'artillerie* digne du grade de capitaine, et nous le désigner dès que vous l'aurez trouvé. » La circulaire est datée du 24 mai 1800.]

— « Pièces 21e, 22e, 23e. Lettres du commissaire du roi, Constant, contresignées par le secrétaire général Tristan[3], dont les copies ont été envoyées au ministre. Elles sont précieuses pour la conviction de l'existence du complot. »

[La première adressée aux présidents d'arrondissement et datée du 26 avril 1800 : « Le moment approche, écrit Dupont, où je dois m'occuper du

1. Aucun éclaircissement à ce sujet dans le dossier de F_7, 6256.
2. Ces communes, situées entre Bordeaux et la Brède, excepté Saint-Morillon et Saint-Selve, au sud de la Brède. Aucune n'est chef-lieu de canton. Duchesne de Beaumanoir fut maire de Martillac.
3. Mathieu de Boissac.

résultat du mouvement que vous avez dû imprimer pour l'exécution des opérations qui vous ont été confiées... Vous devez vous renfermer exactement dans le cercle de votre arrondissement pour l'*admission des candidats* qui se présentent ; il conviendrait même que vous établissiez plusieurs aides vers lesquels vous les renverriez pour leur réception. . Il serait à propos que vos subordonnés vous rendissent journellement compte, et qu'ils veillassent scrupuleusement sur la conduite et les *mouvements des jacobins* qui nous entourent. Je suis averti qu'ils agissent... Vous jugez combien il est important de n'être point arrêté dans l'exécution rapide du *mouvement qui devra bientôt avoir lieu.* »

La seconde lettre est adressée aux administrateurs de subdivision, et datée du 5 mai 1800. Elle invite les « Amis de l'ordre », que le gouvernement désigne pour occuper les places publiques, à les « *accepter* et même à mettre dans l'exercice des fonctions auxquelles ils sont appelés toute l'exactitude, le zèle et l'intrépidité nécessaires pour conserver leur place et justifier en apparence le choix qu'on aura fait de leur personne. Cette conduite nous est prescrite... par une politique bien entendue et se concilie parfaitement avec les intérêts et les vues de Sa Majesté, tandis qu'une inflexibilité de principes et une obstination mal entendue ne tendraient qu'à perpétuer l'exécrable domination des factieux qui jusqu'à présent n'ont fait que déchirer la patrie. MM. les présidents d'arrondissement communiqueront la présente aux agents de l'*Institut* dans toute l'étendue du département. » Au verso de la pièce, une note de Dupont annonce que les hostilités sont très vives en Italie, que Masséna est enfermé dans Gênes [1] : « Serait-on assez *heureux*, ajoute Dupont, pour le forcer à se rendre prisonnier; ou les Français sont-ils assez en force pour l'aider à se dégager? C'est ce qu'on ne peut savoir à la distance où nous sommes de ces lieux. »

La troisième lettre est adressée aux présidents d'arrondissement et datée du 1er juin 1800. « D'après les avis que j'ai reçus, Monsieur, écrit Dupont, *nous approchons du terme de la carrière glorieuse que nous suivons depuis plusieurs années ; le mouvement intérieur, m'assure-t-on, ne tient plus qu'à la reddition de Gênes, qui ne peut pas être éloignée*. On dit même cette place importante au pouvoir des Autrichiens depuis le 9 mai, mais il n'y a rien encore à cet égard de positif. » Dupont se plaint que « les *compagnies de ligne* ne soient pas aussi nombreuses qu'elles pourraient l'être dans une ville aussi populeuse que Bordeaux, et que les *compagnies auxiliaires* ne soient pas encore complètes. . Devrait-il exister même un seul honnête homme à enrôler dans cette ville !... *L'époque du dénouement approche*. Gardons-nous d'une lassitude ou d'une indifférence qui nous ferait perdre le fruit de *quatre* années de travail. » Il faut remplacer tous les aides qui manquent, destituer et remplacer ceux qui ne remplissent pas leur devoir, faire compléter le plus tôt possible toutes les compagnies soit de ligne, soit auxiliaires, et en former même de nouvelles. Pour peu que les aides mettent du zèle et de l'activité dans l'exécution de leurs fonctions, il n'est pas *douteux que l'armée ne soit portée en moins d'un mois à plus de quatre mille hommes de toute arme* [2]. »

1. Le siège dure du 6 avril au 4 juin 1800.
2. A Bordeaux ou dans les environs. Voir l'Introduction, p. XXIII.

A la suite de cette pièce est publiée dans *la Conspiration anglaise* une courte note écrite par Lavalette et trouvée chez Dumas [1] : « M. Qu [2] ... est venu me faire part de l'intention où vous êtes de donner de nouveaux commandants à la *cavalerie qui était déjà organisée.* »]

« La pièce n° 24 renferme d'un côté des adresses de deux individus avec lesquels Cosse a eu vraiment des affaires ; de l'autre des noms écrits au crayon par le prévenu pour des fonctions à remplir dans l'organisation du nouvel ordre de choses.

« La 25e contient les mêmes désignations et de la même main.

« La 26e est une procuration, etc.

« ... Il est à remarquer que les pièces nos 17 jusqu'à 26 se sont trouvées dans un petit porte-feuille de maroquin que le prévenu reconnaît être à lui et que lui seul a pu ouvrir ; et que ces pièces sont en partie les plus précieuses. »

57. — *Les interrogatoires de Dupont-Constant* [3].

(Analyse et extraits.)

Dupont subit trois interrogatoires, les 2, 5, 14 messidor. Dans le premier, après avoir fait connaître ses nom, prénoms, âge, lieu de naissance, domicile et profession, il répond avec beaucoup d'habileté aux questions que lui pose Pierre : il a fondé, dit-il, il y a 15 mois, une société de commerce, comme agent de change, avec le citoyen Hilaire Guichard ; mais son associé ne faisant que compromettre les fonds, la société fut dissoute au bout de deux mois. Pendant les deux mois qu'elle a duré, il n'a pas fait l'échange des monnaies étrangères, d'Angleterre, Prusse, Espagne, etc., et s'est borné à négocier le papier de la place. Il n'a aucune connaissance que son associé ait été membre de la société connue sous le nom d'Institut. Il n'est lui-même ni membre ni directeur de cette société ; « il n'est d'aucune société, vivant isolément avec son épouse et ses quatre enfants. » Il ne connaît pas les personnes qui fréquentent sa sœur, la veuve Duval, et ne croit pas qu'elle ait jamais reçu chez elle des prêtres réfractaires. Il connaît l'avocat Brochon père, parce qu'il était son voisin dans la rue de l'Intendance, il y a un an ; alors il le voyait habituellement, mais il ne l'a pas revu depuis trois mois. Il connaît le musicien Cosse, parce qu'il était son voisin lorsqu'il habitait aux allées d'Albret et parce qu'il est venu deux ou trois fois chez lui « pour accorder la guitare de son épouse ». Il n'a pas entendu parler du prêtre de Lyon, Lacombe, ni de son secrétaire, le citoyen Florac. Il n'a eu que des relations d'agent de change avec Dumas, agent de change comme lui, avec son commis Lavalette, avec le négociant Papin qu'il a vu à la Bourse ; il ne connaît

1. L'agent de change dont Lavalette est l'employé. Voir la liste des royalistes décorés du Brassard, ci-dessous.
2. Sans doute Queyriaux aîné.
3. Il me paraît inutile de citer *in extenso* ces interrogatoires qui n'offrent absolument aucun intérêt, bien qu'ils soient très longs ; Dupont ne fournit aucune explication à la police, assez complaisante d'ailleurs, sur l'intrigue de l'Institut à Bordeaux.

aucunement le citoyen Bruslé. La lettre saisie dans ses papiers, lettre adressée de Limoges au citoyen Saint-Prix, Américain, rue du Hâ, par le citoyen Larivière, le 20 nivôse dernier, et annonçant que Larivière fait passer par la voie du courrier 3.600 livres tournois à Saint-Prix, lui fut envoyée par ce dernier, avec la modique somme de 12 ou 15 francs qu'il lui devait : il ignorait le contenu de la lettre. Il n'a jamais entendu parler du citoyen Léon et n'est pas entré en relations avec Mme de Donnissan-Lescure. Il n'a pas connaissance d'un projet « tendant à organiser la monarchie au sein même de la République », ni de « quatre commissaires généraux chargés par le Prétendant d'inspecter les ci-devant provinces d'Aunis, Gascogne, Périgord, Landes, etc. »

Il n'est « pas d'étoffe » à entrer en rapports avec le duc de Durfort ni avec le duc d'Havré. Il n'a pas vu depuis un an le père du citoyen Kirwan, qui est propriétaire du journal *le Spectateur de Bordeaux*. On ne peut l'accuser d'avoir voyagé en Europe et notamment en Russie, à Mittau, car il n'a pas quitté Bordeaux depuis 1795, ni d'avoir de pleins pouvoirs du Prétendant, car il ne s'occupe que de faire valoir sa petite fortune (50.000 fr.). Il avoue, d'ailleurs, qu'il est l'oncle du citoyen Pierre Dupont, arrêté en thermidor dernier, et remis en liberté.

— Le 5 messidor, interrogé par le commissaire général de la police, Babut, il nie connaître l'existence des « compagnies auxiliaires de Bordeaux », l'Institut, le serment exigé de ses membres, les réunions clandestines des royalistes, les états de l'armée auxiliaire envoyés par les divers cantons de Bordeaux, l'organisation des présidents d'arrondissement, de la compagnie d'artillerie auxiliaire, l'époque où le complot conçu par l'Institut devait être exécuté, la liste des aides et des adjoints de l'arrondissement de Bordeaux, MM. Caudeval (Codebal), Durand, Périgord, de Malescot, Tascher de la Pagerie, Tristan, Constant, Servant, etc. Il ne reconnaît même pas son écriture et sa signature dans la pièce n° 19 saisie chez Cosse.

Un seul passage de cet interrogatoire nous intéresse, en ce qu'il peut nous aider à connaître le nom du personnage qui a livré les secrets de l'Institut.

I. — « S'il ne connaît pas un nommé Bayard et s'il n'a pas entendu parler d'une indiscrétion commise par quelque sociétaire de l'Institut ?

R. — « Qu'il ne le connaît pas; qu'il n'a nulle connaissance de la deuxième question.

I. — « S'il connaît le nommé Clémenceau ?

R. — « Qu'il en a entendu parler comme d'un fonctionnaire public, mais qu'il ne l'a jamais vu.

I. — « S'il n'a pas entendu parler des difficultés que ferait M. Malescot d'accepter la place de commissaire général du roi ?

R. — « Qu'il l'ignore absolument. »

Dupont prétend aussi n'avoir aucune relation avec des individus que la police regarde comme ses agents en dehors de Bordeaux : M. de Saint-Laurent, Latour, à Pessac, Pénicaud à Mérignac, le marquis de Lansac à Bazas, de Luccemond, ancien capitaine de cavalerie, à Martillac [1].

— Nouvel interrogatoire, le 14 messidor. La police avait interrogé le

1. Je ne vois que Latour parmi les membres du Brassard.

traiteur Pouget, chez lequel les conspirateurs se réunissaient, et son interrogatoire, « quoique négatif », pouvait être intéressant pour l'instruction de cette affaire. Elle avait saisi chez Dupont des pièces dont deux au moins avaient attiré son attention : l'une, tableau des citoyens composant la compagnie n° 5 du 7e bataillon du centre ; l'autre, contenant des chiffres (106.888 fr. 50) et aussi des mots en abrégé, indiquant vraisemblablement les dépenses que les 106.888 fr. avaient servi à payer, impressions, appointements et salaires, cannes, etc.

Dupont se contredit dans quelques explications qu'il fournit sur un dîner qu'il avait donné chez Pouget récemment. Il affecta d'ignorer le nom des personnes qu'il avait invitées, en réduisit le nombre, prétendit que le citoyen Sabès, militaire [un des organisateurs de l'armée de Papin] [1], avait été amené à ce dîner par un de ses amis. Ses explications sur les deux pièces saisies chez lui présentèrent aussi peu de vraisemblance.

Ne retenons de cet interrogatoire que le passage suivant, intéressant, car il nous fait connaître les personnes que la police soupçonnait de connivence avec Dupont.

I. — « S'il ne connaît pas les citoyens *Latour*, pharmacien aux Chartrons; Alexandre *Seguin*, rue Sainte-Thérèse, n° 17, aux Chartrons ; *Sabès*, rue Brutus, n° 5 ; *Letellier*, rue Saint-Seurin ; *Tavernier*, rue Désirade ; *Marcarteau*, rue Castelnau ; *Speau*, rue Sainte-Catherine ; *Lamarque*, marchand de vins aux Chartrons ; *Planette*, rue Rotaillon [2], et s'il ne s'est pas trouvé quelquefois avec ces individus, soit chez lui, soit chez aucun d'eux, soit ailleurs.

R. — « Qu'il connaît les citoyens *Latour*, *Sabès* et *Letellier*, mais qu'il ne connaît aucun des autres et qu'il ne s'est pas trouvé soit chez lui, soit chez aucun des trois individus qu'il vient de nommer, soit ailleurs avec eux, si ce n'est qu'il a quelquefois acheté des drogues au citoyen Latour, pharmacien, pour un de ses enfants qui était malade. »

(F7 6256.)

58. — *Interrogatoires de Cosse*, 4-6 messidor VIII.

(Analyse.)

Le musicien Cosse se renferme comme Dupont dans un système de dénégation absolue, mais il est moins habile, et ses réponses manquent parfois de vraisemblance.

Dans son *1er interrogatoire* cependant (4 messidor), il répond avec assez d'aisance aux questions que lui pose le secrétaire général de police, Babut. A-t il fait des voyages depuis un an ? — Un seul à Agen, pour trouver des leçons dans les pensionnats. — N'a-t-il pas reçu des lettres à son adresse ou sous des noms convenus pour les distribuer à d'autres personnes ? — Il ne reçoit de lettres que de son frère et très rarement. — Ne s'est-il pas occupé d'entreprise d'équipement ou d'armement ? — Jamais. — De « propager l'instruction dans la ville ou dans la campagne » ? — Encore moins. — De colporter des journaux ? — Pas davantage.

1. Voir Introduction, p. XXII.
2. Voir Latour, Seguin, Lamarche, Planet,parmi les royalistes décorés du Brassard et Letellier parmi les membres de la Légion d'honneur.

Connaît-il l'Institut, les conditions d'entrée dans la société, le lieu de réunion, les membres, les commissaires généraux, les chefs, comme Lacombe ou Florac, l'organisation militaire, etc. ? — Non ; il a simplement entendu parler de l'Institut, mais pas depuis cinq ou six mois. — Babut cite plusieurs personnes soupçonnées d'en faire partie. — Il a entendu parler d'elles : de Brochon comme avocat, de Papin comme militaire, de Magnol comme amant de la comédienne Latapy, mais il n'a pas de relations avec elles. Il a vu Dupont en voisin ; il est allé chez lui pour accorder la guitare de sa femme.

Mais dans son *second interrogatoire*, 6 messidor, il lui est plus difficile d'expliquer la provenance ou le sens des pièces trouvées chez lui. Il refuse de reconnaître comme lui appartenant les principales (p. ex. n°s 14, 17, 18, 19 20 21, 24, 25), celles qui intéressent surtout la société dont il est membre, sous le prétexte qu'elles ont été introduites dans le paquet qui renfermait ses papiers, par une ouverture qu'il fait constater. Mais il ne peut nier qu'il ait écrit la plupart des autres. Aussi prétend-il qu'elles n'offrent aucun intérêt : ce sont des chansons ou des rapports d'une loge maçonnique dont il est membre ; ou c'est la copie d'un papier manuscrit tout déchiré, qu'il a trouvé rue Sainte-Catherine (pièce n° 3, *Discours sur l'existence de l'Institut des Amis de l'ordre*) ; ou c'est le tableau d'une compagnie de garde nationale dont il était sergent-major en 1790-1791 (pièce n° 9), etc. Il termine son interrogatoire en déclarant qu'il a été « l'un des plus empressés à signer la Constitution de l'an VIII ».

C. — LES RAPPORTS DE PIERRE ET LA DÉCLARATION D'ÉDOUARD

59. — *Premier rapport du commissaire général de police Pierre au ministre de la police*, 7 messidor an VIII (26 juin 1800).

(Extrait.)

... « J'ai fini depuis hier soir d'interroger les prévenus. J'ai examiné une très grande partie des papiers saisis chez eux. Ceux qui restent ne me paraissent pas bien importants. Il en résulte que, dans leur interrogatoire, ils ont adopté un système de dénégation ; que les papiers trouvés chez Cosse, musicien, coïncident parfaitement avec les instructions que vous m'avez transmises. Quelques lettres originales dont les dates sont d'avril, mai, juin derniers, deux états de l'armée auxiliaire des cantons de Castres, Saint-Médard d'Eyran de la Gironde, des notes informes contenant des noms, prouvent l'existence d'une société d'Institut à Bordeaux, dont ils renvoient cependant l'établissement à l'époque du 18 fructidor an V, de commissaires du roi, de présidents d'arrondissement, d'aides et d'adjoints chargés de diriger l'opinion publique et le mouvement, la formation de compagnies, et notamment d'une artillerie.

« L'évacuation de Gênes paraissait être l'époque choisie par les chefs pour frapper le grand coup. Mais on se plaint du petit nombre

d'enrôlés, de l'apathie et de l'inactivité des aides et adjoints, du peu de dévouement du peuple ; leur remplacement par des hommes dévoués, plus amis de leur devoir, est réclamé.

« Cependant on pense que la présence d'un prince ébranlerait tout.

« Une des lettres, sous la date du 8 juin 1800, offre le nom de Servan [1] et, d'après les renseignements qu'on suppose demandés par ce dernier, je pense qu'on a voulu désigner le général de ce nom, commandant la 20e division militaire.

« Il serait peut-être essentiel de saisir les papiers de Labriac, à Soumensac, département de Lot-et-Garonne. Sa maison était le quartier général de Servan, et l'on sait que cet homme lui est tout dévoué et qu'il a fait un voyage, il y a quelques jours, à Bordeaux, dans l'intérêt de ce général.

« Enfin, C. ministre, pour vous mettre à même d'avoir une idée de cette affaire, je vous fais passer ici neuf pièces sous les nos 1, 5, 4, 2, 14, 17, 18, 19, 21, 22, 23.

« Rien n'a présenté Brochon comme complice...

« Les papiers de Papin n'ont rien présenté sur la prévention de conspiration et de correspondance avec les ennemis extérieurs. Il est toujours absent.

« Le rapport général vous fixera sur le sort des autres prévenus. »

(F7 6256.)

60. — *Second rapport de Pierre au ministre.*

« C. Ministre, — Il était difficile de penser que, sous le gouvernement qui régit la France depuis le 18 Brumaire, l'on pût compter de véritables conspirateurs contre lui. Cependant rien de plus certain que l'existence matérielle d'un complot dont le but était le renversement de la République pour y substituer un roi. Le dépouillement des pièces saisies chez les prévenus arrêtés à Bordeaux, en exécution de vos ordres du 29 prairial dernier, les renseignements acquis sur cette trame ourdie par l'étranger, le caractère et les principes connus de quelques-uns de ceux qui figurent dans ce plan, les tentatives de séduction, de corruption, qui ont été vainement employées, tout, en un mot, malgré le système de dénégation adopté par les prévenus, prouve que les royalistes s'étaient réunis et organisés à Bordeaux sous le nom d'*Institut des Amis de l'ordre ;* que cette ville était divisée en quatre arrondissements dont les présidents étaient chargés de recevoir ceux qui s'agrégeaient à cette association ; qu'il existait

1. Le nom philanthropique de *Papin* (Servant) avait été choisi sans doute à dessein pour compromettre l'ancien ministre de la guerre, qui commandait à cette époque la 20e division, au moins pour dérouter la police. Le général Servan accusé se défendit avec vigueur. On trouve sa lettre dans F7 6256.

des subdivisions, des aides et adjoints qui, en l'absence des présidents, remplissent leurs fonctions ; qu'un commissaire du roi dirigeait ce plan ; que des compagnies d'élite, de ligne, de cavalerie, d'artillerie, étaient organisées et généralement armées de fusils, pistolets et sabres ; que le parti avait de l'argent et en avait exactement reçu ; que les noms de guerre et de convention déguisent les véritables noms des agrégés ; que des signes et des mots de ralliement étaient établis pour reconnaître entre eux les membres de cette association ; que des rassemblements ont eu lieu chez Pouget, traiteur, où des compagnies ont été passées en revue ; que le projet était, au signal convenu, de s'emparer, au nom du gouvernement, et sous prétexte de comprimer les jacobins, du commissaire général, du Château-Trompette, et d'arborer ensuite, quelque temps après, le signal de la révolte ; que Bordeaux ne devait agir que lorsque les descentes particulières ou générales des Anglais auraient eu lieu sur nos côtes et que les départements circonvoisins se seraient montrés ; que le pillage devait avoir lieu ; que des quartiers et des maisons étaient désignés et qu'un tiers au moins de ce parti était composé d'hommes qui, par leurs principes et leurs habitudes, étaient disposés à exécuter cette indigne violation des propriétés.

« Déjà j'avais découvert les traces de ce complot dont je désirais m'assurer de la réalité, lorsque vos ordres me sont parvenus et ont justifié la certitude des renseignements que j'avais acquis.

« Cependant il paraît toujours que cet Institut est une branche de la société philanthropique découverte en l'an V, que grand nombre de sociétaires qui, de bonne foi, voulaient s'opposer au rétablissement de la Terreur, sont aujourd'hui à leur insu compromis par les agents actifs de la contre-révolution qui n'abandonnent jamais leurs délirants projets de renverser la République et ont profité de cette institution, des règlements, des ordres et de l'organisation établie pour exécuter leur infâme dessein.

« Les lettres saisies chez Cosse prévenu, sous les dates du mois d'avril, mai, juin, vieux style, les notes qui s'y trouvent, en prouvant la justesse de ces observations, contiennent des plaintes faites par le chef sur l'inactivité des agents civils établis par lui, sur le petit nombre d'enrôlés que présentaient les tableaux de l'armée auxiliaire de Bordeaux et des cantons environnants, sur l'insouciance et l'apathie du peuple à seconder le mouvement qui devait ramener la Royauté. La pénible situation des armées, le succès passager de l'ennemi, avaient enhardi l'audace de ces incorrigibles conspirateurs. Déjà, dans leurs criminels projets, le sol de la République était foulé par d'insolents vainqueurs ; déjà la République était anéantie ; déjà leurs vœux étaient accomplis à l'évacuation de

Gênes, époque que, dans leur délire contre-révolutionnaire, ils avaient choisie pour frapper le grand coup.

« Mais il est vrai de dire que beaucoup d'hommes qui, il y a un an, soupiraient après l'ordre et la paix, sont, depuis le 18 Brumaire, tout dévoués au gouvernement juste, modéré, vainqueur et bientôt pacificateur qui dirige la République ; que l'exécution de leur trame ourdie par l'étranger n'eût pas été complète ici : aussi la découverte et l'arrestation des prévenus de ce complot ont fait une grande sensation. On ne pouvait y croire.

« Généralement on espère et on compte beaucoup sur la clémence qu'amène la victoire, la justice et la paix ; on pense que, quoique la trahison soit mise à découvert, le gouvernement triomphateur des nombreuses cohortes de l'ennemi, foulant aux pieds cette malheureuse entreprise, en deviendra plus cher aux Français par le caractère de grandeur et de magnanimité qu'il déploiera en cette circonstance .. »

(F[7] 6256, publié dans l'*Essai* de Dupont-Constant. Voir la suite dans cet *Essai*.)

61. [Thermidor an VIII]. *Déclaration d'Edouard*[1].

(Extrait.)

« Le citoyen Edouard a l'honneur de prévenir le gouvernement de la République française, et particulièrement le C. Bonaparte, premier consul, qu'il existe une conspiration contre la chose publique.

« Pour faire agir et exécuter tous ses odieux projets, l'Angleterre a déjà donné, rien que pour la partie du Dauphiné, Provence, Languedoc, Vivarais, Gévaudan et Cévennes, une somme de quatre millions que le cit. Duport le jeune, banquier à Lyon, a reçue et payée sur les mandats des principaux agents commis pour cela... Ces principaux agents sont le général Willot, le général Pichegru. Ces deux généraux ont été faits lieutenants-généraux par Louis XVIII. Le général Willot a le commandement du Dauphiné, Provence, Languedoc, Vivarais, Gévaudan et Cévennes. Le général Pichegru a celui de toute la partie du côté de Bordeaux. Je crois ce dernier

1. Édouard, dit « l'infâme Caroline ». Il se nommait en réalité Fernand Pelage Duclos de la Morlière. Né à Istre (Bouches-du-Rhône), lieutenant aux gardes du corps du roi avant la Révolution. En 1800, il était l'agent de Puivert et de Willot. Édouard commença à cette époque (thermidor an VIII) à livrer le secret de l'intrigue du Midi. Ce sont ses déclarations qui ont fait arrêter l'abbé Rougier, agent de Puivert à Gap (1800), et Puivert lui-même (1804). L'abbé Rougier fut enlevé par une bande d'hommes masqués qui le délivra ; mais, certain d'être repris, il se remit entre les mains de la police et fit des aveux qui contribuèrent aussi à l'arrestation de Puivert à Paris. Celui-ci, comme le comte de Noyant, garda le silence ; mais la police le retint longtemps en prison. Voir son *Livre de raison*, *Revue de Paris*, l. c.

déjà arrivé, mais caché aux environs de sa destination. La Vendée doit se rallumer au même moment que les autres points commenceront les hostilités, ainsi que Lyon, le Beaujolais, le Forez, etc., aux ordres de Precil (*sic*) [Précy] qui doit aussi être à Lyon, mais caché. Il existe à Lyon un comité de régence à la tête duquel sont les nommés M. de Florac[1], M. de la Chassagne[2] et autres que je ne connais pas. Le secrétaire de ce comité de régence est un nommé M. Manem, connu sous le nom de Magnen, ancien capitaine de dragons. Il correspondait avec toutes les agences de Marseille, Avignon, Gap, Digne et autres. Il a appris dernièrement qu'on avait arrêté les agents de Bordeaux. En conséquence, il a mis ordre à ses papiers et s'est caché par précaution.

« A Gap, il y a un nommé l'abbé Rougier[3], qui est un des agents principaux. Il a beaucoup d'argent dans une cache, des papiers, des instructions, des magasins de poudre, de blé, de farine, de fusils. Son adresse est « au cit. Tronchon, ouvrier chez le cit. Rougier, chef de l'atelier d'armes à Gap », et, lorsqu'il écrit, il se signe Alexandre.

« Ensuite il y a le marquis de Puitvers[4] (*sic*), fils d'un ancien président au parlement de Toulouse. Son adresse est « au cit. Roger ». Il n'a point de demeure fixe. Tantôt il est à Gap, tantôt à Digne, à Seyne, à Manosque et à Marseille, où je le soupçonne à présent. Sa signature, lorsqu'il écrit, est Picot.

« Lorsque dans la correspondance on parle du général Willot, on le désigne sous ces mots : « Mon oncle ». Ses deux noms d'adresse et de signature sont Pansard et Ménard...

« Au comité de régence à Lyon, il y a un nommé Willems, qui est l'homme de confiance, et un nommé Francoul[5], qui fait des recrues...

« Le général Willot a deux régiments piémontais à ses ordres que le roi lui donne... Le duc de Berry doit venir sous ses ordres avec une partie de l'armée de Naples. Le prince de Condé débarquera en Languedoc avec son armée...

« Le général Pichegru débarquera à Bordeaux (je ne connais pas ses moyens), et le comte d'Artois en Vendée, avec le duc d'Angoulême, et à Lyon M. de Precil [Précy][6] doit agir en même temps.

1. M. de Floirac, voir Introduction, p. 13, et d'Hauterive, *La Police secrète*, n° 121.
2. Agent royaliste du Lyonnais. Voir *Conspiration de Pichegru*, p. 130.
3. Voir d'Hauterive, n°s 121, 139. Sources, 6258 à 6260.
4. Voir, sur Puivert, d'Hauterive, surtout les n°s 121, 351, etc. Sources, F_7, 6256, 6258.
5. Voir sur Francoul, principal agent de Willot, après 1800, en Provence, d'Hauterive, n°s 114, 115, 172, 196. Sources, F_7 6259, 6440, 6448.
6. Voir sur Précy (L.-Fr. Perrin, comte de), défenseur de Lyon, *la Trahison de Pichegru* (consulter l'index), et d'Hauterive, n°s 332, 1420, 1611. Sources, F_7, 6258 à 6260.

« Le chevalier de Revel, fils du comte de Saint-André[1], doit servir dans cette armée, sous les ordres de Willot. »

(F⁷ 6258.)

62. — 13 thermidor an VIII. *Lettre de Desmarets [2] à Pierre.*

(Minute.)

« Il m'est parvenu, citoyen commissaire, divers renseignements sur un plan général de soulèvement des côtes et des frontières combiné avec les mouvements des flottes anglaises.

« Ces renseignements ne sont pas aussi précis ni aussi authentiques que ceux que je vous ai transmis sur l'Institut. Il suffit donc de les suivre avec attention, d'approfondir les faits, et de prendre ensuite, s'il y a lieu, toutes les mesures que la sûreté publique exigerait.

« Pichegru, lieutenant-général pour le roi, doit prendre le commandement de Bordeaux et provinces environnantes. On le croit même déjà à sa destination et entré du côté de Bordeaux. Des fonds ont été versés à Lyon pour les opérations, et le banquier Duport jeune paye sur les mandats des principaux agents.

« Le parti de Pichegru correspond avec Willot, son collègue en Provence, etc.

« Willot est désigné dans la correspondance par les mots « mon oncle ». Son adresse et sa signature sont Pansard et Ménard.

« Les agents se servent pour correspondre de diverses encres blanches dont je vous transmets la recette et le moyen de faire ressortir les caractères.

« Je vous recommande en même temps de veiller sur les démarches d'un nommé Vassal de Puvert, chef chouan amnistié, qui vient de partir pour Bordeaux. Il a fait délivrer ici beaucoup de faux certificats d'amnistie, et j'ai lieu de croire qu'il est chargé de mission pour votre ville ou dans le département où il doit prendre un commandement.

« Il est inutile de vous recommander de vous concerter avec le préfet. »

(F⁷ 6258.)

63. — *Pierre répond à Desmarets le 9 août.*

(Extrait.)

... « Je ferai surveiller les démarches du nommé Vassal Purcet (*sic*), chef de chouans amnistié, que vous m'annoncez être parti pour Bordeaux et qui est ici depuis trois jours.

1. Voir sur Saint-André d'Hauterive, n° 121.
2. Cette lettre fixe la date de la précédente, car elle a été certainement écrite après.

« Mais comment se fait-il qu'on enlève de Bordeaux la seule troupe destinée à la police, pour aller sur les côtes, lorsqu'on présume que Pichegru doit prendre le commandement de Bordeaux ? »

(*Ibid.*)

D. — L'ÉLARGISSEMENT DES PRÉVENUS ; OPTIMISME OFFICIEL.

Dès l'envoi de son rapport au ministre de la police, le commissaire général Pierre conseillait la clémence à l'égard des prévenus. Il écrivait au frère du premier consul, Lucien Bonaparte, le 25 messidor :

« Je te fais passer sous ce pli une copie de mon rapport envoyée à Fouché sur les arrestations faites par nos ordres. Je l'invite à y prêter son attention, et je crois que la clémence sera la plus belle punition que pourra se permettre le gouvernement juste et fort. En déjouant la trame de nos ennemis, nous en avons arrêté l'exécution. Pardonnons-leur en républicains généreux et contentons-nous de les surveiller. »

(*Essai*, p. 221-222.)

De son côté, le préfet Thibaudeau engageait le premier consul à la clémence. Les prévenus multipliaient les pétitions, protestaient de leur innocence. [Voir leurs lettres dans F_7 6256, par exemple la pétition du 9 fructidor an VIII.] On met en liberté d'abord Maignol, propriétaire du Médoc, arrêté à Paris le 8 messidor, car on l'avait confondu avec l'ex-chevalier Magnol ; puis Dupouy et sa femme, les femmes de Cosse et de Dupont, la sœur de ce dernier, veuve Duval, l'agent de change Dumas, etc.

On garda en prison Lavalette, Cosse et Dupont. Mais ces derniers, après l'élargissement des autres, assurés de l'appui de Pierre, réclamèrent avec plus d'énergie leur liberté : lettres au ministre du 15 germinal an VIII, du 28 thermidor an IX, du 1er frimaire an IX. Le commissaire Pierre intercéda lui-même en faveur de Dupont, malade, pour obtenir sa liberté sous caution, 2 fructidor an IX. Le 8 frimaire an X, la police du quai Voltaire fit un rapport à Fouché au sujet de cette mise en liberté sous caution. Elle conclut en faveur de l'élargissement. Le 22 frimaire an X, Pierre annonçait au ministre qu'il avait mis en liberté provisoire sous caution Dupont, Cosse et Lavalette. Il joignit à la lettre leur serment de fidélité à la Constitution, daté du 17 frimaire. Cosse, Lavalette et Dupont avaient quitté la prison, le 16 frimaire.

Mais ils restaient sous la surveillance de la police. Le 1er fructidor an X, ils réclamaient la levée de leur surveillance ; le 14 fructidor, Pierre intercédait en leur faveur ; le 27 pluviôse an XI, même requête de Dupont : il veut, dit-il, partir pour Saint-Domingue ; Fouché l'y autorise, le 28 ventôse. Mais la guerre avec l'Angleterre éclate et Dupont ne peut partir pour Saint-Domingue.

Il demande alors à se rendre à Paris, 27 fructidor an XII, 13 vendémiaire an XIII : sa famille est partie pour Paris, y tient un petit commerce ; il veut la rejoindre. Le commissaire Pierre appuie encore sa requête, le 7 nivôse

an XIII. Nouvelles sollicitations de Dupont, le 14 germinal an XIII, le 6 floréal; ou de sa femme, domiciliée à Paris, rue Feydeau, n° 238, 4 prairial. Enfin rapport favorable de la police secrète au ministre, le 15 messidor an XIII. Mais on réclame à Dupont une caution : c'est le notaire De La Ville qui la fournit. On l'autorise enfin à partir, le 7 thermidor an XIII.

64. — Extrait des *Tablettes* de Bernadeau, 16 frimaire an X.

« On a mis hier en liberté Causse, Dupont [1] et Lavalette, détenus depuis 17 mois à Bordeaux pour cause de conspiration contre le gouvernement républicain et accusés d'être les principaux agents d'un parti qui s'était formé sous le nom de *Fils légitimes* et qui s'était secrètement armé et organisé pour faire un coup de main au besoin. Les preuves ont manqué aux fortes présomptions, mais ce hors de cour ne les disculpe pas : *Quot liberat notat*, dit-on en droit.

(Bibliothèque municipale, *Collection héréditaire de mes œuvres : tablettes.*)

65. — Extraits des Comptes moraux [2] du département rédigés conformément à la circulaire du ministre de la police générale du 25 messidor an X.

Compte moral pour le 2e semestre de l'an X.

Esprit public. — « Le plus grand calme règne partout et particulièrement à Blaye, à Libourne, et dans l'arrondissement rural de Bordeaux. Partout on est las des révolutions. On ne s'occupe plus d'affaires publiques ; on ne lit plus de journaux ; chacun se contente et ne songe qu'à réparer sa fortune ou qu'à l'accroître. On ne peut se dissimuler qu'il existe à Bordeaux quelques têtes échauffées à qui tous les actes du gouvernement ne plaisent point. La grande majorité, qui toujours donne le ton et entraîne les dissidents en dépit d'eux-mêmes, se félicite du repos dont elle jouit. »

Compte moral pour le 1er trimestre de l'an XI.

Esprit public. — « On s'accorde en général sur un point, c'est que

1. Voir sur la fin de la vie de Cosse et de Dupont les notes de l'introduction.

2. Appelés comptes moraux ou de situation, ces documents forment une forte liasse de la série M des Archives départementales de la Gironde, intitulée : arrêtés du préfet, imprimés, rapports du préfet sur la situation du département, 1802-1809. — Le compte moral est rédigé à partir de l'an XI par trimestre, pour la fin de l'an X par semestre ; il est divisé, suivant les instructions envoyées par le ministre de la police, le 5 fructidor an X, en 6 chapitres : sûreté publique, subsistances, commerce, cultes, police personnelle, esprit public, observations particulières. — Les Archives ne possèdent que les minutes de ces rapports de Delacroix, préfet après Thibaudeau et Dubois, et de ses successeurs ; ces rapports furent rédigés sans doute par un chef de bureau de la préfecture.

le repos et la tranquillité dont on jouit sont mille fois préférables aux guerres extérieures et domestiques sous lesquelles on a si longtemps gémi. Dans un pays que le commerce rendit florissant, tous les vœux ont sa prompte restauration pour objet. Il est utile que vous n'ignoriez pas... que la ville de Bordeaux a des ennemis... Les Bordelais sont, en général, doux, sociables, humains. Un tel caractère est ennemi des agitations. Je dirai plus : quand ils auraient le génie inquiet et remuant, les opérations commerciales auxquelles ils sont entièrement livrés leur feraient un indispensable besoin de calme et de repos...

« L'opinion se rattache au gouvernement. »

Compte moral pour le 2e trimestre de l'an XI.

« L'esprit public est bon : on s'attache de plus en plus au gouvernement... »

Compte moral pour le 3e trimestre de l'an XI.

Esprit public. — « Le gouvernement est aimé ; on lui tient grand compte des sacrifices qu'il a voulu faire pour éviter une rupture avec les Anglais. Tant d'avances insolemment méprisées devaient réveiller l'orgueil national. Ici plus particulièrement qu'ailleurs on s'est facilement résigné à la dure nécessité de combattre, et quand le gouvernement a fait entendre qu'il fallait des moyens extraordinaires, la Gironde ne s'est souvenue de ses énormes sacrifices pour le triomphe de la liberté que pour ne point manquer à elle-même quand il s'agit de conquérir celle des mers. Elle offre au gouvernement 1.600.000 francs pour la construction de chaloupes canonnières et d'un vaisseau de premier rang. »

Compte moral pour le 4e trimestre de l'an XI.

Esprit public. — « Il est généralement bon, malgré la détresse où la guerre maritime réduit les habitants de la Gironde. La haine publique s'accroît tous les jours contre le peuple violateur des traités. Elle vit dans tous les cœurs. Quelque difficile que paraisse l'expédition projetée par le premier consul, on l'a vu exécuter des plans si difficiles, si glorieux, qu'on ne doute plus de celui qui doit les couronner tous. »

Compte moral pour le 1er trimestre de l'an XII.

Esprit public. « — Le gouvernement est respecté ; ses volontés ne trouvent plus d'entrave. On applaudit aux efforts qu'il fait pour triompher du perfide ennemi de notre commerce et de la liberté des mers. Le résultat de ce grand mouvement est attendu avec une impatience mêlée d'inquiétude. Si le sort favorise l'expédition à

laquelle le génie préside, il sera impossible d'ajouter à l'enthousiasme qu'inspirera le premier consul. »

Compte moral pour le 2e trimestre de l'an XII.

Esprit public. — « Tous les vœux sont pour le gouvernement actuel, soit à cause du bien qu'il a fait et de celui qu'on en attend, soit pour éviter les crises révolutionnaires inséparables d'un nouveau changement. Cet esprit se manifeste dans toutes les occasions... Toutes les allusions auxquelles donne lieu la représentation des pièces dramatiques sont saisies avec avidité, surtout quand elles ont trait à notre situation par rapport aux Anglais. La punition de ce peuple tyrannique et perfide est attendue avec impatience. Il n'est point de ville qui vît perdre aux Anglais avec plus de satisfaction le trident des mers...

« L'arrestation de Moreau, couvert de gloire, ne fut pas généralement applaudie. On aimait à douter. Mais celle de Pichegru fut un trait de lumière qui frappa tous les yeux. Leurs complices successivement arrachés des divers asiles où ils se tenaient cachés, l'interception de la correspondance de l'ambassadeur anglais à Munich, le développement successif des plans de conspiration, ont changé en mépris l'estime que s'était acquise l'un de nos plus grands généraux. »

Compte de situation pour le 3e trimestre de l'an XII.

Esprit public. — ... « Quant aux opinions sur la forme actuelle de gouvernement, il est difficile d'en faire un tableau bien exact. Les habitants de Bordeaux applaudissent du plus profond de leur cœur aux améliorations qui viennent de s'opérer. Elles exciteraient leur enthousiasme si la paix rendait au commerce son ancienne activité. »

Compte de situation pour le 1er trimestre de l'an XIII.

Esprit public. – « Toute l'attention publique s'est portée pendant ce trimestre au couronnement de l'empereur et au voyage de Sa Sainteté en France. L'esprit qui anime la généralité des citoyens est bon. On ne craint plus le retour des désordres qui ont accompagné la Révolution. L'hérédité de l'empire mettra la nation à l'abri de ces crises terribles dont le souvenir cause tant d'amertume. »

Compte de situation pour le 2e trimestre de l'an XIII.

Esprit public. — « La plus profonde tranquillité règne sur toute l'étendue du terrain. Il ne reste pas le moindre germe de rébellion à Sainte-Foy qui fut, en l'an VII, un théâtre d'horreurs, ni à Lesparre où s'était formé, en l'an IX, un plan de conspiration royale...

... « C'est à tort qu'on a accusé la jeunesse bordelaise d'avoir fait des allusions malignes dans les spectacles. »

Compte de situation pour le 3e trimestre de l'an XIII.

Esprit public. — « On se réunit, on se presse autour du chef suprême de l'empire. Toutes les espérances reposent sur son génie, qui paraît maîtriser les événements. Ses succès inespérés ont détruit le préjugé assez généralement répandu que nous n'aurions jamais la paix, et déjà le négociant, humilié du repos sous lequel il languit, brûle d'envoyer ses vaisseaux sur les mers. »

Compte de situation pour le 4e trimestre de l'an XIII.

« L'esprit public, pendant le trimestre qui a terminé l'an XIII, a été dans un état peu satisfaisant, sans qu'on soit en droit d'en témoigner de la surprise. On voyait évanouir le grand projet d'une descente chez la plus implacable ennemie de la Gironde[1]. Une nouvelle coalition, prête à embraser le continent, éloignait jusqu'à l'espérance de la paix, cette paix après laquelle soupire l'industrie enchaînée.

« Mais l'espoir s'est ravivé depuis qu'on a vu cette odieuse coalition dissoute presque aussitôt qu'organisée. Je ne pourrais peindre avec quelle impatience on attend le héros pour le voir bientôt s'élancer de Boulogne sur l'île d'où sortent tant de calamités publiques et particulières. »

1. Surtout après Trafalgar.

CONCLUSION

L'INSTITUT APRÈS LE COMPLOT DE 1800

JUSQU'A L'ENTRÉE DES ANGLAIS ET DU DUC D'ANGOULÊME A BORDEAUX (12 Mars 1814)

A. — L'INSTITUT ET LE COMPLOT DE 1804.

Dans ce temps d'apparente tranquillité, une nouvelle conspiration philanthropique s'organisait à Bordeaux. M. Daudet l'a racontée dans *la Police et les Chouans : l'Agence anglaise de Bordeaux*, p. 141 à 163.

En août 1804, la police de Fouché recevait une lettre du préfet de Nantes annonçant la réapparition, dans le Bocage, de chouans regardés comme redoutables : Forestier, Céris, Bertrand Saint-Hubert, et la découverte d'un dépôt de plomb chez le curé de la Guyonnière, l'abbé Jacqueneau. Les préfets de la Gironde et des Deux-Sèvres dénonçaient les fréquents voyages de Louis de la Rochejaquelein. Les déclarations de quelques prévenus arrêtés à la suite de ces rapports, celle du médecin Gogué (arrêté à Bordeaux avec Bertrand Saint-Hubert), celle du trésorier du complot, Daniaud-Duperrat, révélèrent les voyages à Bordeaux de Forestier et de Céris et l'existence d'une agence royaliste, dans cette ville, agence dont trois membres de l'Institut, Papin[1], Acquart-Vreilhac, Roger[2], recevaient des fonds de l'Angleterre

1. Papin, à la nouvelle de la découverte du complot de 1800, s'était enfui à Paris, où grâce à l'appui de ses amis, Lannes, Augereau, Moncey (chez lequel il logeait), il obtint de ne point passer en jugement. Il fit même des promesses de dévouement au premier consul.

Revenu à Bordeaux, il recommença ses intrigues et ce fut lui qui servit d'intermédiaire entre Forestier et Céris, en 1804, et les membres de l'Institut de Bordeaux qu'on voulut instruire du nouveau complot. Il fit loger Céris et Forestier chez Acquart-Vreilhac. Voir l'Introduction, p. XIX, XXII, XXVII.

2. Jean Baptiste Augustin Roger (né en 1770), fils aîné du fondateur de la maison Marie Brizard et Roger [fondée vers 1764 par Marie Brizard et le gendre de son frère Martial Brizard, Jean Baptiste Roger]. Roger, *membre de l'Institut avant 1800, comme Acquart* (Cf. *Mémoire historique* p. 17, Rollac, p. 212 et Mme de La Rochejaquelein, p. 231), fut arrêté, le 3e jour complém. an XII, parvint, grâce aux démarches de sa mère, à obtenir un acquittement, bien qu'il eût reçu d'importantes sommes de Céris. (Cf. d'Hauterive, nos 293, 338, 363, 387, 433, 461, 515, 520.) Il vécut en surveillance à Bayonne jusqu'à la fin de l'Empire. La maison Marie Brizard et Roger fut continuée par ses frères Augustin et Théodore. [Communiqué par M. Harlé.]

par un banquier de Madrid, Diego Carrera, qui faisait des traites sur Bethman de Bordeaux et Batbédat de Bayonne. Acquard-Vreilhac avait logé chez lui Forestier et Céris ; il avait pour complices des membres de l'ancien Institut qui voulaient faire insurger les départements du Sud-Ouest, sous le commandement de Papin et du duc de Lorges, comme en 1800.

Par jugement du 14 décembre 1805, à Nantes, Céris, Forestier, Papin, Gogué furent condamnés à mort, Acquart-Vreilhac à la détention ; Roger fut acquitté. Gogué fut seul exécuté, les autres s'étant enfuis.

66. — Paris, 1er jour complémentaire an XII. *Rapport de la division de sûreté générale au ministre de la police.* [Dans la marge : Vendée, Bordeaux, révolte d'Espagne, conspiration des Plombs.]

« En recherchant avec attention les agents supérieurs de la trame dont on a saisi à Nantes les agents subalternes, on ne doit pas perdre de vue une indication d'un des complices et qui est fondamentale, savoir que *le foyer de cette trame est à Bordeaux* et communique avec l'Angleterre par le Portugal, en traversant l'Espagne. La division de sûreté générale a indiqué avec quelque certitude les membres de l'agence de Bordeaux dans la famille Donnissan, La Rochejaquelein et sa femme, fille de Mme Donnissan, veuve du fameux Lescure. On a rappelé *l'ancien Institut royal de l'an VIII* et surtout les vues que le duc de Lorges à Londres a toujours eues sur cette province, que ses deux fils parcoururent en l'an V, déguisés en marchands, conduisant leur marchandise sur des mulets...

« Un vaste plan est organisé contre le Midi. On veut lier cette combinaison à la Vendée par Bordeaux et la côte de la Rochelle. Les expéditions qui se préparent dans les ports de l'Angleterre n'ont peut-être pas d'autre destination. La trame ourdie récemment contre Nantes et la Vendée est le produit de cette intrigue, qui *a son foyer, sa caisse et ses moyens principaux à Bordeaux* [1]. »

(Arch. départ. de la Gironde, série M, police générale, affaires politiques, 1804-8.)

67. — Paris, 20 pluviôse an XIII. *Le conseiller d'État chargé du 3e arrondissement de la police générale au préfet de la Gironde,* à lui seul.

« Vous savez qu'il a existé, en l'an V, dans le Midi, une association

1. Les deux pièces (66 et 67) sont empruntées au dossier du chimiste Cazalet, auquel nous avons emprunté déjà une note relative au duc de Berry. Cazalet fut accusé de complicité avec Forestier et Céris, et arrêté en vendémiaire XIII. Ce dossier est aux Archives départementales de la Gironde, série M. Il est intitulé : « Police générale, affaires politiques, an IX, 1804-1808 », non numéroté, comme toutes les liasses de la série M.

royaliste connue sous le nom d'*Institut philanthropique* ou d'*Institut des Amis de l'ordre*. Le nommé Dupont, dit Constant, était, sous le titre de commissaire général nommé par Louis XVIII, le chef de cette association. Les députés des différents comités ne pouvaient arriver à lui que par l'intermédiaire d'un ex-apothicaire de la Chartreuse, auquel ils étaient directement adressés...

« Cette association fut désorganisée par l'arrestation qui eut lieu en messidor an VIII de plusieurs de ses membres. Dupont, Causse, un de ses principaux agents, Dumas, Lavalette, Papin et autres furent de ce nombre. Les papiers constatant l'existence de l'agence et l'organisation royale qu'elle préparait furent trouvés chez Causse. Ces individus furent cependant mis en liberté, en l'an X, sous caution...

« Les partisans de Louis XVIII renouvelèrent bientôt leur trame, mais ils donnèrent leur confiance à d'autres individus. Dès l'an IX, Forestier parcourut les départements de l'Ouest pour y rétablir les relations que l'arrestation des principaux membres de l'Institut avait interrompues. Il s'associa Céris, qui s'était distingué dans les guerres de Vendée, et le nommé Papin, ancien militaire, officier municipal de Bordeaux, désigné par les états de l'Institut comme commandant de cette ville. Papin s'adjoignit, à ce qu'il paraît, Acquart-Vreilhac, négociant, qui n'avait figuré jusque-là dans aucune des précédentes associations [1], à moins qu'il ne fût le marchand de sucre de la place Saint-Pierre chez lequel l'Institut tenait ses séances.

« On n'a vu figurer dans la nouvelle association aucun des membres de l'ancienne [2], si ce n'est Papin qui était accusé par la première de lui avoir soustrait une somme d'à peu près 80.000 francs et qui avait perdu entièrement sa confiance. »

(*Ibidem.*)

68. — *Requête adressée par Papin au roi Louis XVIII.*

(En marge : demande de grade de lieutenant-général en activité. Le 29 mai 1817, écrit à M. le maréchal de camp Papin.)

« Depuis plus de douze ans que je fus condamné à la mort pour m'être attaché à la cause sacrée de Votre Majesté, j'ai parcouru les mers du nouveau monde, j'ai erré dans les contrées les plus lointaines, sans presque trouver un abri contre le tyran qui me poursuivait. Trois naufrages m'ont enlevé successivement toutes mes ressources et privent ma famille des résultats de mes longs et douloureux travaux.

1. Inexact. Voir Acquart. *Mémoire historique*, p. 17 et Mme de la Rochejaquelein, p. 231. Un des principaux membres de l'Institut au contraire.

2. Inexact Au moins Acquart et Roger et sans doute plusieurs autres.

« Mais, Sire, pourrais-je me plaindre aujourd'hui que la Providence, qui vous a replacé sur le trône de vos pères, me ramène dans le sein de ma famille pour y vivre sous la protection de V. M. et me consacrer plus particulièrement encore à son service ?

« Je ne craindrai pas de l'avouer à V. M., Sire, c'est la Révolution qui m'a fait entrer dans la carrière militaire. Elle avait exalté ma tête. Aussi, lors des premières levées de troupes en 1792, je fus fait, par le choix unanime de mes concitoyens (malgré que je me refusasse à cet honneur) lieutenant-colonel commandant un bataillon et confirmé par le ministre de la guerre. Tel était l'enthousiasme alors qu'au bout de quatre mois de garnison mon bataillon manœuvrait comme de vieilles troupes.

« Envoyé dans le comté de Foix, j'apaisai les troubles religieux qu'on y avait suscités, sans avoir à regretter une goutte de sang.

« La guerre avec l'Espagne me plaça bientôt sur un plus grand théâtre. Je fus chargé par le général Dagobert de diriger plusieurs colonnes dans la Cerdagne et le val d'Aran Le général en chef Muller m'offrit le commandement du régiment de Cambraisis, celui d'une colonne de grenadiers ; je refusai. Nommé agent militaire, j'organisai les chasseurs basques et divers autres dépôts de troupes.

« Le ministre de la guerre me dirigea à l'armée des Pyrénées-Orientales ; le général Augereau, m'ayant distingué dans diverses occasions, me nomma commandant de son avant-garde, quoique je ne fusse que lieutenant-colonel. Bientôt après, je fus promu au grade d'adjudant-général, chef de brigade. Enfin, lors de l'attaque de Figuières, je pénétrai sous les retranchements à la tête de 6.000 chasseurs, et le brevet de général de brigade me fut envoyé.

« Toujours ennuyé de servir contre mon gré, je récidivai la demande de ma démission ; elle me fut encore refusée. Alors je prétextai de ma santé qui ne me permettait pas de continuer le service, et, à force d'argent, j'obtins enfin mon congé de réforme.

« Quelle fut ma surprise en entrant à Bordeaux ! Le deuil était universel par suite du sang qui avait été versé. Mon indignation contre le gouvernement atroce et sanguinaire fut portée à son comble. Mon cœur était trop droit, j'ose dire, trop pur pour n'être pas révolté à jamais d'une pareille Révolution. Je résolus donc de m'ensevelir dans le sein de ma famille et de mes amis.

« Cependant il fallut céder aux vœux de mes concitoyens. Je fus nommé général commandant la garde générale bordelaise ; j'occupai successivement différentes places administratives ; je n'ai eu alors d'autre idée que de servir mes citoyens, et mes concitoyens peuvent me rendre le témoignage que j'ai souvent empêché le sang de couler dans cette ville.

« C'est à cette époque, Sire, que je me liai avec les royalistes de la

Vendée et de Bordeaux. Ils me jugèrent digne d'être associé à leurs travaux. Et telle fut la confiance que je leur inspirai que je fus désigné à l'agence d'Augsbourg et nommé général commandant en chef la province de Guyenne, dans le temps où V. M. en avait nommé gouverneur M. le duc de Lorges, homme universellement estimé parce qu'on l'a toujours vu dans le sentier de l'honneur et jamais dans celui de l'intrigue. Conformément aux instructions que me communiqua votre fidèle commissaire, M. Dupont-Constant, je travaillai à remplir les vues de V. M. avec un zèle qui devait suppléer au talent. J'organisai dans les formes un corps d'armée composé d'hommes fidèles ; cette organisation, Sire, était perfectionnée au point que les revues d'infanterie, cavalerie, artillerie, se passaient régulièrement et nuitamment par trimestre, et que ces corps, malgré tant de circonstances décourageantes, se sont toujours considérés comme organisés.

« C'est alors, Sire, que le peuple bordelais s'est attaché à votre cause. C'est avec les braves qui composaient cette organisation que j'ai eu le bonheur de délivrer plusieurs émigrés, soit en les enlevant des prisons, des hôpitaux, soit en attaquant militairement sur les grandes routes les escortes de gendarmerie qui les accompagnaient. Au moindre ordre, ces braves royalistes se trouvaient au poste désigné comme des troupes de ligne.

« Quelque longs qu'aient été les malheurs du parti royal, quelques trahisons qui aient eu lieu, jamais on n'a pu le dissoudre[1], et qu'il me soit permis de m'en glorifier, Sire, c'est à sa tête que le brave marquis de la Rochejaquelein a préparé et fait le 12 mars 1814, journée dont s'honoreront à jamais les Bordelais et qui a eu une si grande influence sur les destinées de la France. Hélas ! je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pu en partager les dangers ; mais j'étais enchaîné dans le nouveau monde par des opérations commerciales que je ne pouvais abandonner sans blesser ma délicatesse.

« Il était impossible, Sire, d'agir aussi activement que je le faisais et d'échapper à la police. En 1799, on lança contre moi un mandat d'arrêt; mais comme on ne trouva chez moi ni papier ni preuve, mes amis obtinrent ma liberté; je ne restai pas moins sous la surveillance de la police pendant deux années. En 1800, je reçus du général comte de Willot, commandant en chef les provinces du Midi, le brevet de maréchal de camp dont je joins ici copie, ainsi que celle de l'ordonnance en vertu de laquelle il agissait. Peu après, les espérances des royalistes furent trompées. Cependant notre zèle fut le même ; aussi un second arrêt fut lancé contre moi par suite de l'affaire des généraux Pichegru et Moreau: quoique sans preuve, je fus condamné à mort par une commission militaire ; je me vis donc forcé d'abandonner mon

1. Le corps d'armée.

poste, mon pays, mes affaires, mon épouse et mes quatre enfants.

« Mais, Sire, dans cette situation j'ai senti toute la dignité de mes infortunes, et si jamais j'ai éprouvé des regrets, ce n'est point sur ce qui m'a attiré tant de maux, car je sens que j'ai fait mon devoir.

« Une suite inconcevable de malheurs m'a empêché d'arriver en France en 1814. Dans ce dernier moment encore, je revenais sur un bâtiment à moi, lorsqu'à onze heures de la nuit, à deux lieues de l'île Ohénéague, entraîné par les courants et la tempête sur les récifs qui avoisinent cette île, je l'ai vu se briser, ma cargaison s'engloutir. Moi-même, après avoir lutté entre la vie et la mort, j'ai été assez grièvement blessé pour craindre de perdre la main. Aujourd'hui qu'elle est rétablie, je viens de nouveau l'offrir à votre Majesté. L'honneur de vous servir est de toutes les récompenses celle que j'ambitionne le plus.

« Qu'il me soit permis, Sire, de rappeler à Votre Majesté que, depuis seize ans, je suis nommé, en vertu de vos ordres, maréchal de camp, que j'ai été condamné à mort pour la cause de V. M. Et, si elle me juge digne d'une récompense, je la supplie de m'accorder le grade de lieutenant-général en activité de service.

« Je suis avec un très profond respect, etc...

« *Le maréchal de camp*,

PAPIN.

(Archives administratives de la guerre, dossier Papin.)

69. — *Etat des services fourni par Papin* [sans doute à la suite de la requête ci-dessus].

« Papin E. J., né à Bordeaux le 27 février 1771. Lors de la formation de la garde nationale à Bordeaux, il fut employé comme sous-officier en 1789; fit partie de la division commandée par le général Courpon, qui fut dirigée en 1790 sur Montauban, lors des troubles de cette ville. Nommé lieutenant-colonel, commandant le 8e bataillon de la Gironde, envoyé à l'armée des Pyrénées, le 15 octobre 1791, fut adjudant-général chef de bataillon, le 28 novembre 1794 ; promu au grade de général sur le champ de bataille de Figuières, grade qu'il a refusé ; il continua de servir en sous-grade jusqu'au 30 mars 1795.

« De retour dans ses foyers, il fut nommé général commandant la garde nationale bordelaise. Passé au service du roi dans l'armée royale de Guyenne, le 27 août 1796 ; breveté maréchal de camp en vertu des lettres patentes du roi adressées au général Willot, 10 mars 1800. En cette qualité, commandant en chef l'armée royale en Guyenne.

« Condamné à mort par une commission militaire formée par ordre

de l'usurpateur, comme étant au service du roi, obligé de se soustraire aux poursuites, il se réfugia en Amérique.

« Le général Papin, quoique éloigné de sa patrie, n'a pas cessé de s'occuper de l'armée dont le commandement lui avait été donné par le roi et d'entretenir une correspondance aussi active que les circonstances le permettaient avec MM. le comte de Lorges, alors gouverneur général pour le roi de la Guyenne, le général Willot, commandant en chef les armées royales, et avec le chef d'état-major de l'armée de Guyenne, Labarthe, qui l'informait plus particulièrement de tout ce qui concernait cette armée, recevait ses ordres et les faisait passer, ce qui a duré jusqu'à l'entrée du roi en France en 1814.

« Le maréchal de camp Papin a été confirmé dans son grade par ordonnance de Sa Majesté en date du 1er février 1817; son jugement a été cassé le 29 avril, même année.

« *Campagnes.* — A fait les campagnes de 1792, 1793, 1794, 1795, aux armées des Pyrénées-Orientales et Occidentales, sous les ordres des généraux en chef Servan, Dagobert, Muller, Dugommier et Pérignon. »

Actions et blessures [longue énumération ; la fin seule nous intéresse]. « Le général Papin organisa dans les formes un corps d'armée, malgré la stricte surveillance de la police et les dangers qu'il courait. L'organisation était perfectionnée au point que les revues d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie se passaient régulièrement par trimestre.

« Il l'employa avec succès à faire enlever sur les grandes routes des émigrés escortés par la gendarmerie et, par des manœuvres hardies, il en fit arracher des prisons et des hôpitaux militaires.

« C'est à la tête de cette organisation, au moment où il n'attendait que de nouveaux ordres pour agir, que, trahi et dénoncé, le général Papin fut condamné à mort par une commission militaire et, pour éviter l'exécution de ce jugement, il s'expatria. »

(Archives administratives de la guerre, dossier Papin.)

70. — *Rapport fait au ministre*, le 7 août 1817.

(En marge : 3e division, Bureau de la justice militaire.)

« Monseigneur a ordonné que le bureau de la justice militaire lui présentât un aperçu des incohérences qui se rencontrent dans la déclaration de M. le maréchal de camp Papin, comparée avec la conduite qu'il a tenue.

« On a l'honneur de faire remarquer que, si l'on se borne à com-

parer son dire avec ce qu'on connaît de ses actions, le Bureau ne pourra s'exprimer qu'avec beaucoup de réserve. En effet, on voit le maréchal de camp Papin quitter l'armée des Pyrénées et abandonner le service de la République au moment où, parvenu au grade de général de brigade, la carrière militaire semblait ne devoir lui présenter désormais que de belles espérances sous le rapport des honneurs et sous celui de la fortune. Et tout semble se réunir pour faire croire qu'il a fait ce sacrifice à son opinion pour la monarchie et et pour la monarchie légitime.

« A peine rentré dans ses foyers à Bordeaux, il se lie d'intention d'action avec les amis du roi. Ceux-ci ont une telle confiance en M. Papin qu'ils concourent de tous leurs moyens pour le faire nommer commandant de la garde nationale. Cet emploi étant compatible avec des occupations civiles, M. Papin se livre à des opérations commerciales, et c'est encore pour lui un moyen de servir la cause du roi. Il accueille à Bordeaux des agents de Sa Majesté et de Son Altesse Royale, Monsieur, lieutenant-général du royaume. Il obtient leur confiance, les loge chez des amis pour les soustraire aux inquiètes recherches du pouvoir usurpateur, se charge de diverses négociations d'effets qui peuvent, malgré sa prudence, le compromettre au premier chef, éprouve des revers.

« Une partie des fonds qui lui sont confiés sont saisis entre les mains d'un courtier. Ne pouvant plus tenir compte du dépôt, il offre des vins en paiement et part pour Paris presser des rentrées de fonds qui lui sont dus. Il loge chez M. le maréchal Moncey qu'il a connu à l'armée des Pyrénées. Cet asile semble le mettre à l'abri de tout soupçon. Cependant il est mandé à la police générale ; on lui fait subir plusieurs interrogatoires ; il nie tout, ne compromet ni la cause ni les individus et parvient, pour cette fois, non seulement à rassurer l'autorité sur son compte, mais même à inspirer quelque confiance au ministre de la police générale. Mais de nouveaux renseignements viennent éclairer le gouvernement. M. Papin ne peut plus abuser les dépositaires de l'autorité. Il est impliqué dans une conspiration connue sous le nom d'agence anglaise ; poursuivi devant une commission militaire à Nantes, il est, ainsi que ses principaux complices, condamné à la peine de mort; ses biens sont confisqués.

« M. Papin parvint à s'échapper ; il s'embarqua pour l'Amérique où il est resté jusqu'à la Restauration du monarque pour le service duquel il avait exposé ses jours.

« Tel est l'historique de la vie politique de M. Papin. Les pièces nombreuses de son dossier et des témoignages honorables l'appuyant, sa déclaration ne dément point ces faits. Elle ne pourrait donc lui être opposée comme les contredisant ou comme présentant des incohérences ; mais si on la compare aux déclarations faites par-devant

M. Viotte par MM. Duclos et de Céris, on est porté à croire que celle de M. Papin est inexacte et incomplète.

« M. Duclos affirme que M. Forestier s'est plaint à lui, Duclos, d'avoir été indignement trompé par M. Papin qui, sur une somme de 100.000 francs qu'il lui avait confiée, ne lui avait donné au moment de son départ pour l'Espagne que celle de 12.000 francs en or. Par conséquent M. Papin aurait gardé 88.000 francs.

« M. Duclos ajoute que, d'après la narration de M. Forestier, M. Papin se serait excusé de ce qu'il avait été obligé de se servir des fonds de M. Forestier pour éviter d'être arrêté pour dettes.

« On doit dire que cette version paraît plus naturelle que celle que M. Papin aurait faite alors à M. de Céris ; qu'on avait opéré une saisie entre les mains du courtier chargé de négocier les effets de ces Messieurs. Du reste, s'il y eut une saisie, elle eut lieu nécessairement en vertu d'actes réguliers dont M. Papin pourrait retrouver des traces.

« M. de Céris, compagnon de M. Forestier, déclare avoir connu M. Papin en 1796, et M. Papin établit cette connaissance huit ans plus tard, en l'an XII. C'est par l'intermédiaire de Mmes Donnissan et de Saluces que ces Messieurs se seraient trouvés en contact. La déclaration de M. de Céris relate des faits et des circonstances qui semblent lui donner la priorité.

« MM. de Forestier et de Céris, porteurs d'ordres écrits de la main de S. A. R., Monsieur, le lieutenant-général du royaume, se rendirent à Bordeaux, en 1796, pour y établir un comité royal. MM. Dudon père et fils, qui en firent partie, découvrirent bientôt qu'il en existait un autre. C'est alors que M. Papin fut élu général de la force armée qui devait se lever dans la ville et dans le département. Et M. de Céris lui rend la justice qu'il déploya du zèle et de l'intelligence. La connaissance de ces Messieurs daterait donc de 1796. Elle se renouvelle vers la fin de 1803 ou au commencement de 1804. MM. Forestier et de Céris auraient engagé M. Papin à reprendre ses anciennes opérations sous leurs ordres. Ils lui auraient remis des traites à escomptes; leur valeur se serait élevée à 60 ou 80.000 francs. M. Papin aurait tenu compte d'une partie, peut-être même aurait-il réglé avec M. Forestier. Enfin M. Forestier aurait été obligé de partir pour Madrid, tandis que M. Papin serait parti pour Paris. Avant de quitter Bordeaux, M. Papin aurait écrit à M. de Céris pour l'assurer qu'il allait faire les plus grands efforts pour se liquider et, en attendant, il consentit un billet qui se trouve, ainsi que la lettre, parmi les papiers de M. de Céris en Angleterre.

« Il résulte de l'ensemble de ces détails que la déclaration de M. Papin doit paraître inexacte et incomplète.

« Que celle de M. Céris en ce qui concerne la question financière de M. Papin, paraît avoir été dictée par un sentiment de générosité.

« Celle de M. Duclos porte toutes les apparences de la vérité, et on ne voit pas quel pourrait être le motif de M. Papin à déguiser sa véritable situation. Car, s'il y a eu force majeure pour 21.440 francs, la même force majeure justifierait un défaut de 60 à 80.000 francs comme celui d'une moindre somme.

« *En bas*: Faire un rapport sur tout ce qui concerne M. Papin. Le roi décidera s'il veut lui accorder ou non la croix de Saint-Louis. »

(Archives administratives de la guerre, dossier Papin.)

Les pièces qui précèdent prouvent donc que Papin a servi d'intermédiaire entre les envoyés du comte d'Artois et du duc de Lorges, Forestier et Céris, et les membres de l'Institut philanthropique qui, comme Roger et Acquart-Vreilhac, ne renonçaient point, malgré la proclamation de l'Empire, à l'espoir de rétablir en France la royauté. Dupont-Constant resta à l'écart du nouveau complot. C'est pourquoi il voudrait laisser croire que les « travaux de l'Institut furent suspendus à Bordeaux comme dans toute la France », après 1800 (*Essai*, p. 110) et que l'Institut ne fut point mêlé au complot de 1804 (*Essai*, p. 134).

En réalité, des deux influences qui jusqu'alors avaient prédominé dans l'Institut, celle de Dupont et celle de Papin, la dernière l'emportait décidément après l'arrestation de Dupont. Ce dernier était trop compromis pour qu'on l'employât de nouveau. En outre, il était l'agent de l'abbé Lacombe et de Dandré ; or Lacombe avait dû se cacher après 1800, car la police le cherchait ; Dandré quittait Augsbourg ; l'agence de Souabe était dissoute, après l'arrestation de deux de ses membres, Précy et Imbert-Colomès, à Bayreuth, en 1801, la découverte et la publication de leurs papiers.

Jusqu'en 1800, l'Institut bordelais avait reçu des ordres d'Augsbourg et de Londres. Désormais, il n'en reçoit plus que de Londres, par l'intermédiaire du duc de Lorges et de ses amis. Et Papin, en relations avec le duc de Lorges, est considéré à Londres comme le véritable chef de l'Institut.

B. — L'INSTITUT ET L'ENTRÉE DES ANGLAIS ET DES BOURBONS *à Bordeaux* (12 mars 1814).

Après la découverte du complot de 1804 et la fuite de Papin en Amérique, pendant la durée de l'Empire jusqu'en 1813, les anciens membres de l'Institut n'osent se réunir en secret, en petit nombre et rarement, que chez les moins suspects d'entre eux, Queyriaux par exemple, ou Estebenet. Roger est à Bayonne, où il fonde avec Rollac un commerce de liqueurs (qui le ruine) ; Acquart-Vreilhac est en fuite ; les Donnissan se terrent à Citran, surveillés de près par la police, qui essaie même de faire arrêter, sans succès d'ailleurs, Louis de la Rochejaquelein.

Mais, lorsque l'empereur est vaincu en Russie et en Allemagne, les royalistes de Bordeaux reprennent courage. Louis de la Rochejaquelein, gendre de Mme de Donnissan, neveu par alliance du duc de Lorges, se cache à Bordeaux et devient le centre d'un petit comité royaliste dont un ancien

membre de l'Institut, Taffard de Saint-Germain, « capitaine » en 1800 d'une compagnie du Médoc, est le chef reconnu par Louis XVIII.

Dans ce « conseil royal » de Bordeaux, dans cet « état-major [1] » de l'organisation nouvelle, qui continue l'Institut sans lui être identique, nous retrouvons quelques membres de cet Institut, restés fidèles à la cause monarchique pendant l'Empire : Taffard, de Lur-Saluces, Queyriaux aîné, Marmajour, Estebenet, le médecin Dupont, parent sans doute de Dupont-Constant [2].

Ce nouveau « conseil royal » organise une petite armée de défenseurs du trône, *la garde royale*, dont nous ne connaissons d'ailleurs que deux compagnies formées, la « compagnie d'infanterie d'élite », commandée par Badin, et la « compagnie de cavalerie des chevau-légers », commandée par Roger. Roger qui, dans l'Institut, avait commandé la « compagnie des guides à cheval », se cachait à Bordeaux, pour échapper à la surveillance du redoutable Joliclerc, prévenu de son départ de Bayonne.

Lorsque la défaite de Napoléon, après les premiers succès de la campagne de 1814, parut inévitable, à la fin de février, le maire de Bordeaux, Lynch, fut mis en relations avec Taffard et son conseil. Un envoyé de Bordeaux alla trouver Wellington à Saint-Sever et Wellington confia au maréchal Beresford la mission d'entrer à Bordeaux et d'y faire proclamer les Bourbons.

Le 12 mars 1814, le maire Lynch [3], les adjoints, les membres du conseil de la garde royale, se rendirent au-devant du maréchal sur la route de Toulouse, et l'accompagnèrent à l'hôtel de ville. Deux heures après, ils allaient à la rencontre du duc d'Angoulême, qu'on ramenait en triomphe à la cathédrale, où l'archevêque célébrait le *Te Deum*.

Bordeaux est donc la première de nos grandes villes qui ait accueilli les Bourbons. Désormais, les coalisés pouvaient croire que la vieille famille royale était restée populaire en France. Le 12 mars influa donc d'une façon certaine sur les décisions du tsar Alexandre et des alliés, qui n'auraient peut-être pas rétabli les Bourbons sur le trône s'ils les avaient crus impopulaires. Songeons que le congrès de Châtillon ne se sépare que le 19.

Les extraits suivants des *Etrennes royales* de 1818 prouveront que les anciens membres de l'Institut de 1800 ont joué un rôle décisif dans l'événement du 12 mars. — Cf. d'ailleurs Rollac, *Exposé fidèle*, p. 121 et suiv., et, dans cet *Exposé*, la lettre importante de Roger, p. 173 et suiv. ; les *Mémoires* de la marquise de la Rochejaquelein, dernier chapitre.

1. D'après les *Etrennes royales de 1818*, cet « état-major » se composait du chevalier Taffard de Saint-Germain, « commandant en chef [de la garde royale] et président du conseil » ; le chevalier de Gombault, membre du conseil ; le baron de Budos, membre du conseil ; le comte Alex. de Lur-Saluces, membre du conseil ; le baron de Pomiés, membre du conseil ; J.-J. Luetkens, membre du conseil ; L.-Fr. Queyriaux aîné, capitaine adjoint, membre du conseil ; le marquis de la Rochejaquelein, Fr. Queyriaux jeune, G. Bontemps-Dubarry, le chevalier de Clérans, le vicomte de Pontac, de Grivel, Arrouch, Marmajour, Estebenet, Dupont, etc.

2. Ce fut *Rollac*, *ancien membre de l'Institut*, qui servit d'intermédiaire à Londres entre le Prétendant et les royalistes de Bordeaux.

3. Lynch, maire de Bordeaux en mars 1809, successeur de Lafaurie-Monbadon. Cf. O'Reilly, Gradis et surtout Jullian, sur la journée du 12 mars.

71. — *Extrait du récit de la journée du 12 mars 1814.*

« ... Depuis plus de dix ans, il existait dans cette ville une garde royale à pied dont la fidélité et le dévouement ne sauraient être mieux attestés que par le secret gardé sur sa formation. M. de Taffard, occupé, depuis plusieurs mois, à utiliser l'excellent esprit dont elle était animée, donna, la veille du jour mémorable, des instructions aux principaux chefs... »

[Le lendemain Lynch se rend au-devant du maréchal Beresford.]

« La troupe fidèle, sous les ordres de M. Taffard de Saint-Germain, était disséminée le long de la route. Les membres du comité royal, un grand nombre de royalistes, la plupart à cheval, parmi lesquels on distinguait MM. d'Auch, de Pichon, Roger, de Lautrec, Duluc, de Bouquies, Darmailhacq, de Canolle, Bontemps-Dubarry, suivaient le cortège sans affectation. »

(*Etrennes royales* de 1818, p. 171.)
Cf *Etrennes* de 1814.

[Les *Etrennes royales* de 1817 adressent un appel aux anciens membres de l'Institut, lors de l'anniversaire du 12 mars :]

« Officiers et soldats de cette légion mystérieuse, qui avez traversé les tempêtes révolutionnaires sans trahir le secret de votre association, venez célébrer le 12 mars... »

(*Etrennes royales* de 1817, p. 128.)

72. — *Certificat donné à M. de Boissac par le maire Lynch.*

[M. de Boissac est l'ancien secrétaire-général de l'Institut en 1800.

« Le maire de la ville de Bordeaux certifie que M. Ch. Henri Mathieu de Boissac, ancien magistrat, s'est rapproché de lui, à l'époque du 12 mars dernier, pour justifier de son dévouement à la famille de nos rois et des principes qu'il n'a jamais cessé de professer.

« En foi de quoi, je lui ai délivré le présent.

« A Bordeaux, le 15 novembre 1814.

« LE C. DE LYNCH. »

(Original conservé par la famille).

73. — *Pétitions adressées à la duchesse d'Angoulême, en 1823,* par d'anciens membres de l'Institut.

(Extraits.)

P. Domec. — « Il a été toujours constant à ses principes ; il était un des membres de l'Institut qui a coopéré à l'organisation de la garde royale de Bordeaux. Il a été décoré du Brassard, donné à ceux qui ont contribué au 12 mars. »

Marc Faure. — « B. Faure, son père, et J.-P. Faure, son frère,

sont des premiers qui formèrent la compagnie Badin, au 12 mars 1814. C'est à eux que Mgr le duc d'Angoulême, dans la nuit du 12 au 13, assis à sa table, demanda s'il pouvait compter sur eux... Ils eurent le brevet du Brassard. Ils étaient de l'Institut. »

Jarry. — « Il n'hésita point, il y a 20 ans, à se faire inscrire au nombre de ceux qui offraient leurs biens, leurs personnes et leur vie pour travailler à relever un trône abattu. Au jour glorieux du 12 mars, on le vit un des premiers dans les rangs de la garde royale. Il y obtint une décoration dont cette garde fut honorée. »

(Archives départementales, série M, pétitions à la duchesse d'Angoulême, 1823.)

74. — *Les décorés du Brassard.*

La comparaison de deux documents essentiels, la liste des principaux membres de l'Institut en 1800, donnée par Rollac en appendice de son *Exposé*, p. 209 et suiv., et la liste des royalistes décorés du Brassard [1] en 1814, liste donnée par les *Etrennes royales* de 1818, p. 171 et suiv., nous permet d'apprécier le rôle joué par les anciens membres de l'Institut lors du 12 mars.

Nous relevons, parmi les treize cents noms (environ) des décorés du Brassard, quatre-vingt-dix des chefs civils ou militaires de l'Institut. Certainement, si nous possédions la liste des simples membres de l'Institut, nous pourrions en signaler un plus grand nombre.

1814	1800
Décorés du Brassard. (D'après les *Etrennes royales* de 1818, p. 171 et suiv.)	*Membres de l'Institut*, avec leur grade dans l'Institut. (D'après Rollac, *Exposé fidèle*, p. 209 et suiv. [2].)
Acquart (R. Vreilhac).	Acquart [*Mémoire historique* de Dupont, p. 17].

1. Extrait des *Etrennes royales* de 1818, p. 168 et suiv. : « Depuis longtemps, la province de Guienne renfermait un très grand nombre de sujets fidèles, *organisés secrètement en compagnies royales par les soins d'un chef plein d'activité* et prêts à se montrer au premier signal... S. A. R. Madame la duchesse d'Angoulême avait daigné permettre que M. le comte de Blacas leur envoyât en son nom un *ruban vert*, comme signe de ralliement et un symbole d'espérance... S. M. Louis XVIII a bien voulu, après le 12 mars, donner son assentiment à l'institution de la décoration du Brassard, en faveur de *tous ceux qui se sont signalés en cette occasion, soit en servant dans les compagnies royales organisées par M. Taffard de Saint-Germain, et dans les corps de volontaires royaux à cheval, soit par leurs écrits ou leur participation aux mesures* qui ont assuré le triomphe de la cause royale... Cette décoration a consisté d'abord en un brassard blanc attaché au bras gauche et orné d'un écusson portant ces mots : « Bordeaux, 12 mars 1814 »... Toutefois ce brassard ne pouvant être porté qu'avec le costume militaire, S. M. a daigné autoriser ceux qui auront reçu le brevet à le remplacer par une décoration suspendue à la boutonnière par un ruban vert liséré de blanc. »

2. Je complète la liste de Rollac avec quelques noms de membres de l'Institut empruntés à diverses sources que je cite entre parenthèses.

Andrieux père et Andrieux Jacques.	Andrieux, capitaine.
Archbold (J.-B.).	Archbold, chef d'arrondissement à Bordeaux.
Aux (Le comte d') [V. d'Auch dans le passage cité des *Etrennes* de 1818].	Paris d'Auch, aide de camp.
Bacqué.	Bacqué, adjudant.
Barbe J.-Baptiste.	Barbe, chef d'arrondissement à Bordeaux.
Barbe-Labarthe.	Em. Labarthe, chef d'état-major (?)
Barrère.	Barrière-Laberne, adjoint à l'état-major (?)
Beguey [3 cités: Jean, Jacques, Bernard].	Beguey [commis aux octrois, interrog. de Cosse].
Blanc (Noguès de).	Blanc-Noguez [*Mémoire historique*, p. 23].
Bordes Marc.	Borde [interrog. de Cosse].
Boyé Pierre.	Boyer, aumônier de l'Institut.
Brochon Louis.	Brochon Louis, fils de Brochon, membre du Conseil de l'Institut, mort en 1815.
Brussac Pierre.	Brussac, lieutenant.
Castaing-Promis.	Castaing [interrog. de Dupont].
Chaliva André.	Chaliva, capitaine.
Clemenceau H.	Clemenceau [interrog. de Cosse].
Cosse.	Cosse, président d'arrondissement de Bordeaux.
Cruchon.	Cruchon [interrog. de Cosse].
Decharmois.	Descharmes, commandant en Médoc (?)
Decours François.	Decours, adjoint à Bordeaux.
Delpech [3 cités].	Delpech [Mme de la Rochejaquelein, p. 231].
Deschamps-Martin.	Deschamps, capitaine.
Deynaud père et fils.	Deynaud, membre du conseil intime et secret.
Domec [2 cités].	Domec [pétition à la duchesse d'Angoulême].
Duboscq aîné.	Dubosc, capitaine.
Dumas [2 cités].	Dumas, adjoint pour les opérations de la comptabilité.
Dupont [médecin].	Parent sans doute de Dupont (dit Constant).

Dupouy Pierre [2 cités].	Dupouy, chef d'arrondissement à Bordeaux.
Duprat [4 cités].	Duprat [*Essai*, p. 46].
Dupuch J.-B.	Dupuch, lieutenant.
Durand [2 cités].	Durand (de Veyrer) [interrog. de Cosse].
Estebenet.	Estebenet, chef d'arrondissement à Bordeaux.
Eyquem Louis.	Eyquem, capitaine.
Faget [2 cités].	Faget aîné, capitaine, et Faget jeune, lieutenant.
Faure [4 cités dont B. et J.-B.].	Faure B. et J.-B. [pétition à la duchesse d'Angoulême].
Fieuzal Jean.	Fieuzal, lieutenant.
Fumel Jacques.	Pons Fumel [interrog. de Cosse].
Gaudin [2 cités].	Gaudin, lieutenant.
Gautier [2 cités].	Gauthier, major de l'infanterie, et Gaultier, major attaché à l'état-major.
Gérus de Laborie, père et fils.	Gérus, capitaine.
Grillet.	Grignet [Essai, p. 46] (?)
Hagry Louis.	Hagry [Mme de la Rochejaquelein, p. 231, 260].
Laborde [3 cités].	Laborde, adjoint à Bordeaux.
Laclotte J.-L.	Pitar-Laclothe, lieutenant [Cf. Laclotte, *Essai*, p. 46, 134].
Laffite André.	Lafitte, lieutenant.
Lamarche Jean.	Lamarque [interrog. de Cosse] ?
Laporte J.-B.	Laporte J.-B. [pétition à la duchesse d'Angoulême].
Latour Bernard.	Latour, président d'arrondissement à Bordeaux.
Lavidalie Bernard.	Lavidalie, lieutenant.
Laville Guillaume. De la Ville Miremont.	Laville, notaire, membre du conseil général de l'Institut [d'après Rollac, p. 210]. De la Ville, notaire, sert de caution à Dupont-Constant, en messidor an XIII [lettre de Pierre à Fouché, dans F_7 6256].
Laurent Léopold.	Laurent (de Saint-) [interrog. de Cosse].
Leclerc aîné, Martial.	Leclerc [interrog. de Cosse].

Lestrade [2 cités].	Lestrade [dit Kitton, *Mémoire historique*, p. 23 ; *Essai*, p. 80 ; Estrade, lieutenant, dans Rollac, p. 213].
Lur-Saluces (de), Eugène et Alexandre.	Lur-Saluces (de) [les deux cités par Mme de la Rochejaquelein, p. 231 et 233].
Magnac.	Magnan, membre du conseil intime de Mme de Donnissan.
Maignol de Mataplan.	Magnol, chef d'arrondissement en Médoc [appelé Maignol dans les pièces de F_7 6256 ou Magnol].
Malescot (de).	Malescot (de) [interrog. de Cosse].
Marmajour.	Marmajour, chef d'arrondissement.
Mercier Étienne.	Mercier [interrog. de Cosse].
Meslon (de) [6 cités].	Meslon (de), colonel du régiment sédentaire.
Moreau [3 cités].	Moreau, chef d'arrondissement en Médoc.
Papin, le général et son fils.	Papin, membre du conseil intime de la marquise de Donnissan et général commandant la division de la Gironde.
Pascal [2 cités].	Pascal-Sabès, major-général (?)
Périer Jean	Perrier, lieutenant.
Perrin (le chev. de).	Perrin [interrog. de Cosse].
Planet André.	Planet, lieutenant.
Poujet jeune et du Pouget de Belair.	Pouget [restaurateur, interrog. de Dupont] et du Pouget de Belair [pétition à la duchesse d'Angoulême].
Poupart J.-B.	Poupard, capitaine.
Prunier (de) Mathieu.	Prunier, trésorier et payeur de l'Institut.
Queyriaux aîné.	Queyriaux, membre du conseil intime de Mme de Donnissan.
Renard Pierre.	Renard, capitaine.
Rey [4 cités].	Rey, armurier [interrog. de Dupont].
Riffard Jean.	Richard J. [interrog. de Cosse] (?)
Roger J.-B.-A	Roger (J.-B.-A.), capitaine de la compagnie des guides à cheval.

Rollac père.	Rollac, capitaine de l'état-major de l'Institut, auteur de l'*Exposé fidèle*.
Roquet père et fils.	Roquet père, lieutenant.
	Roquet [armurier, interrog. de Cosse].
Seguin [2 cités].	Seguin [interrog. de Cosse].
Seignouret Pierre.	Seignouret, major du régiment sédentaire.
Taffard de Saint-Germain.	Taffard de Saint-Germain, capitaine de l'Institut dans le Médoc.
Véran [3 cités].	Veran, lieutenant.

Le duc d'Angoulême resta à Bordeaux jusqu'au 23 mai 1814. Les Anglais, commandés par lord Dalhousie, n'en repartirent que le 23 juillet.

L'Angleterre, nous l'avons prouvé, avait contribué à la fondation de l'Institut. Elle avait essayé de tirer parti de cette organisation, en l'an V, contre le Directoire, en l'an VIII, dans le Midi, en l'an XII, au moins à Bordeaux, contre Bonaparte. Elle avait dépensé des sommes considérables, pour l'étendre à toute la France ou pour la fortifier dans le Midi. Elle retirait, en mars 1814, le bénéfice de ses intrigues : l'entrée du maréchal Beresford à Bordeaux était pour elle et pour la monarchie légitime, qu'elle protégeait ouvertement, une grande victoire politique.

VU :
Le 18 janvier 1908.
Le Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,
A. CROISET.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
L. LIARD.

INDEX

DES NOMS DE PERSONNES [1]

[Ajouter les noms des royalistes décorés du Brassard, p. 82].

---

1. Les noms d'auteurs en italique.

TABLE DES MATIÈRES

Poitiers. - Société française d'Imprimerie et de Librairie.


SOCIÉTÉ FRANÇAISE
d'Imprimerie et de Librairie
PARIS-POITIERS